

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-240

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Politique de la Ville - Plan d'actions des piliers cohésion sociale
et emploi - Développement économique (hors investissement)

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction de Projet de Politique de la Ville

**Politique de la Ville - Plan d'actions des piliers
cohésion sociale et emploi - Développement
économique (hors investissement)**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Lors de la signature du Contrat de Ville le 6 juillet 2015, les partenaires se sont engagés aux côtés de la CAN, de L'Etat et de la Ville de Niort dans une action de réduction des écarts entre les trois quartiers prioritaires de la politique de la Ville (Pontreau/Colline Saint André, Clou Bouchet et Tour Chabot Gavacherie) et le reste du territoire de l'agglomération niortaise.

Conformément à la loi du 21 février 2014, ces objectifs généraux retenus collectivement, devaient être détaillés dans un plan d'actions sur les piliers cohésion sociale et emploi-développement économique. Ce plan qui doit permettre de passer d'une logique de projet à une logique d'actions, doit répondre à des attentes réglementaires nouvelles et précises.

Ainsi, l'article 6 de la loi Lamy fixe pour l'ensemble des signataires du Contrat, le cadre de ce plan d'actions qui doit comprendre :

- les objectifs notamment chiffrés que les signataires s'engagent à poursuivre sur les thématiques déclinées dans chacun des piliers ;
- la nature des actions à conduire et leurs modalités opérationnelles ;
- les moyens humains et financiers mobilisés au titre du droit commun de chaque signataire d'une part et des crédits spécifiques de la politique de la ville d'autre part ;
- les moyens d'ingénierie pour conduire et évaluer le plan d'actions ;
- les indicateurs (locaux et nationaux) permettant de mesurer les résultats obtenus ;
- l'articulation et la cohérence avec l'ensemble des plans et schémas directeurs concernés.

Afin de répondre à ces attentes, à partir de l'automne 2015, la CAN a sollicité les services de la Ville de Niort et l'ensemble de ses partenaires dont il est important de souligner la mobilisation et l'engagement pour élaborer ce plan d'actions.

Les principales étapes de mobilisation, d'appropriation et de validation ont été :

- des ateliers qui se sont déroulés début novembre 2015 et qui ont réuni les référents désignés par chacun des partenaires signataires, et ont permis de dégager des objectifs opérationnels ;
- ces éléments ont été ensuite présentés pour avis, aux Directions générales des signataires du Contrat réunies le 7 décembre 2015 puis soumis aux membres du comité de pilotage du 12 janvier 2016 qui les ont validés ;
- en avril 2016, les fiches actions ont été élaborées notamment lors de nouveaux ateliers ;
- une présentation pour avis par les Directions générales des signataires du Contrat réunies le 23 mai 2016, qui a donné son avis sur le portage des actions, les moyens humains, techniques et financiers engagés ainsi que sur les indicateurs de suivi ;
- ces documents ont également été soumis aux élus de la Ville de Niort et de la CAN lors des rencontres en groupe restreint et élargi des 7 et 8 juin 2016 ;

Après ces étapes successives, ce plan d'actions pourra être signé par l'ensemble des partenaires et annexé au Contrat de Ville 2015-2020.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan d'actions des piliers cohésion sociale et emploi-développement économique (hors investissement) ci-joint afin de l'annexer au Contrat de Ville 2015-2020 ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	1
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

FICHES ACTIONS DES PILIERS COHESION SOCIALE ET EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (HORS INVESTISSEMENT)

ANNEXE AU CONTRAT DE VILLE 2015-2020



CONTRAT DE VILLE 2015-2020
FICHES ACTIONS DES PILIERS COHESION SOCIALE ET EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (HORS
INVESTISSEMENT)
Document de travail support à la réunion du comité de pilotage du 14 juin

Introduction : Rappel du cadre règlementaire et méthodologique

Lors de la signature du Contrat de ville le 6 juillet 2015, les partenaires se sont engagés aux côtés de la CAN et de L'Etat, dans une action de réduction des écarts entre les quartiers prioritaires du Pontreau/Colline Saint André, au Clou Bouchet et à la Tour Chabot Gavacherie et le reste du territoire de l'agglo.

Conformément à la loi du 21 février 2014, ces objectifs généraux retenus collectivement, devaient être détaillés dans un plan d'actions sur les piliers cohésion sociale et emploi-développement économique. Ce plan qui doit permettre de passer d'une logique de projet à une logique d'actions, doit répondre à des attentes règlementaires nouvelles et précises.

Ainsi, l'article 6 de la loi Lamy fixe pour l'ensemble des signataires du Contrat, le cadre de ce plan d'actions qui doit comprendre :

- Les objectifs notamment chiffrés que les signataires s'engagent à poursuivre sur les thématiques déclinées dans chacun des piliers
- La nature des actions à conduire et leurs modalités opérationnelles
- Les moyens humains et financiers mobilisés au titre du droit commun d'une part et spécifiques d'autre part
- Les moyens d'ingénierie pour conduire et évaluer le plan d'actions
- Les indicateurs (locaux et nationaux) permettant de mesurer les résultats obtenus
- L'ensemble des plans et schémas ainsi que les politiques thématiques concernées par la politique de la ville devront être intégrés au contrat de ville

Afin de répondre à ces attentes, à partir de l'automne 2015, la CAN a sollicité l'ensemble de ses partenaires et souhaite souligner leur mobilisation et leur engagement.

Les principales étapes de cette mobilisation ont été :

- Des ateliers qui se sont déroulés début novembre et qui ont réuni les référents désignés par chacun des partenaires signataires, ont permis de dégager des objectifs opérationnels.
- Ces éléments ont été ensuite présentés pour avis, aux membres du comité de coordination élargi réuni le 7 décembre 2015 puis soumis aux membres du comité de pilotage du 12 janvier qui les ont validés.
- En avril 2016, les fiches actions ont été élaborées notamment lors de nouveaux ateliers.
- Une présentation pour avis au niveau « direction générale » des signataires du Contrat, lors d'un comité de coordination élargi le 23 mai. Cette instance a donné son avis sur le portage des actions, les moyens humains, techniques et financiers engagés ainsi que sur les indicateurs de suivi.

L'étape suivante est la validation par le comité de pilotage du 14 juin. Après ces validations, ce plan d'actions pourra être signé par l'ensemble des partenaires et annexé au Contrat de Ville 2015-2020.

Table des matières

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 – DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE	4
OBJESCTIF STRATEGIQUE 2 – FAVORISER L’ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS.....	33
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 – FAVORISER L’ACCES AUX DROITS.....	55
OBJECTIF STRATEGIQUE 4 – RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES....	66
OBJECTIF STRATEGIQUE 5 – PREVENIR ET AGIR CONTRE LA DELINQUANCE.....	89
OBJECTIF STRATEGIQUE 6 – DEVELOPPER L’INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D’EMPLOI EN DIFFICULTE	100
OBJECTIF STRATEGIQUE 7 – LEVER LES FREINS A L’EMPLOI	129
OBJECTIF STRATEGIQUE 8 – PROMOUVOIR L’ATTRACTIVITE ET LA VITALITE ECONOMIQUE	142
OBJECTIF STRATEGIQUE TRANSVERSAL – FAVORISER LA CITOYENNETE	151

PILIER COHESION SOCIALE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 – DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE

Objectifs Opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 1 – Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	1	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
	2	Encourager la médiation sociale et scolaire dans les établissements scolaires
	3	Favoriser l'implication des parents dans les écoles
OP 2 – Redonner une place aux parents dans la communauté éducative	4	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative
OP 3 – Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire	5	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des métiers et de l'Artisanat
OP 4 – Favoriser la maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents	6	Action de maîtrise de la langue par les élèves et leurs parents
	7	Rendre les établissements scolaires plus attractifs. Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires

FICHE ACTION N°1		
Titre	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 1	Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des familles animé par les CSC dans le cadre des REAAP à l'image de groupes de parole existants 2. Information sur la médiation familiale favorisant une communication sereine entre parents et enfants – sur sollicitation 	

Objectifs de l'action
Renforcer le lien entre les parents et l'environnement éducatif des enfants Favoriser l'accès des services aux familles pour les soutenir dans leur fonction parentale Agir sur les barrières culturelles, sociales et linguistiques pour améliorer la relation à l'école des familles

Portage Service
<ul style="list-style-type: none"> - Actions concernées n°1 et 2: Caisse d'Allocations Familiales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Parentalité ○ Fonction du ou des référent(s) : Conseillère Technique Parentalité et Médiatrice Familiale

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort - Education Nationale - Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Commissariat général pour l'égalité des territoires (CGET) - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Associations de parents d'élèves - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Conseil régional - Centres socio-culturels de la ville de Niort (CSC) - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) - CAN –Direction Cohésion Sociale et Insertion - Mission Locale

Effets attendus

Le lien parents/école a été facilité.

Les spécificités des familles monoparentales et allophones sont mieux maîtrisées par les acteurs intervenant dans le domaine éducatif.

Public ciblé

Les familles des quartiers prioritaires dont les familles monoparentales

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<p>CAF : Dans le cadre de l'appel à projet REAAP, soutien par un(e) conseiller(ère) technique parentalité et soutien financier par le biais de subventions allouées pour les REAAP.</p> <p>Fonds propres de la CAF</p> <p>CCAS : Dans le cadre du Volet Educatif du Contrat de ville, l'action « L'heure des parents » (groupe de parole du CSC du Parc) fait l'objet d'une convention entre le CSC du Parc et le CCAS.</p>
Action n°2	<p>Un(e) médiateur(rice) familiale de la CAF pourrait communiquer auprès des familles et des partenaires sur la médiation familiale</p>

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	<p>-Co-financement PRE</p> <p>-Crédits spécifiques Politique de la Ville (CAN et CGET)</p>
Action n°2	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	<p>CAF : Les actions sont mises en œuvre à compter de mars (date de l'appel à projets annuel) -Actions renouvelables</p>
Action n°2	<p>Renouvelée chaque année</p>

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Nombre d'actions proposées						10	annuelle	CAF-CSC-CAN
Action n°1 : Nombre de parents inscrits aux groupes de parole issus des QPV						30	annuelle	CAF-CSC-CAN
Action n°1 : Nombre de familles accompagnées issues des QPV						90	annuelle	CAF-CSC-CAN
Action n°2 : Nombre de sollicitations de la médiatrice familiale							annuelle	CAF

➤ Indicateurs qualitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Evolution des relations des familles avec les écoles							annuelle	CAF-CSC-CAN
Action n°1 : grille d'observation des problématiques abordées par les parents							annuelle	CAF-CSC-CAN

➤ Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

Action n°1 : Evaluation de l'action : grille d'observation, entretiens individuels
--

FICHE ACTION N°2		
Titre	Encourager la médiation sociale et scolaire dans les établissements scolaires	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 1	Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales
Action(s) concernée (s)	Médiation sociale en milieu scolaire	

Objectifs de l'action
Renforcer le lien entre les parents et l'environnement éducatif des enfants Favoriser l'accès des services aux familles pour les soutenir dans leur fonction parentale Agir sur les barrières culturelles, sociales et linguistiques pour améliorer la relation à l'école des familles

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée: CCAS <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service médiation ○ Fonction du ou des référent(s) : Responsable service médiation

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort - Education Nationale - Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Commissariat général pour l'égalité des territoires (CGET) - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Associations de parents d'élèves - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Conseil régional - Centres socio-culturels de la ville de Niort (CSC) - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) - CAN –Direction Cohésion Sociale et Insertion

Effets attendus
Le lien parents/école a été facilité. Les spécificités des familles notamment monoparentales et allophones sont mieux maîtrisées par les acteurs intervenant dans le domaine éducatif. Amélioration du climat scolaire.

Public ciblé
Familles des quartiers prioritaires ayant des enfants scolarisés Familles monoparentales des quartiers prioritaires Familles des quartiers prioritaires ne maîtrisant pas la langue française

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	6 agents de médiation sociale du CCAS et un chef de service sont mobilisés sur ces actions à raison de 0.4 ETP.

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	Action expérimentée depuis septembre 2014, renouvelée auprès des écoles maternelles et élémentaires pour chaque année scolaire des QPV

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Nombre de familles bénéficiaires	22							CCAS- médiation sociale
Nombre d'orientations vers les partenaires	17							CCAS- médiation sociale
Provenance des sollicitations	5 de la direction de l'Education 10 de l'Education Nationale 7 des familles							CCAS- médiation sociale

Type de médiation	Lien famille- école : 16 Accompagnement à la parentalité : 3 Gestion de conflits : 3							CCAS- médiation sociale
Participation aux équipes éducatives au côté des familles	6							CCAS- médiation sociale

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) réfèrent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Satisfactions sur la base d'enquêtes des familles, des enfants/jeunes, responsables scolaires								

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

Les données doivent être enregistrées annuellement et faire l'objet d'une vigilance particulière : un point annuel doit être fait pour expliquer les chiffres.

L'action s'évaluera en premier lieu au regard de l'utilisation et l'appropriation de l'outil par les professionnels et les familles. Les orientations effectuées par les médiateurs sociaux pour des prises en charge effective des familles dans leurs spécificités pourront également être mesurées.

FICHE ACTION N° 3		
Titre	Favoriser l'implication des parents au sein des écoles	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 1	Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Des espaces d'échanges entre parents et écoles (ex : café des parents, goûter...), de rencontres entre les familles et la communauté éducative (école Pérochon, J. Zay, J. Ferry, P. de Coubertin, E. Zola) en lien avec les directeurs(trices), les psychologues scolaires et les CSC 2. Le protocole d'accueil des enfants et de leurs familles lors de la première scolarisation 	
Objectifs de l'action		
Renforcer le lien entre les parents et l'environnement éducatif des enfants Favoriser l'accès des services aux familles pour les soutenir dans leur fonction parentale Favoriser l'émergence de lieux ressources permettant aux professionnels de créer un autre lien avec les parents		

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n° 1 : Education Nationale <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : ○ Fonction du ou des référent(s) : les 2 Inspecteurs(trices) des circonscriptions concernées. - Action concernée n° 2 : Co-portage Education Nationale et Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : ○ Fonction du ou des référent(s) : les 2 Inspecteurs(trices) des circonscriptions concernées.

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort - Education Nationale - Caisse d'Allocations Familiales (CAF) - Commissariat général pour l'égalité des territoires (CGET) - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Associations de parents d'élèves - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Conseil régional - Centres socio-culturels de la ville de Niort (CSC) - Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

- CAN –Direction Cohésion Sociale et Insertion

Effets attendus

Le lien parents/école a été facilité

Public ciblé

Familles des quartiers prioritaires
Familles monoparentales des quartiers prioritaires
Familles des quartiers prioritaires ne maîtrisant pas la langue française

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	-Participation des agents Ville de Niort : participation des agents municipaux aux dispositifs de concertation, de temps d'information ou de consultation organisés avec les parents d'élèves et les enseignants = Coordinateurs(trice)s (1 à 3) et référent(e)s (5) périscolaires Dans le cadre du PEDT et du 2 ^{ème} axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : Concertation des acteurs éducatifs et institutionnels développée Espace d'accueil -Moyens humains de l'Education nationale : coordinateur(trice) REP, enseignants, directeurs(trices) et psychologues scolaires. Education nationale : 4 services civiques mobilisés sur le REP
Action n°2	-2 salles de CSC pour 2 réunions annuelles

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	
Action n°2	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	<p>Ville de Niort : Chaque année scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de rentrée début septembre en présence des parents d'élèves - 3 conseils d'école en fin de chaque trimestre scolaire (décembre ; mars ; juin) en présence de délégués de parents d'élèves - Réunion de concertation hebdomadaire Référent périscolaire – Directeur d'Ecole - Réunion équipe éducative en présence de parents sur convocation du Directeur tout au long de l'année - Entretien protocoles d'accueil individualisé (PAI) ou spécifique (PAS) selon les demandes de parents tout au long de l'année - Entretien avec le psychologue scolaire selon les besoins tout au long de l'année <p>Eventuellement Conseil des maitres hebdomadaires et réunion des délégués</p> <p>Education Nationale : Recrutement annuel des services civiques selon des priorités fixées par le Directeur académique</p>
Action n°2	Chaque année en avril

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Nombre de parents participants au « Café des Parents » et autres lieux d'échanges parents/école	Action 2 : 37 personnes					Taux de participation en progression	année	Direction Education de la Ville de Niort
Action 1 : Nombre d'heures de participations des agents aux échanges	Coordinatrices : 43 heures Référents : 280 heures						Année	Ville de Niort, direction de l'Education, Coordinatrices et référents périscolaires

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action n°2 : Satisfaction sur la base d'enquêtes des familles, des enfants/jeunes, responsables scolaires	98,74% de personnes satisfaites							Ville de Niort, Direction de l'Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°4		
Titre	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 2	Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les Cycles d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les enfants de l'élémentaire et des collèges impulsés et financés par la CAF. <ul style="list-style-type: none"> • Dans ce cadre, sont développés les CLAS pour les primo-arrivants. • La CAF souhaite également proposer un accompagnement des parents à l'utilisation de l'outil Pronote 2. La « semaine de la maternelle », ouverture des écoles maternelles aux familles pendant le temps scolaire (en privilégiant la rentrée scolaire et les retours de vacances) 3. La mise en place de journées « portes ouvertes » pendant la scolarité de l'enfant (de la maternelle au collège) 4. La mise en place d'actions dispositif « Passerelle » entre structures d'accueils collectifs et les écoles maternelles 5. L'action de formation et de sensibilisation des professionnels à la « communication bienveillante » pour favoriser le dialogue avec les parents 6. La poursuite des formations spécifiques des parents bénévoles pour favoriser leur implication dans les associations de parents d'élèves 	

Objectifs de l'action
Renforcer le lien entre les parents et l'environnement éducatif des enfants Favoriser l'accès des services aux familles pour les soutenir dans leur fonction parentale

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n°1 : Caisse d'Allocations Familiales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Parentalité ○ Fonction du ou des référent(s) : Conseiller(e) Technique Parentalité et Médiatrice Familiale

- Actions concernées n°2 et 3 : Education Nationale :
 - Direction(s) concernée(s) :
 - Fonction du ou des référent(s) : les 2 Inspecteurs(trices) des circonscriptions concernées et les 2 principaux de collège.
- Action concernée n°4 : co portage Education nationale et CCAS (Service petite enfance)
- Action concernée n°5 : CAN
 - Direction concernée : Cohésion sociale et Insertion
- Actions concernées n° 6 : co portage DDCSPP et Ville de Niort (Direction Education)
- Actions concernées n° 7 : Ville de Niort
 - Direction(s) concernée(s) : Service Education

Partenaires de l'action

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Ville de Niort
- Centres socio-culturels de la ville de Niort (CSC)
- Education Nationale
- Commissariat général pour l'égalité des territoires (CGET)
- Associations de parents d'élèves
- Conseil départemental des Deux-Sèvres
- CAN, direction Cohésion sociale et Insertion

Effets attendus

Une meilleure connaissance réciproque des familles et de la communauté éducative
 Un accroissement des projets communs entre l'école, les parents et les centres-socio culturels
 L'accroissement du nombre de parents volontaires pour devenir parents d'élèves
 L'augmentation de la participation des parents aux différents événements organisés par l'école
 Une APE présente dans chaque école

Public ciblé

Familles des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	CAF : Dans le cadre du dispositif CLAS (appel à projets), crédits sur projet présenté et accompagnement technique de la conseillère parentalité. Education nationale : moyen humain RUPN au collège Jean ZAY pour l'accès à Pronote. CCAS : conventionnement avec les CSC de Part et d'Autre et du Parc pour les CLAS primo-arrivants et mobilisation du/de la coordinateur(trice) PRE pour l'orientation des enfants au sein de l'équipe pluridisciplinaire
Action n°2	Ville de Niort : supports techniques et moyens logistiques pour le stand partenarial -Moyens humains de l'Education nationale : coordinateur(trice) REP, enseignants, directeurs(trices) et psychologues scolaires.
Action n°3	Moyens humains de l'Education nationale (divers professionnels)
Action n°4	Moyens humains Education nationale (divers professionnels) et direction Petite enfance du CCAS
Action n°5	Moyens de droit commun de la CAN et moyens humains pour la coordination
Action n°6	Ville de Niort : 1 agent DE sur 2 réunions Etat - DDCSPP : moyens humains Education nationale : moyens humains
Action n°7	Ville de Niort : moyens humains pour la mobilisation des parents bénévoles et moyens logistiques, dans le cadre du PEDT et du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : une « co-éducation » recherchée

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Crédits spécifiques Contrat de Ville en complément des crédits de droit commun PRE
Action n°2	
Action n°3	
Action n°4	
Action n°5	
Action n°6	
Action n°7	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	D'octobre à juin-renouvelable – Durée du contrat
Action n°2	en mars/avril sur la durée du contrat
Action n°3	Renouvelée tous les ans sur la durée du contrat

Action n°4	Renouvelée tous les ans sur la durée du contrat
Action n°5	Renouvelée tous les ans sur la durée du contrat
Action n°6	Année scolaire 2016/2017 puis reconduction
Action n°7	Chaque année scolaire

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Nombre de projet CLAS	14					17	annuelle	CAF-CSC-CAN
Action n°1 : Part de bénéficiaires des CLAS au sein de chacun des QPV							annuelle	CSC
Action n°1 : Evolution de la fréquentation de la page « Espace parents » de Pronote							annuelle	EN - Collèges
Action 1 : Nombre d'enfants accompagnés dans les CLAS primo-arrivants							annuelle	PRE-CCAS
Action n° 2 et 3 : Nombre de participants aux JPO et « semaine de la maternelle » selon l'école							Annuelle	Education nationale
Action n°2 : Nombre de parents présents aux réunions de rentrée							Annuelle	Education nationale
Action n°4 : Nombre de visites d'écoles avec les enfants. Nombre d'enfants qui visitent l'école							Annuelle	CCAS

Action n°5 : Nombre de professionnels formés							Annuelle	CAN Service Cohésion sociale et insertion
Action n° 6 : - Nb de parents participant aux formations pour les parents d'association de Parents d'élèves Nombre d'APE sur les écoles QPV							Annuelle	Education nationale- service Vie de l'élèves
Action n°6 : Taux de participation aux élections et nombre de parents élus								Ville de Niort, de l'Education Direction service de l'élève ou DDCSPP
Action n°7 : Nombre de bénévoles en APS	5 bénévoles 72h d'animation en atelier							Ville de Niort, Direction de l'Education

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°6 : Implication des parents à la vie de l'école								Ville de Niort, Direction de l'Education
Action n°7 : Diversité des thématiques d'animation proposées par les parents bénévoles	Philatélie, Couture, Epouvantail, Lecture, Basket							Ville de Niort, Direction de l'Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

FICHE ACTION N°5		
Titre	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 3	Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire (soutenir la persévérance scolaire)
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la mobilisation de la plateforme de décrochage scolaire du département co-animée par la direction du Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, et pilotée par la Région 2. Poursuivre des actions de prévention de la déscolarisation – en partenariat - en direction des plus fragiles (ex : entreprise pédagogique du collège Jean Zay) 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer le repérage de l'absentéisme Améliorer l'information concernant l'orientation scolaire et professionnelle</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n°1 : Education Nationale et une coopération renforcée de la Mission Locale <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : ○ Fonction du ou des référent(s) : Le(a) directeur(trice) du CIO en charge du décrochage (EN), le(a) directeur(trice) de la Mission Locale pour la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) ainsi qu'un(e) coordinateur(trice) pour FOQUALE (Formation Qualification Emploi). - Action concernée n°2 : Education Nationale

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme de suivi du décrochage scolaire du département des Deux-Sèvres comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ CIO ○ Mission Locale ○ Conseil Régional ○ Education Nationale ○ DIRECCTE ○ Préfecture ○ Agence de service civique / Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ○ Pôle Emploi ○ Chambres consulaires

Effets attendus
<p>Un repérage précoce des jeunes en cours de déscolarisation et des décrocheurs, suivi d'une prise en charge</p> <p>Une diminution du nombre de décrocheurs</p> <p>Un retour à l'école, ou vers une qualification professionnelle, amélioré</p> <p>Une meilleure coopération entre les équipes éducatives et les partenaires extérieurs</p>

Public ciblé
<p>Jeunes en situation de déscolarisation ou de décrochage scolaire fréquentant les établissements situés dans le périmètre prioritaire et ceux issus des quartiers prioritaires fréquentant un établissement hors périmètre.</p> <p>Familles dont l'enfant est en situation de décrochage.</p>

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	<p>-Pour la Mission Locale : mobilisation du temps d'un(e) conseiller(e) et du/de la directeur(trice)</p> <p>- Pour le Conseil Régional : mobilisation des financements pour 2016 dans le cadre de la convention Mission Locale/Région</p> <p>-Pour l'Education Nationale : concernant le décrochage, mobilisation de la directrice du CIO et d'une conseillère de la MLDS.</p> <p>Mobilisation de toute la communauté éducative, concernant la déscolarisation</p>
Action n°2	<p>-Pour l'Education nationale : moyens humains, logistiques et financiers du collège (dont un service civique)</p> <p>- Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative</p>

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	A ce jour, pas de sollicitation
Action n°2	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	<p>En cours et renouvelable jusqu'à échéance du Contrat de Ville.</p> <p>Calendrier relatif au décrochage : 4 réunions de suivis de plateforme, 1 réunion plénière et 2 temps forts de repérage par année scolaire ainsi qu'un repérage au flux toute l'année</p> <p>Calendrier relatif à la déscolarisation : réunions FOQUALE régulières et suivis toute au long de l'année.</p>
Action n°2	Renouvelée chaque année

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ *Indicateurs quantitatifs*

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	2016	2017	2018	2019	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action n°1 : Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire recensés chaque année par établissement dont ceux issus des quartiers	249 jeunes décrocheurs accueillis à la Mission Locale en 2015 dont 33 issus des QPV						annuelle	Mission locale et CIO
Action n°1 Nombre d'accompagnements au retour en milieu scolaire et sur les actions de lutte contre décrochage scolaire (MLDS) mis en place chaque année	Mission Locale 29 (pas de chiffres QPV)						annuelle	Mission locale et CIO
Action n°1 : Nombre de retours à une formation professionnelle à destination des décrocheurs recensés par an	Mission locale 13 (pas de chiffres QPV)						annuelle	Mission locale et CIO
Action n°2 : Evolution des taux d'absentéisme							Annuelle	Education Nationale

➤ *Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données*

FICHE ACTION N°6		
Titre	Actions de maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 4	Favoriser la maîtrise de la langue par les des élèves et leurs parents
Action(s) concernée(s)	<p>Mise en place des actions de maîtrise de la langue à destination des élèves et de leurs parents (support numérique, cours d’alphabétisation, atelier socio linguistique...)</p> <p>Mise en place de l’OEPRE : Ouvrir l’école aux parents pour la réussite des enfants</p>	

Objectifs de l’action
<p>Améliorer les résultats scolaires</p> <p>Améliorer le repérage des élèves en difficulté</p> <p>Favoriser les coopérations entre les professionnels</p>

Portage
Action concernée n°1 : Education nationale

Partenaires de l’action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort - Caisse d’Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de l’appel à projets des Contrats Locaux d’Accompagnement à la Scolarité (CLAS) afin d’aider les enfants à s’organiser et à devenir élève. - Education Nationale - Conseil Régional - Conseil Départemental des Deux-Sèvres - Communauté d’agglomération du Niortais (CAN) - Commissariat général pour l’égalité des territoires (CGET)

Effets attendus
Une amélioration des résultats scolaires des élèves inscrits dans les établissements en QPV, et particulièrement les nouveaux arrivants et allophones

Public ciblé
Les élèves inscrits dans les établissements situés dans le périmètre prioritaire, dont ceux inscrits en établissements Réseau d’Education Prioritaire (REP)

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	Education Nationale : moyens humains UPPVA 0,5 ETP sur le 1 ^{er} degré REP et 1 ETP collègue Jean ZAY CAF : mobilisation des crédits REAAP au besoin

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	Crédits spécifiques PRE

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	Septembre 2016

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Nombre d'actions de formation mises en œuvre en faveur de la maîtrise de la langue française							Annuelle	Education Nationale
Nombre de participants selon le QPV							Annuelle	Education Nationale

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

FICHE ACTION N°7		
Titre	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 1	<i>DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA REUSSITE EDUCATIVE</i>
Objectif opérationnel	OP 4	Rendre les établissements scolaires plus attractifs
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Session de « confiance en soi en milieu aquatique » ou « d'apprentissage de la natation » (projet « J'apprends à nager ») 2. Mise à disposition auprès de l'Education nationale, lors des sessions dans le temps scolaire, d'un appui pour l'apprentissage de la nage par un maître-nageur supplémentaire auprès de l'enseignant concerné, 3. Mise en place de la nouvelle sectorisation des collèges du territoire 4. Renfort d'encadrement et d'animations associatives dans les accueils de loisirs périscolaires des 5 écoles du Contrat de Ville. 5. Mise en œuvre de Coup de pouce clé et coups de pouce langage dans le cadre du PRE 	

Objectifs de l'action
<p>Favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture au sein des établissements scolaires situés dans le périmètre prioritaire</p> <p>Individualiser le parcours des élèves</p> <p>Favoriser une plus grande mixité sociale et scolaire dans les établissements du quartier</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Actions concernées n°1 et 2 : coportage Education nationale et Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> o Direction(s) concernée(s) : Sports d'eau en lien avec le service Cohésion Sociale et Insertion - Action concernée n° 3 : Conseil départemental <ul style="list-style-type: none"> o Direction concernée : Direction de l'Education - Action concernée n°4 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> o Direction concernée : Direction de l'Education

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort - Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de financeurs des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) afin d'aider les enfants à s'organiser et à devenir élève. - Education Nationale - Conseil Régional - Conseil Départemental des Deux-Sèvres - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) - Commissariat général pour l'égalité des territoires (CGET) - DDCSPP - CNDS
- Actions concernées n° 5 : CCAS

Effets attendus
réduction des écarts de résultats scolaires

Public ciblé
Les élèves inscrits dans les établissements situés dans le périmètre prioritaire, dont ceux inscrits en établissements Réseau d'Education Prioritaire (REP)

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	<p>CAN : Mise à disposition par la direction Sports d'eau de la CAN, à titre gracieux, des couloirs de nage. Leur éligibilité sera confirmée dans le cadre du BP 2017.</p> <p>Education nationale : Moyens humains et financiers élémentaires et collègue Jean Zay</p> <p>Crédits CNDS</p>
Action n°2	CAN : L'éligibilité de l'action sera étudiée dans le cadre du BP 2017.
Action n°3	Conseil Départemental : Moyens humains
Action n°4	<p>Ville de Niort : Renfort d'animation associative - 3 à 4 interventions par semaine en complément des activités réalisées par l'équipe périscolaire et/ou des partenaires dans les 5 écoles du contrat de ville (contre 2 à 3 interventions sur les 14 autres écoles municipales).</p> <p>1. Pilotage et coordination : 1 coordonnateur(trice) périscolaire dédié aux 5 écoles du territoire. 2. Equipe périscolaire : 5 Référents – 31 animateurs(trices) et surveillants 3. Formation des agents</p> <p>Dans le cadre du PEDT et du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : Renfort d'encadrement</p>

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	Crédits spécifiques Politique de la Ville pour la prise en charge pour partie d'un(e) animateur(trice) périscolaire diplômé, encadrant un groupe de 7 enfants sur l'accueil de loisirs, sur 15 séances par trimestre scolaire. Coût estimé à 2 000€/ an.
Action n°2	Crédits spécifiques politique de la ville selon les besoins du projet
Action n°3	Le budget du CD 79 est voté depuis le 21 mars-en attente de précision
Action n°4	<i>Prise en charge par les crédits spécifiques Politique de la ville à hauteur de 10 %</i>
Action n°5	PRE
Action n°5	CCAS : mobilisation de moyens humains (2 services civiques) pour Coup de pouce Clé (atelier lecture et écriture pour les enfants de CP) et Coup de pouce Langage (Atelier langage pour des enfants de maternelle) CCAS et autres partenaires : Orientation des enfants par les équipes pluridisciplinaires

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	Chaque année scolaire : 1 école par trimestre
Action n°2	
Action n°3	Informations transmises au moment des ateliers
Action n°4	Chaque année scolaire, cycle de 9 séances par trimestre et par association
Action n°5	A partir de 2015, élargissement du dispositif PRE aux 3 quartiers prioritaires

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n° 1 et n°2 : Taux de non-nageurs à l'entrée au collège Action N°1 et n°2 : Taux de nageurs							annuelle	Education Nationale
Action N°3 : en lien avec les services de l'Education nationale, mesure de rééquilibrage des effectifs des collèges (cf Jean Zay et Frontenay RR)							annuelle	Conseil Départemental en lien avec l'Education Nationale
Action n° 4 : Nombre total d'heures d'intervention associative	540 h animations.						annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education

Taux de renfort associatif= (Taux horaire d'activité par enfant pour les 5 écoles/ Taux horaire d'activité par enfant pour les 14 autres écoles)-1 Taux horaire d'activité par enfant = (nb heures d'intervention associatives dans les écolesX14 enfants par groupe)/nb d'enfants inscrits dans les écoles	+ 61% 11h02							
Action n°4: Taux de renfort encadrement = (Taux d'encadrement des 14 écoles/ Taux d'encadrement des 5 autres écoles)-1 Taux d'encadrement = fréquentation/nb d'encadrants	Mat = 55% Midi = 7% Soir1 = 31% Soir2 = 36% Mat = 8.4 (18) Midi = 21.1 (30) Soir1 = 11.8 (18) Soir2 = 8.1 (18)						annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education
Action 5 : nombre d'enfants participant aux coups de pouce Clé et coup de pouce langage							annuelle	CCAS

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.** Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°3 : en lien avec les services de l'Education nationale, mesure de l'évolution de la répartition des CSP							annuelle	Conseil Départemental en lien avec l'Education Nationale
Action 4 : Diversité des intervenants : nombre d'association et domaines d'activité	21 différentes en sports de ballon, de raquettes, de combat, danse, musique, environnement, média, théâtre, relaxation, lecture, arts						annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education

	plastiques, citoyenneté							
Action n°4 : Action de formations des encadrants	1. la résolution de problèmes et la gestion des conflits » 2. « le rôle éducatif des agents de surveillance pendant le temps de repas », 3. « l'accueil de l'enfant porteur de handicap », 4. « l'éducation au goût »						annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

Calendrier	
Action n°1	
Action n°2	Action « J'apprends à nager » mise en œuvre dès 2016
Action n°3	Cette action peut être mise en œuvre dès accord de l'Education Nationale
Action n°4	
Action n°6	
Action n°7	

Le Programme de Réussite Educative (PRE) porté par le CCAS

Outre les actions collectives portant sur la Parentalité et la Réussite Educative décrites dans les pages qui précèdent, l'accompagnement à la réussite scolaire s'appuie sur un suivi individualisé des enfants, dans le cadre du Programme de Réussite Educative (PRE), porté par le CCAS de Niort et ceci depuis 2007. Le contrat 2015-2020 ancre le PRE en confortant :

- 1- Son inscription au sein **des principaux dispositifs de la thématique Education.**
- 2- La complémentarité de ce programme **avec les actions collectives qui concourent à favoriser l'intégration de l'enfant au sein de l'école** et le déploiement du dispositif **sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André.**

Le Programme de Réussite Educative (PRE) porté par le CCAS de NIORT

1- L'inscription de ce programme au sein des principaux dispositifs de la thématique Education

Temps	Principaux dispositifs	Porteurs	Financeurs
Familial	REAPP (Réseau d'écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)	CSC	CAF-Etat-CAN
Scolaire	Moyens et Actions Educatives Spécifiques (MAES)	VDN/EN	VDN-CAN-EN
	Programme de Réussite Educative (PRE)	CCAS	Etat (crédits spécifiques politique de la ville-CGET)-CCAS
Péri ou extra-scolaire	Cycles Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)	CSC	CAF-Etat-CAN
	Projet Educatif De Territoire (PEDT)	VDN	VDN-CAN-CAF-Usagers
Dispositif GRANDIR ENSEMBLE	s'inscrivant sur les différents temps	EN En partenariat : CAN, Etat, VDN, CCAS, IREPS	VDN-CAN- Etat-CAF-ARS- FIPD

Programme de Réussite Educative

Les objectifs du dispositif :

- **Accompagnement individuel des parcours :**
 - Repérage des difficultés de l'enfant en EAJE/ accompagnement vers le soin
 - Médiation parents/école

Participation des partenaires au dispositif

- Mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire
- Financement de séjours vacances

Le Programme de Réussite Educative (PRE) porté par le CCAS de NIORT

2- La complémentarité de ce programme avec les actions collectives du plan d'actions du Contrat de Ville 2015-2020, qui concourent à favoriser l'intégration de l'enfant au sein de l'école et le déploiement du dispositif sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André.

Actions individuelles du PRE

➤ **Extension sur le nouveau périmètre**

Intégration de 2 nouvelles écoles sur le Pontreau/Colline St André

- Constitution de l'équipe pluridisciplinaire pour le nouveau quartier
- Extension de l'accès aux soins et aux loisirs dans le cadre des parcours individualisés
- Partenariat à engager avec le CSC Grand Nord

➤ **Optimisation des moyens**

- Déploiement sur le terrain du poste de coordination sur la prise en charge des dispositifs Coup de pouce sur une école
- Recrutement de 2 services civiques
- Harmonisation des temps du Coup de pouce Clé avec le temps des activités périscolaires

Actions collectives issues du Plan d'actions du Contrat de ville 2015-2020

➤ **Extension sur le nouveau périmètre**

- Extension des actions : « M'tes dents », les petits déjeuners, « découverte des métiers »
- Attribution de dotations de fonctionnement supplémentaires
- Renforcement de l'encadrement sur les temps périscolaires

➤ **Mise en œuvre d'actions nouvelles**

- Expérimentation Médiation par les pairs sur Pérochon
- Apprentissage de la natation sur les temps périscolaires pour les enfants « non nageurs »

➤ **Développement des moyens**

- Coordination périscolaire renforcée sur les 5 écoles
- Recrutement de 2 apprentis CAP petite enfance sur les maternelles de Ferry et Coubertin
 - Une plus forte implication dans le projet Grandir Ensemble par des projets spécifiques

PILIER COHESION SOCIALE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 – FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS

Objectifs Opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 6 – Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires
OP 7 – Renforcer l'information et l'accès effectif aux droits en santé	10	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics
OP 8 – Développer l'accès à la prévention et aux soins	11	Favoriser le recours à l'offre de prévention individuelle ou collective (vaccination, bilan de santé) et de dépistage (dépistage du cancer, center d'examen de santé, VIH/IST, etc.)
	12	Renforcer l'accès aux soins primaires
OP 9 - Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	13	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants

FICHE ACTION N°9		
Titre	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	
Pilier	Cohésion sociale	
Orientation stratégique	OS 2	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS</i>
Objectif opérationnel	OP 6	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires
Actions concernées	<p>1. Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - En organisant un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux <p>2. Développer des actions éducatives autour du vivant et de la relation à l'animal favorisant l'apaisement du climat scolaire (le poney maître d'école, responsabilisation de l'enfant à travers la gestion d'un poulailler...)</p> <p>3. Poursuivre l'action « médiation par les pairs » : expérimentation mise en œuvre au sein de l'école Pérochon</p> <p>4. Développer des actions collectives de prévention et de sensibilisation (action petit déjeuner, « M'Tes dents » et « M'ton goûter », secourisme...)</p> <p>5. En lien avec les équipes du Programme de Réussite Educative (PRE), et les professionnels de santé du territoire, structurer des parcours d'accès à la prévention et aux soins : orientation vers les organismes médico-sociaux, réalisations de bilans psychologiques et psychomoteurs, consultations de spécialistes</p>	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer le bien-être des enfants</p> <p>Développer chez les enfants des compétences psychosociales (estime, affirmation de soi, empathie, etc.) permettant notamment de réduire les comportements à risques</p> <p>Améliorer la connaissance en matière d'hygiène et de rythme de vie</p> <p>Favoriser l'implication des parents aux problématiques de santé des enfants</p> <p>Favoriser les coopérations entre acteurs</p>

Portage

Action concernée n°1 : Education Nationale

Action concernée n° 2 et 4 : Ville de Niort

- Direction(s) concernée(s) : Direction Education

Action concernée n°3 : CCAS dans la cadre de l'action « Grandir ensemble » portée par l'Education Nationale.

- Direction(s) concernée(s) : Service Médiation

Action concernée n°5 : CCAS pour le PRE

Partenaires de l'action

- Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Communauté d'Agglomération (CAN)
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- CGET
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) / Atelier Santé Ville (ASV)
- Ville de Niort
- Education Nationale
- Centres socioculturels (CSC)
- Conseil départemental - Protection maternelle et infantile (PMI)
- Préfecture
- Associations de parents d'élèves
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)

Effets attendus

La réduction des comportements à risque en récréation et en salle de classe

Une meilleure sensibilisation des parents sur les questions d'hygiène et de rythme de vie

L'amélioration de la santé des enfants

Une meilleure coordination entre les acteurs intervenant sur cette thématique

Public ciblé

- Les élèves des trois écoles du REP de J. Zay
- les élèves des deux autres écoles situées dans les quartiers prioritaires
- Les familles
- La communauté éducative

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	<p>ARS : moyens financiers en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles.</p> <p>Préfecture : moyens financiers FIPD</p> <p>Education nationale : Coordinatrice REP, Services civiques des écoles ainsi qu'un adulte relais et un emploi aidé pour l'élargissement de l'action sur le quartier du Pontreau/Colline St André.</p> <p>IREPS : moyens humains du coordinateur atelier santé ville et documentation</p> <p>CAF : moyens financiers</p> <p>Ville de Niort : Moyens humains, Grandir ensemble –Espaces ludiques achat de kit de jeux Dans le cadre du PEDT et du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers.</p>
Action n°2	<p>Education Nationale : 2 enseignants</p> <p>Ville de Niort (pour l'action Poney Maitre d'école) : moyens humains de coordination : 1 responsable administratif et ressources + 1 responsable service des sports+2 conseillers pédagogiques-Moyens humains pour la mise en œuvre : 1 ATSEM-1 coordinatrice scolaire -1 agent service restauration -1 professeur des écoles-2 à 4 parents accompagnateurs.</p> <p>Ville de Niort (action poulailler) : moyens humains et logistiques</p> <p>Les 2 actions qui précèdent, conduites par la Ville de Niort s'inscrivent dans le cadre du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers et du PEDT</p>
Action n°3	<p>Une équipe de 4 médiateurs sociaux et un chef de service formés à la médiation par les pairs et en mesure de former chaque année parmi les élèves de CE2, CM1 et CM2, des médiateurs.</p> <p>17 membres de la communauté éducative formés à la médiation.</p>
Action n°4	<p>-Ville de Niort : Pilotage coordinateur(trice) périscolaire, référents, équipes périscolaires, pilotage responsable restauration, équipe restauration et services civiques</p> <p>Dans le cadre du PEDT et du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers.</p> <p>- CPAM : moyens financiers et logistiques. « M'Tes dents » comporte une action d'information, de sensibilisation ainsi qu'une action de dépistage par un chirurgien-dentiste.</p> <p>-IREPS : moyens humains du coordinateur Atelier Santé Ville</p>
Action n°5	<p>Moyens humains des partenaires du PRE : L'orientation des enfants est faite par les équipes pluridisciplinaires</p>

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	Crédits de la politique de la ville
Action n°2	Crédits de la politique de la ville
Action n°3	
Action n°4	Crédits spécifiques de la politique de la ville

Action n°5	Crédits PRE pour les prises en charge qui suivent : bilans psychomoteurs, séance de psychomotricité, suivi psychologique à destination des enfants scolarisés dans les écoles des QPV. Intervention des professionnels dans un cadre conventionné avec le CCAS.
Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	Renouvellement jusqu'à échéance du Contrat de ville Année scolaire
Action n°2	Renouvellement jusqu'à échéance du Contrat de ville Année scolaire
Action n°3	Septembre 2016-juin 2017 : formation, suivi et encadrement d'une nouvelle cohorte de médiateurs au sein de l'école élémentaire E. Pérochon
Action n°4	Renouvellement jusqu'à échéance du Contrat de ville
Action n°5	Renouvellement jusqu'à échéance du Contrat de ville

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Indicateurs de suivi relatifs à l'action « Grandir ensemble »							annuelle	Education nationale
Action n°2 : Nombre de classes et d'élèves participants							annuelle	Ville de Niort Direction de l'Education
Action 3 : nombre d'enfants formés à la médiation	15						annuelle	CCAS
Action 3 : Nombre de professionnels sensibilisés	17						annuelle	CCAS
Action 3 : Nombre d'enfants médiateurs en activité	15						annuelle	CCAS

Action n°4 : Nombre d'enfants bénéficiaires de ces actions	Ptit déj = (775 personnes + 70 parents et/ou enseignants) M'tes dents = 150 CP M'ton goûter = 64 enfant Secourisme : un groupe de 10 enfants						annuelle	Ville de Niort Direction de l'Education
Action n° 4 : M'tes dents : Nombre de classes visitées par la caisse. Taux de participation à l'examen Bucco-dentaire. Nombre de dépistage réalisé par un chirurgien-dentiste (à partir de septembre 2016)							annuelle	CPAM
Action 5 : - Repérage du nombre d'enfants requérant un suivi individualisé de santé - Nombre d'enfants accédant à une prise en charge par le PRE, - Dont part accédant à un suivi individualisé de santé - Nombre de relais passés entre une situation pris en charge par le PRE puis pris en charge par le droit commun							Annuelle	CCAS

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

Action 2 : Poney – Acquisition de savoirs, savoir –faire, savoir-être ; retours par les enseignants

FICHE ACTION N°10		
Titre	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 2	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS</i>
Objectif opérationnel	OP 7	Renforcer l'information et l'accès effectif aux droits en santé
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1 Mobiliser le plan d'action CPAM au bénéfice des habitants QPV, notamment pour vérifier les droits à la CMUC, mise en place de réunions d'information à destination des professionnels de l'accompagnement social et de l'insertion... 2 Mettre en place le « Parcours Santé Jeunes » 3 Mettre en œuvre le « projet santé » de la Mission Locale qui favorise l'accès aux droits et l'accès à la prévention sur les thématiques prioritaires (conduites addictives, vie affective et sexuelle, nutrition, bien-être / mal-être...) : <ul style="list-style-type: none"> - en menant des actions de sensibilisation, d'information et de prévention en direction des jeunes, - en développant la coopération entre tous les acteurs des quartiers politique de la ville sur le domaine de la santé 4 Favoriser le contact direct entre les acteurs du social et de la santé par un interlocuteur référent pour les cas complexes ou d'urgence et par la création d'une ligne « urgence précarité » 	

Objectifs de l'action
Identifier les freins à l'accès aux droits Permettre aux professionnels du territoire de connaître et de maîtriser les différentes structures, dispositifs et droits mobilisables en matière de santé Rendre accessible l'information sur les droits en santé Accompagner les publics dans les démarches d'accès aux droits

Portage
Actions concernées n°1, 2 et 4 : CPAM Actions concernée n°3 : Mission locale

Partenaires de l'action

- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Agence régionale de santé (ARS)
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Centre hospitalier de Niort / PASS (permanence d'accès aux soins)
- Centre locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC)
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) / Atelier Santé Ville (ASV)
- Conseil départemental des Deux-Sèvres
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- Mission Locale Sud Deux Sèvres
- Agora Maison des Adolescents
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)
- Associations de prévention santé

Effets attendus

La réduction des écarts d'accès aux soins par rapport à l'ensemble de la population
Une meilleure connaissance, appropriation et utilisation des services et dispositifs en fonction des besoins
Une amélioration du bien-être des différents types de public

Public ciblé

- Les populations des quartiers prioritaires
- Les professionnels du médico-social, du social et de l'accompagnement

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	CPAM : moyens humains, techniques et financiers
Action n°2	CPAM : moyens humains, techniques et financiers
Action n°3	Mission Locale : moyens humains et logistiques IREPS : moyens humains du coordinateur Atelier Santé Ville ARS : financements en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles
Action n°4	CPAM : moyens humains, techniques et financiers

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	Crédits spécifiques politique de la Ville
Action n°4	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	
Action n°4	

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de bénéficiaires de la CMU, CMU-C, ACS, AME							Annuelle	CPAM
Action 1 : Nombre de séances d'informations collectives. Nombre d'entretiens individuels.							Annuelle	CPAM
Action n°2 : Nombre d'actions réalisées. Nombre de jeunes vus lors des séances collectives Nombres de jeunes qui ont ouvert un compte Améli Nombres de jeunes qui passent un Examen de prévention Santé							Annuelle	CPAM
Action 2 et 3 : Nombre de participants aux actions de sensibilisation/ selon le QPV							Annuelle	CPAM
Action n°4 : Nombre de contacts de la LUP (ligne urgence précarité)							Annuelle	CPAM

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

➤ Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

FICHE ACTION N°11		
Titre	Favoriser le recours à l'offre de prévention individuelle ou collective (vaccination, bilan de santé) et de dépistage (dépistage du cancer, center d'examen de santé, VIH/IST, etc.)	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 2	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS</i>
Objectif opérationnel	OP 8	Développer l'accès à la prévention et aux soins
Action(s) concernée(s)	1. Mobiliser les dispositifs de droit commun en les déclinant sur les QPV par des actions individuelles ou collectives (PMI, Maison des adolescents, programme de dépistage et de vaccinations) Et particulièrement : amélioration de l'accès au centre d'examen de santé de la CPAM	

Objectifs de l'action
Améliorer le recours à l'offre de prévention individuelle ou collective Renforcer l'accès aux soins primaires Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n°1 : CPAM L'Agence Régionale de Santé est partenaire de l'action

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD), - Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), - Atelier Santé Ville (via IREPS), - Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), - Mission Locale Sud Deux Sèvres, - Centre Information Jeunesse, - Caisse d'Allocations Familiales (CAF), - Conseil Départemental des Deux-Sèvres, - Ville de Niort, - Agence régionale de santé (ARS), - Etablissements de santé, associations caritatives, acteurs de prévention, professionnels du social et de l'accompagnement professionnel, - Conseil citoyens, Conseils de quartier, habitants des quartiers prioritaires. - Réseau Addictions des Deux-Sèvres - Agora Maison des Adolescents - Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1

Effets attendus

Une meilleure adaptation des services et dispositifs aux besoins des populations
Une utilisation renforcée des services et dispositifs de prévention et de soins
Une meilleure coordination des acteurs
La réduction des écarts d'accès aux soins par rapport à l'ensemble de la population
Une amélioration du bien-être des différents types de public

Public ciblé

- Les personnes en situation de précarité résidant sur les quartiers prioritaires ;

Une attention particulière sera portée aux populations dites « fragiles » ou vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, populations issues de l'immigration, jeunes et adultes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, jeunes en errance et « grands marginaux ».

- Les professionnels de santé de 1er recours, professionnels des établissements de santé et médico-sociaux, les professionnels du social et de l'accompagnement, les associations caritatives, etc.

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1

CPAM moyens humains, logistiques et financiers
ARS moyens financiers

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de programmes d'éducation à la santé développés par public au sein du Centre d'examen de Santé							Annuelle	CPAM
Action 1 : Nombre de bénéficiaires des programmes (dont ceux qui ont bénéficié d'un examen périodique de santé)							Annuelle	CPAM
Action n°1 : Nombre de bénéficiaires d'un examen prévention santé (EPS) au centre d'examen de santé Nombre de consultations tabac pour les habitants des QPV							Annuelle	CPAM

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°12		
Titre	Renforcer l'accès aux soins primaires	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 2	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS</i>
Objectif opérationnel	OP 8	Développer l'accès à la prévention et aux soins
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuivre le partenariat avec l'équipe mobile d'action psychiatrique et de précarité (EMAPP) 2. Accompagner le déplacement pour les personnes âgées 3. Favoriser des modes de prises en charge pluridisciplinaires entre les médecins de ville et les professionnels médico-sociaux et sociaux, et en expérimentant des dispositifs « passerelles », favorisant de nouvelles pratiques professionnelles entre professionnels ; 4. Accompagner les publics pour mieux appréhender les modalités d'accès au système de santé et repérer les structures ressources ; 5. Lever les freins à la mobilité et aider à l'accompagnement physique vers le soin : Notamment propositions d'accompagnement par l'équipe des « ambassadeurs des transports (service civique) » de la CAN pour faciliter l'accès aux démarches de soins 6. Mettre en place la Plateforme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé (PFIDASS) de la CPAM : repérage du renoncement aux soins en lien avec l'hôpital à partir de 2017 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer le recours à l'offre de soins</p> <p>Renforcer l'accès aux soins primaires</p> <p>Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs</p>

Portage
<p>Actions concernées n°1 et 2 : CCAS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Service Intervention Sociale et Service Maintien à Domicile <p>Actions concernées n°3 et 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'ARS est partenaire de l'action <p>Action concernée n°5 : CAN Direction Transports</p> <p>Action concernée n°6 : CPAM</p>

Partenaires de l'action

- Services de l'hôpital dont la PASS
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),
- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN),
- Atelier Santé Ville (via IREPS),
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET),
- Mission Locale Sud Deux Sèvres,
- Centre Information Jeunesse,
- Caisse d'allocations familiales (CAF),
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
- Ville de Niort,
- Agence régionale de santé (ARS),
- Etablissements de santé, associations caritatives, acteurs de prévention, professionnels du social et de l'accompagnement professionnel,
- Conseil citoyens, Conseils de quartier, habitants des quartiers prioritaires.

Effets attendus

Une meilleure adaptation des services et dispositifs aux besoins des populations
Une utilisation renforcée des services et dispositifs de prévention et de soins
Une meilleure coordination des acteurs

Public ciblé

- Les personnes en situation de précarité résidant sur les quartiers prioritaires ;

Une attention particulière sera portée aux populations dites « fragiles » ou vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, populations issues de l'immigration, jeunes et adultes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, jeunes en errance et « grands marginaux ».

- Les professionnels de santé de 1er recours, professionnels des établissements de santé et médico-sociaux, les professionnels du social et de l'accompagnement, les associations caritatives, etc.

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	CCAS : moyens humains, techniques et financiers
Action n°2	CCAS : moyens humains, techniques et financiers
Action n°3	ARS : moyens financiers en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles
Action n°4	ARS : moyens financiers en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles
Action n°5	CAN : moyens financiers et humains Région : moyens financiers sous réserve de la mise en œuvre d'une convention avec Unis-Cités Etat : moyens humains dans le cadre des services civiques
Action n°6	CPAM : moyens humains, techniques et financiers

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	
Action n°4	Crédits spécifiques politique de la Ville au besoin
Action n°5	
Action n°6	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	Renouvellement jusqu'à échéance du Contrat de ville
Action n°4	
Action n°5	
Action n°6	

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°2 : Nombre de personnes accompagnées (dont motif lié à la santé)							Annuelle	CCAS
Action n° 3 et n°4 : Nombre d'accompagnements collectifs/individuels réalisés Nombre de professionnels de santé mobilisés							Annuelle	ARS

Action 5 : Nombre d'accompagnements par « les ambassadeurs des transports »							Annuelle	CAN
Action n°6 : Nombre de renoncements aux soins repérés (à partir de 2017)							Annuelle	CPAM

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : bilan de la convention CCAS/EMAPP : fonctionnement du SAMU social partenarial							Annuelle	CCAS

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION 13 – Atelier Santé Ville		
Titre	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 2	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS, A LA PREVENTION ET AUX SOINS DES HABITANTS DES QUARTIERS</i>
Objectif opérationnel	OP 9	Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville
Actions concernées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre une veille sur les besoins de santé des quartiers 2. Impliquer les différents acteurs intervenant dans le champ de la santé, pour favoriser une approche globale de la santé (sanitaires, sociaux, médico-sociaux, de l'insertion, éducation, etc.) ; 3. Impliquer les habitants dans les problématiques de santé vécues sur leur quartier ; 4. Identifier et accompagnement des ressources pour débiter une réflexion locale sur l'offre de soins 5. Proposer un appui méthodologique à la mise en œuvre du programme d'actions de l'objectif santé 6. Prendre en compte la dimension « santé » dans les autres volets du contrat de ville 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer le bien-être des différents types de publics Améliorer la connaissance en matière de bien-être et de santé Améliorer le recours à l'offre de soins Renforcer l'accès aux soins primaire Améliorer les parcours de santé Encourager le développement d'une approche globale de la santé Développer des stratégies d'actions adaptées aux spécificités et besoins des quartiers Favoriser l'implication des parents aux problématiques de santé des enfants Favoriser la connaissance mutuelle, la mise en réseau et les coopérations entre acteurs</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Actions: Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé en lien avec l'Agence Régionale de Santé <ul style="list-style-type: none"> o Direction(s) concernée(s) : Directeur(trice) adjoint(e) o Fonction du ou des référent(s) : Coordinateur(trice) de l'Atelier Santé Ville o Directions concernées : Délégation départementale des Deux-Sèvres o Fonction du ou des référent(s) : Chargé(e) de mission territoriale des Deux-Sèvres

Partenaires de l'action

- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Communauté d'agglomération (CAN)
- Agence régionale de santé (ARS)
- CGET
- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) / Atelier Santé Ville (ASV)
- Ville de Niort
- Education Nationale
- Centres socioculturels (CSC)
- Département des Deux-Sèvres - Protection maternelle et infantile (PMI)
- Préfecture
- Associations de parents d'élèves
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- CAF
- Hôpital
- CLIC
- CIJ
- Mission Locale Sud Deux-Sèvres
- AGORA – MDA
- Etablissements de santé, associations caritatives, acteurs de prévention, professionnels du social et de l'accompagnement professionnel
- Conseil citoyens, Conseils de quartier, habitants des quartiers prioritaires
- ...

Effets attendus

Une identification des besoins de santé des habitants affinée
Une meilleure coordination et coopération des acteurs du territoire
L'émergence de projets ou actions répondant aux besoins de santé repérés
La réduction des écarts d'accès aux dispositifs de prévention, aux droits et aux soins par rapport à l'ensemble de la population
Une meilleure connaissance, appropriation et utilisation des services et dispositifs en fonction des besoins
Une amélioration du bien-être des différents types de public
Une meilleure adaptation des services et dispositifs aux besoins des populations
Une utilisation renforcée des services et dispositifs de prévention et de soins

Public ciblé

- Les habitants des quartiers politique de la ville. Une attention particulière sera portée aux populations dites « fragiles » ou vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, populations issues de l'immigration, jeunes et adultes en parcours d'insertion sociale et professionnelle, jeunes en errance et « grands marginaux ».
- Les acteurs des domaines : social, sanitaire, éducatif, de l'insertion...
- Les acteurs de proximité (commerçants...)

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	ARS : moyens financiers en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles	1
Action n°2		2
Action n°3		n°3 : CPAM : Moyens humains : Contributions du/de la coordinateur(trice) « mois sans tabac ». Moyens financiers : participation du Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaire (SNPEIS)
Action n°4		4
Action n°5		5
Action n°6		6

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Crédits spécifiques CGET
Action n°2	
Action n°3	
Action n°4	
Action n°5	
Action n°6	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	Spécifiquement pour l'action de la CPAM : « Mois sans tabac » en novembre de chaque année.
Action n°4	
Action n°5	
Action n°6	

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Annuelle	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°2 : Nombre d'acteurs impliqués							Annuelle	IREPS
Action n°3 : Nombre d'habitants participants							Annuelle	IREPS
Action n°3 : Nombre de consultation avec un médecin tabacologue du centre d'examen de santé. Nombre de réunions d'informations dans les QPV							Annuelle	CPAM

➤ Indicateurs qualitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Modalités de rencontres avec les habitants et de démarches de groupes de travail Communication dans le cadre du copil des données de la veille							Annuelle	IREPS
Action n°2 : Diversité des acteurs mobilisés Type de projets induits							Annuelle	IREPS

Action n°3 : Echelle de participation à définir en 3 niveaux = information/mobilisation/implication							Annuelle	IREPS
Action n°4 : Prise de contact avec les professionnels de santé identifié par l'ARS							Annuelle	IREPS
Action n°5 : Actions réalisées Actions accompagnées							Annuelle	IREPS
Action n°6 : Intégration de la thématique santé dans les autres volets du CDV							Annuelle	IREPS

➤ ***Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données***

PILIER COHESION SOCIALE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 – FAVORISER L'ACCES AUX DROITS

Objectifs opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 9 -Informer sur les droits	18	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives
OP 9 -Informer sur les droits	19	Favoriser la réduction de la fracture numérique par le développement d'une médiation

FICHE ACTION N°18		
Titre	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 3	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS</i>
Objectif opérationnel	OP 9	Informers sur les droits
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement de la connaissance du monde judiciaire auprès des collégiens en QPV et des lycéens en mobilisant le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD) 2. Le « Rallye citoyens » portée et organisée par les jeunes de quartiers via les centres socio-culturels (action d'animation interministérielle) 3. Le renforcement dans les QPV de la communication sur les possibilités offertes par le nouveau réseau de transport de la CAN (gratuité des transports à horizon mi-2017) 4. La création de guides thématiques en langage accessibles au grand public pour faciliter la compréhension du droit de la famille (naissance, décès, mariage, etc.) 5. L'amélioration des conditions d'accès aux droits par une démarche expérimentale des travailleurs sociaux (diagnostic des services existants et du degré d'appropriation collective) 6. Le maintien des permanences des partenaires par la mise à disposition des locaux à titre gracieux au sein des deux mairies de quartier : service d'écrivain public, justice, action sociale, administratif, insertion professionnelle 7. Le maintien du service d'écrivain public (SEP) 8. L'instruction des dossiers administratifs au sein des deux mairies de quartier : carte d'identité, passeport, demandes d'acte, inscriptions scolaires 9. Faciliter l'accueil, l'information et l'orientation des habitants au sein des mairies de quartier 10. La réflexion sur le dispositif « Maison de service aux publics » (lien avec l'étude de programmation place Strasbourg Denfert Rochereau et l'étude développement économique) 	

Objectifs de l'action
Garantir un égal accès aux droits à tous les habitants des quartiers prioritaires Favoriser une meilleure appropriation des droits des publics précaires et scolaires des quartiers prioritaires

Portage

- **Action concernée n° 1** : CDAD en lien avec l'Education nationale
- **Action concernée n°2** : Action inscrite dans le cadre de l'AAP du pilier Cohésion sociale du Contrat de ville
- **Action concernée n°3** : Communauté d'agglomération du Niortais
 - o Direction(s) concernée(s) : Direction des transports en lien avec la direction Cohésion sociale et Insertion
- **Actions concernées n°4,6, 8 et 9** : Ville de Niort :
 - o Direction(s) concernée(s) : Direction Formalités citoyennes
- **Action concernée n°5** : CCAS
- **Action concernée n°7** : Action inscrite dans le cadre de l'appel à projets du pilier Cohésion sociale du Contrat de ville
- **Action concernée n° 10** : Ville de Niort (Etude de programmation) et la Communauté d'Agglomération du Niortais (Etude développement économique)

Partenaires de l'action

- CDAD (Conseil départemental de l'accès aux droits)
- Mission Locale
- Pôle Emploi
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- CAF
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- Services de l'Etat : Préfecture, Police, Gendarmerie, Services de Secours, justice et pénitencier, prévention (action d'animation interministérielle)
- Ville de Niort
- Communauté d'agglomération du Niortais
- Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
- Conseils citoyens

Effets attendus

Une meilleure information des jeunes et des publics précaires sur les droits et le fonctionnement des institutions publiques

Public ciblé

Tout public

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - DSDEN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : 1 personne mobilisée - FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) :
Action n°2	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - DDCSPP : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens financiers : BOP 163 - Préfecture : FIPD - Partenaires institutionnels (Ville de Niort, CAN, Police Municipale, ...) : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : temps variable selon l'année
Action n°3	<ul style="list-style-type: none"> - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains et financiers : les moyens mobilisés pour cette action s'inscrivent dans le cadre de l'action « Ambassadeurs des transports » (crédits CAN-Région –Etat). Leur éligibilité sera étudiée dans le cadre du BP 2017.
Action n°4	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : conception et production des documents par les services communication et accueil formalités administratives
Action n°5	<ul style="list-style-type: none"> - CCAS : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : réalisation d'un état des lieux partenarial par 3 travailleurs sociaux sur les conditions d'accès aux droits sur le quartier du Clou Bouchet : l'existant sur le quartier, les modes de coopération entre les partenaires, les projets à développer en partenariat. - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : accompagnement de l'Observatoire des solidarités dans la méthodologie de réalisation de l'état des lieux
Action n°6	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens matériels : mise à disposition de locaux au sein des 2 mairies de quartier o Moyens humains : temps à préciser chez les agents des mairies de quartier - CCAS (permanence en mairie de quartier) : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : (accompagnement social des bénéficiaires du RSA) - Ensemble des partenaires : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : réunion partenariale de l'ensemble des partenaires intervenant en mairies de quartier)
Action n°7	<ul style="list-style-type: none"> - CAF : moyens financiers - CCAS : moyens financiers - Ville de Niort : moyens logistiques
Action n°8	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : agents des mairies de quartier et service courrier
Action n°9	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : agents des mairies de quartier o Moyens matériels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'agrandissement de la mairie de quartier du Clou Bouchet ▪ Signalétique dans le quartier pour accéder à la mairie de quartier ▪ - Antenne médico-sociale du Clou Bouchet (AMS)
Action n°10	

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°2	Crédits spécifiques à envisager selon l'ampleur du projet
Action n°3	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°4	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°5	
Action n°6	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°7	Crédits spécifiques
Action n°8	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°9	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°10	

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	
Action n°2	1 session par an, renouvelable chaque année
Action n°3	A partir de début 2017 pour préparer mise en place du nouveau réseau de transport.
Action n°4	Action continue
Action n°5	En cours
Action n°6	Janvier à juin 2016 : entretiens, diagnostic Juin 2016 : restitution Septembre à décembre 2016 : enquête (éventuelle) auprès des habitants
Action n°7	Action continue
Action n°8	Action continue
Action n°9	Action continue
Action n°10	

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de collégiens participants et par établissements (dont ceux issus des QPV)							Annuelle	CDAD/Collèges
Action 1 : Nombre de sessions mises en œuvre							Annuelle	CDAD/Collèges
Action 2 : Nombre de participants dont ceux issus des QPV Dont part des femmes							Annuelle	CSC
Action n°3 : Nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées dont celles en direction des habitants des QPV							Annuelle	L'organisme d'intermédiation Services Civiques en lien avec les Directions transports et Cohésion sociale et Insertion
Action 4 : Nombre de guides, supports thématiques diffusés	3000						Annuelle	Ville de Niort (Services formalités administratives)
Action 5 : nombre de réunions partenariales	4 jrs par semaine au Clou Bouchet						Annuelle	CCAS
Action 7 : Nombre d'interventions Nombre de personnes rencontrées							Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)
Action 8 : Nombre de dossiers instruits en mairie de quartiers (CNI, passeports, inscriptions scolaires, etc.)							Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)
Action 8 : Nombre d'accueil en mairie de quartier	CB : 15 000 TCG : 7000						Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)
Action 8 : Nombre d'inscriptions scolaires en mairie de quartier							Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)
Action n° 9 : Nombre de personnes accueillis							Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action n°4 : Vérifier l'accessibilité du langage auprès du conseil citoyen							Annuelle	Ville de Niort
Action 5 : Dynamique partenariale de terrain au Clou Bouchet							Ponctuelle	CCAS

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°19		
Titre	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 3	<i>FAVORISER L'ACCES AUX DROITS</i>
Objectif opérationnel	OP 9	Informer sur les droits
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le développement d'une culture républicaine d'accès dématérialisé aux droits et aux loisirs par la mise en place d'ateliers d'éducation à « l'image » et à l'accompagnement des populations les plus éloignées 2. L'expérimentation en lien avec les CSC des quartiers pour favoriser l'accès aux prestations et informations CAF des familles 3. Dans le cadre du nouveau réseau de transport au 2^{ème} semestre 2017, mise en œuvre d'applications spécifiques multimodales pour smartphone, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public : un accompagnement est prévu pour l'appropriation de ce nouvel outil 4. L'accès libre et l'accompagnement à l'utilisation des outils informatiques dans les mairies de quartier (Réalisation d'une cartographie des lieux où l'accès aux postes informatiques est libre) 	

Objectifs de l'action
<p>Garantir un égal accès aux droits à tous les habitants des quartiers prioritaires</p> <p>Favoriser une meilleure appropriation des droits des publics précaires et scolaires des quartiers prioritaires</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Actions concernées n°1 : Services de l'Etat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : DDCSPP - Action concernée n°2 : Caisse d'Allocations Familiales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Parentalité ○ Fonction du ou des référent(s) : Conseiller(e) Technique Parentalité et Médiateur(trice) Familial(e) - Action concernée n°3 : Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées et référentes : Service Transports en lien avec service cohésion sociale et insertion - Actions concernées n°4 et 5 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Direction Systèmes d'information et de télécommunication, Direction de l'accueil et des Formalités citoyennes (DAFC)

Partenaires de l'action

- CDAD (Conseil départemental de l'accès aux droits),
- Mission Locale,
- Pôle Emploi,
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres,
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Services de préfecture, police, justice, prévention (action d'animation interministérielle).
- CAN
- Ville de Niort
- CAF
- Préfecture
- CSC

Effets attendus

Une meilleure information des jeunes et des publics précaires sur les droits et le fonctionnement des institutions publiques
Des médiations sont mises en place pour faciliter l'accès aux droits via les outils numériques

Public ciblé

Tout public des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- Services de l'Etat :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : Mission(s) de service civique pour améliorer l'autonomie des habitants dans les démarches notamment dématérialisées
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- CAF :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : formation par la CAF des acteurs des CSC participant à l'actiono Moyens financiers : subvention pour l'achat de matériel informatique
Action n°3	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : les moyens mobilisés pour cette action s'inscrivent dans le cadre « Ambassadeurs des transports ». L'éligibilité de cette action sera étudiée dans le cadre du BP 2017.
Action n°4	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens matériels : outils logistiqueso Moyens humains : agents des mairies de quartiers pour l'utilisation du matériel
Action n°5	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens financiers : à définir et conditionner à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics de la ville, financés dans le cadre des aménagements urbains (ANRU)

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°4	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°5	Financement ANRU (conditionné à la réalisation de l'opération)

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	
Action n°2	L'action est en cours. Elle est mise en œuvre sur les CSC des 3 quartiers prioritaires. Une évaluation est prévue début 2017.
Action n°3	A partir de mi 2017, mise en place du nouveau réseau de transport
Action n°4	En continu
Action n°5	2019 à 2025

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Nombre de sessions Nombre de participants							Annuelle	Services de l'Etat
Action 3 : Définir des indicateurs de suivi avec le prestataire retenu							Annuelle	CAN (Service Transport)
Action 4 : Nombre d'accompagnements aux démarches dématérialisées demandées/réalisées							Annuelle	Ville de Niort (Mairies de quartier)

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 2 : Typologie des personnes reçues (homme, femme, personne seule, famille, ;..)								CAF (Expérimentation)
Action 2 : Origine de la venue des personnes reçues (usager des CSC, info CAF, orientation partenaire)								CAF (Expérimentation)
Action 2 : Motif de la venue des personnes reçues								CAF (Expérimentation)
Action 2 : Temps de travail consacré à l'expérimentation par la Chargée d'accueil								CAF (Expérimentation)

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

PILIER COHESION SOCIALE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 – RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES

Objectifs opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 10 -Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	20	Renforcer la communication sur la tarification sociale de la CAN
OP 10 -Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	21	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture sportive et culturelle
OP 10 -Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	22	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2
OP 10 -Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	23	Améliorer l'accès aux équipements communautaires par la mobilité
OP 11 -Développer le lien social et intergénérationnel	24	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires
OP 12 -Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants

FICHE ACTION N°20		
Titre	Renforcer la communication sur la tarification sociale de la CAN	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 10	Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le renforcement de la communication sur les dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » (ciblés sur les 6-16 ans) auprès : des usagers, des acteurs relais et des associations afin de favoriser de nouveaux conventionnements de prestataires (permanence de proximité du quartier du Clou Bouchet) 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer l'accès à l'offre de loisirs, de sports, d'éducation populaire en agissant sur les freins financiers</p> <p>Favoriser l'accès aux équipements culturels du territoire</p> <p>Favoriser la pratique sportive et de loisirs pour tous les publics</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n°1 : Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Cohésion Sociale et Insertion

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - CGET - Les équipements de la CAN : piscines, musées, conservatoire, bibliothèques/médiathèques, musées et écoles d'arts plastiques. - Acteurs associatifs dans les domaines : sportifs, culturels, loisirs...

Effets attendus
<p>L'augmentation de la part des publics des quartiers prioritaires utilisant les équipements sportifs et culturels de la CAN</p> <p>L'accroissement du nombre de pratiquants issus des quartiers prioritaires, au sein d'associations proposant des activités sportives, culturelles et de loisirs</p>

Public ciblé
<p>Pour le dispositif « Ma carte » : tout public dont ceux issus des quartiers prioritaires</p> <p>Pour le dispositif « chèques loisirs » : les 6-16 ans dont ceux issus des quartiers prioritaires.</p>

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : 2 agents d'accueil (1,5 ETP) dans le cadre des dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » de la CAN.
------------	---

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Crédits CGET en complément des crédits de droit commun de la CAN.
------------	---

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	En cours, renouvelable sur la période du Contrat de Ville
------------	---

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : nombre de conventionnements de prestataires							Annuelle	Direction de la Cohésion Sociale
Action 1 : Nombre d'équipements communautaires dans lesquels sont utilisés les dispositifs cités.							Annuelle	Direction de la Cohésion Sociale
Action 1 : Nombre de chèques loisirs utilisés	23% des bénéficiaires des chèques loisirs issus des QPV						Annuelle	Direction de la Cohésion Sociale

➤ Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

--

FICHE ACTION N°21		
Titre	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture sportive et culturelle	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 10	Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs
Actions concernées	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'insertion dans les Conventions d'objectifs avec les équipements labellisés des objectifs du contrat de ville, notamment dans les conventions du Camji, de la Scène nationale et du Centre d'art photographique <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation d'actions de médiation par ces équipements, spécifiques aux QPV ○ Mise en cohérence des conventions d'objectifs des différents financeurs (mise en œuvre des circulaires interministérielles) 2. Favoriser les résidences et les interventions d'artistes sur des projets ambitieux à destination des jeunes et de leurs parents 3. Activités seniors : activités physiques proposées pour les personnes de plus de 60 ans à partir de septembre 2016 4. Favoriser la pratique sportive des jeunes des quartiers, à travers les actions suivantes au sein du QPV Pontreau Colline Saint André, à titre d'exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1) Accueil des jeunes du Pontreau pendant les vacances scolaires, en lien avec le CSC Grand Nord ○ 2) Mise en place d'un parcours d'orientation à proximité du stade Espinassou pour les collégiens et habitants du Pontreau, en lien avec les professeurs d'EPS et de Niort Azimut ○ 3) Développement de la pratique sportive féminine, en lien avec le Niort Handball Souché Gymnase du Pontreau ○ 4) Développement d'action passerelles avec le stade Niortais Rugby et les jeunes du Pontreau ○ 5) Rénovation du parcours santé situé à proximité du stade Espinassou ○ 6) Parcours individualisé d'accès au sport, à la culture, aux loisirs et aux vacances ○ 7) Anios : offre renforcée d'activités sportives dans les trois quartiers prioritaires 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer l'accès à l'offre de loisirs, de sports, d'éducation populaire en agissant sur le coût, la mobilité, les barrières culturelles et les freins symboliques</p> <p>Favoriser l'accès aux équipements culturels du territoire</p> <p>Favoriser la pratique sportive et de loisirs pour tous les publics</p>

Portage

- **Action concernée n°1** : Co-portage Ville de Niort ; DRAC et les équipements conventionnés
 - o Direction concernée : Culture (VDN)
 - o Fonction du ou des référent(s) : Directeurs(trices) des équipements conventionnés

- **Actions concernées n°2** : DRAC (dans le cadre d'un appel à projets)

- **Action concernée n° 3** : Co-portage Ville de Niort et le CLIC (participation des associations sportives)

- **Action concernée n°4**: Co-portage Ville de Niort et CCAS dans le cadre du PRE
 - o Direction(s) concernée(s) : Service des Sports et CCAS

Partenaires de l'action

- Caisses d'allocations familiales,
- Centre communal d'action sociale,
- Direction Régionale des affaires culturelles,
- Conseil régional, Education nationale,
- Communauté d'agglomération du Niortais,
- Ville de Niort,
- Conseil départemental des Deux-Sèvres,
- Conseil régional,
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), « Pôle handicap » départemental,
- Centres socio-culturels, acteurs associatifs, sportifs, culturels, etc.
- CLIC

Effets attendus

L'augmentation de la part des publics prioritaires utilisant les équipements sportifs et culturels du territoire
L'accroissement du nombre de pratiquants d'activités sportives, culturelles et de loisirs

Public ciblé

Tout public

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : la mission du responsable service Culture, comportant l'animation et le suivi des conventions avec les équipements culturels labellisés o Outil juridique : renouvellement des conventions pluriannuelles à court terme (2017 : scène nationale et centre d'art) o Moyens financiers : subventions attribuées aux équipements par la Ville de Niort - Etat - DRAC : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : voir conventions d'objectifs o Moyens financiers : voir conventions d'objectifs
Action n°2	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : à préciser o Outils juridiques : appel à projets (accompagnement des structures)
Action n°3	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens financiers : subvention au CLIC et moyens humains de la ville
Action n°4	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort (Service Sports) : 4.1 Accueil des jeunes du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie en lien avec le CSC Grand nord. <ul style="list-style-type: none"> - Coût d'un animateur du CSC - Présence d'un agent d'exploitation des équipements sportifs pour l'utilisation de la salle de Pontreau ou du microsite du stade Espinassou. 4.2 Mise en place d'un parcours d'orientation, à proximité du stade Espinassou, accessibles aux habitants du quartier ainsi qu'aux élèves et collégiens. <ul style="list-style-type: none"> - Projet estimé à 3 000 € (budget service des sports) en cours d'installation. 4.3 Développement de la pratique féminine en lien avec le Niort Hand Ball Souchéen. Projet en cours. <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un créneau à la salle du Pontreau (lundi soir). 4.4 Développement d'actions passerelles entre le stade Niortais Rugby et les jeunes du quartier. Le club prend contact avec le CSC Grand Nord et doit formaliser un projet avec le service des sports (action en cours) 4.5 Rénovation du parcours de santé dont le départ se situe à proximité du stade Espinassou. Equipement en accès libre pour l'ensemble des habitants. <ul style="list-style-type: none"> - Action en cours en lien avec le budget de la Direction des espaces publics. 4.6 Par le CCAS dans le cadre du PRE : Proposition aux familles d'un accueil en centre de loisirs pendant les vacances dans le cadre du volet Educatif du contrat de ville

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°4	<p>Pas de crédits spécifiques sollicités à ce jour sauf pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5) crédits spécifiques ANRU possibles 6) crédits CGET sur le PRE

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	2016 : année d'évaluation des conventions en cours 2017 : entrée en vigueur des nouvelles conventions
Action n°2	
Action n°3	Septembre 2016
Action n°4	Pour le service Sports de la Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> - 4.1 : actions en cours - 4.2 : avril 2016 - 4.3 : saison 2015/2016 et qui devrait se poursuivre en 2016/2017 - 4.4 : saison 2015/2016 et qui devrait se poursuivre en 2016/2017 - 4.5 : 2^{ème} semestre 2016 - 4.6 pour le CCAS : Renouvelable jusqu'à échéance du contrat

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action n°1 : Nombre d'actions spécifiques réalisées							Annuelle	Ville de Niort
Action 3: Nombre d'activités physiques réalisées pour les plus de 60 ans (+ fréquentation selon QPV) - Pass'sports Séniors en cours de création							Annuelle	Ville de Niort (Service Sport)
Action 4 Nombre d'enfants accueillis en centre de loisirs (dont dans le cadre du PRE)							Annuelle	CCAS PRE
Action 4 : Nombre d'utilisation du parcours d'orientation par les écoliers (via professeur EPS)							Annuelle	Education Nationale (Etablissements scolaires)
Action 4 : Fréquentation des équipements culturels et sportifs de l'agglomération. par les QPV d'habitation							Annuelle	Equipements labélisés concernés

Action 4 : Part des habitants des QPV utilisant les équipements culturels et sportifs par genre							Annuelle	Equipements labélisés concernés
Action 4 : Nombre de jeunes des QPV accueillis pendant les vacances au sein des CSC - bilan réalisé par le CSC Grand Nord							Annuelle	CSC

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°22		
Titre	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	
Pilier	Cohésion sociale	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 10	Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs
Actions concernées	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'élaboration d'un projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) décliné en différents parcours sur temps scolaire et hors temps scolaire, dans un objectif de lier différentes actions par l'action artistique et culturelle 2. La coordination de l'offre d'activités culturelles et sportives pour organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle ou sportive permettant à chaque enfant de la maternelle au CM2 de participer à au moins un projet culturel ou sportif (monter un projet fédérateur) 3. La création d'un répertoire qui recense les interventions des équipements sportifs et culturels de la CAN et des programmations de la Ville de Niort afin de trouver les points de convergence avec les projets pédagogiques des établissements scolaires, les activités proposées au sein des APS et les activités proposées par les CSC. Ce projet comprend les actions des directions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour la direction des musées : Actions à développer, à travers deux axes, « conserver » et « diffuser » : expositions, animations (impromptus, rencontres avec les artistes, ateliers, vacances aux musées, anniversaires aux musées, visites thématiques, l'art au menu), évènementiel, journée de gratuité (par exemple les premiers dimanches du mois) ○ Pour la direction de la Lecture publique : En plus de la mission prêt : médiation en direction des publics (exposition, contes, « les bébés lecteurs », « les heures du conte », etc.), actions de formation/sensibilisation en direction d'acteurs-relais, découvertes des lieux et des ressources de médiathèques/bibliothèques (collections, disques, périodiques, jeux, outils dématérialisés, etc.) ○ Pour l'Ecole d'Arts Plastiques : Actions portant sur l'initiation tout public aux arts plastiques (dessin, peinture, gravure, arts numériques, histoire de l'art, etc.) au sein de l'école ou « hors les murs » ○ Pour le Conservatoire : Parrainage d'élèves de l'Education nationale (initialement pour les collégiens) par des élèves du CRD sur la base d'actions ponctuelles significatives, actions maternelles, orchestre à l'école. Le Conservateur et l'Education Nationale travaillent à rapprocher les propositions afin de développer une action pérenne dans le domaine de la danse en particulier sur le quartier Pontreau/Colline Saint-André ; ○ Pour la Direction des Sports d'eau : Activités de découverte des sports nautiques et aquatiques tout au long de l'année et pendant les vacances : nouvelles actions de découverte des différents sports nautiques proposées pendant les vacances de printemps (stage de paddle, de voile, de kayak, etc.), et potentiellement proposées en direction d'un public spécifique d'adolescents ou d'un public familial, 	

Objectifs de l'action

Améliorer l'accès à l'offre de loisirs, de sports, d'éducation populaire en agissant sur le coût, la mobilité, les barrières culturelles et les freins symboliques

Favoriser l'accès aux équipements culturels du territoire

Favoriser la pratique sportive et de loisirs pour tous les publics

Portage

- **Action concernée n°1** : Co-portage Education nationale, DRAC et Ville de Niort
 - o Direction(s) concernée(s) : Direction départementale des services de l'EN
 - o Fonction du ou des référent(s) : Conseiller(ère) pédagogique art et culture
- **Action concernée n° 2** : Co-portage Education Nationale et Etat - DRAC (en fonction des actions), et la Ville de Niort
- **Action concernée n° 3** : Communauté d'agglomération du Niortais :
 - o Direction(s) concernée(s) : Pôle Opérationnel de la CAN en lien avec le Service Cohésion Sociale et Insertion

Partenaires de l'action

- Caisses d'allocations familiales
- Centre communal d'action sociale
- Direction Régionale des affaires culturelles
- Conseil régional
- Education nationale
- Communauté d'agglomération du Niortais
- Ville de Niort
- Conseil départemental des Deux-Sèvres
- Conseil régional
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- « Pôle handicap » départemental
- Centres socio-culturels
- Acteurs associatifs, sportifs, culturels ...

Effets attendus

L'augmentation de la part des publics des quartiers prioritaires utilisant les équipements sportifs et culturels du territoire
L'accroissement du nombre de pratiquants d'activités sportives, culturelles et de loisirs

Public ciblé

Tout public des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort – Direction de l'Éducation : <ul style="list-style-type: none"> o 11 projets retenus dans le cadre des PEAC pour les écoles des quartiers contrat ville ; o Moyens financiers : 21 000 € - Ville de Niort – Direction de la Culture : <ul style="list-style-type: none"> o Parcours scolaire Arts visuels : visites d'exposition par les classes en lien avec l'Éducation Nationale et un cycle d'éducation sur la peinture ; o Moyens humains : un médiateur culturel Arts Visuels o Moyens financiers : 15 600 € - Education Nationale : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : implication des conseiller(e)s pédagogiques des circonscriptions concernées (Niort Sud et Niort Ouest pré élémentaire)
Action n°2	<ul style="list-style-type: none"> - Education Nationale : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : implication des conseiller(e)s pédagogiques des circonscriptions concernées (Niort Sud et Niort Ouest pré élémentaire)
Action n°3	<ul style="list-style-type: none"> - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens : L'action relative au répertoire proposée par les directions de la CAN : Conservatoire, école d'arts plastiques, Sports d'eau, Lecture publique et Musées débutera en 2017. Les moyens de droit commun mobilisés seront étudiés dans le cadre de l'éligibilité au BP 2017. - DRAC : moyens financiers en fonction des propositions

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Direction Culture de la Ville de Niort : des crédits spécifiques ont été sollicités en 2016 (dossier en cours d'instruction) afin de développer une médiation complémentaire dans l'objectif de développer un cycle sur la peinture dans les écoles maternelles des QPV.
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°3	L'action relative au répertoire proposée par les directions de la CAN : Conservatoire, école d'arts plastiques, Sports d'eau, Lecture publique et Musée débutera en 2017. Les crédits spécifiques mobilisés seront décidés lors de la préparation du BP 2017.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Direction de l'Éducation de la VDN : 1 ^{er} semestre 2016 Direction de la culture de la VDN : 2 ^{ème} semestre 2016
Action n°2	Mai/juin 2017
Action n°3	A partir de 2017

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de bénéficiaires du dispositif PEAC							Annuelle	Education Nationale
Action 2 : Nombre d'actions de sensibilisation/format ion en direction d'acteurs relais							Annuelle	Education Nationale
Action n°2 : Nombre de classes des QPV inscrites sur l'action							Annuelle	Direction de la Culture de la VDN
Action 3 : Nombre de bénéficiaires des séances (dont découvertes des sports nautiques selon le QPV)							Annuelle	CAN Direction des Sports d'eau
Action 3 : Nombre de parrainage d'élèves du CRD							Annuelle	CAN Conservatoire

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°23		
Titre	Améliorer l'accès aux équipements communautaires par la mobilité	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 10	Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs
Action(s) concernée(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Action transversale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le renforcement de la communication relative à l'accès aux équipements communautaires par les transports publics/gratuité des transports à l'horizon mi 2017 ○ L'adaptation du réseau pour une meilleure accessibilité aux équipements communautaires à l'horizon mi-2017 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer l'accès à l'offre de loisirs, de sports, d'éducation populaire en agissant sur le coût, la mobilité, les barrières culturelles et les freins symboliques</p> <p>Favoriser l'accès aux équipements culturels du territoire</p> <p>Favoriser la pratique sportive et de loisirs pour tous les publics</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Transports en lien avec le service cohésion sociale et insertion

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Caisses d'allocations familiales, - Centre communal d'action sociale, - Direction Régionale des affaires culturelles, - Conseil régional, Education nationale, - Communauté d'agglomération du Niortais, - Ville de Niort, - Conseil départemental des Deux-Sèvres, - Conseil régional, - Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), « Pôle handicap » départemental, - Centres socio-culturels, acteurs associatifs, sportifs, culturels, etc.

Effets attendus
<p>L'augmentation de la part des publics prioritaires utilisant les équipements sportifs et culturels du territoire</p> <p>L'accroissement du nombre de pratiquants d'activités sportives, culturelles et de loisirs</p>

Public ciblé
Tout public issu des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : les moyens mobilisés s'inscrivent dans le cadre de l'action « Ambassadeurs des transports » portée par la CAN et financée par la CAN, la Région et l'Etat

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	Pas de crédits spécifiques mobilisés à ce jour

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	A partir de mi-2017, mise en place du nouveau réseau de transports

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre d'actions d'informations et de sensibilisation réalisées en direction des habitants des quartiers prioritaires							Annuelle	Organisme d'intermédiation en lien avec les directions Transports et Cohésion Sociale et Insertion

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

FICHE ACTION N°24		
Titre	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 11	Développer le lien social et intergénérationnel
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'animation dans les logements (fête des voisins, fête de Noël) via le service social du bailleur S.A. Immobilière Atlantic Aménagement 2. La plateforme partenariale « Part'Age SÉNIORT » Clou Bouchet, Tour Chabot et Grand Nord pour lutter contre l'isolement des personnes (2016) 3. Les actions évènementielles du service culture de la Ville de Niort : cirque, jeudi niortais, nouvelles scènes, festival « Regard noir », etc. 4. Le développement d'une chorale de quartier s'adressant particulièrement aux familles du quartier Pontreau Colline Saint André 5. Le développement et promotion des réseaux d'échanges de savoirs et de compétences 6. La convergence des conventions d'objectifs des CSC des quartiers prioritaires, en s'appuyant sur le projet social de chaque structure, vers les objectifs du contrat de ville 7. Les rencontres intergénérationnelles entre le Relais Petite Enfance et la Maison de retraite « Côteaux de Ribray » 8. Le jardin partagé entre l'accueil périscolaire de l'école Jean ZAY et le CSC du Clou Bouchet 9. « Lire et faire lire » en accueil périscolaire (bénévoles retraités) 	

Objectifs de l'action
Favoriser le dialogue entre générations Agir contre l'isolement social

Portage

- Action concernée n°1 : SA Immobilière Atlantic Aménagement
- Actions concernées n°2 et 7 : CCAS
- Actions concernées n°3 et 6 : Ville de Niort
 - o Direction(s) concernée(s) : Direction Culture pour (action n°3), Animation de la Cité (action n°6),
- Action concernée n°4 : Communauté d'Agglomération du Niortais :
 - o Directions concernées : Conservatoire
- Actions concernées n°5 : Etat - DDCSPP
- Actions concernées n°8 et 9 : Co-portage Ville de Niort et CSC
 - o Directions concernées : Direction Education de la Ville de Niort

Partenaires de l'action

- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Bailleurs,
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN),
- Conseil départemental des Deux-Sèvres,
- Commissariat général à l'égalité des territoires (adulte relais) (CGET),
- Ville de Niort (VDN),
- Centres socio-culturels (CSC),
- Mutuelles, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT),
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP),
- Education nationale.

Effets attendus

Le développement des relations et solidarités entre générations.
L'émergence de lieux et d'initiatives permettant aux différentes générations d'interagir.

Public ciblé

Tout public

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	- SA Immobilière Atlantic Aménagement : Moyens humains, logistiques et financiers
Action n°2	- CCAS : <ul style="list-style-type: none"> o Ingénierie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une plateforme de professionnels du secteur sanitaire et social en vue de mutualiser des moyens à destination de la population âgée : (quartier Nord, les Brizeaux) ▪ Offre de loisirs coordonnés entre les services d'aide à domicile, les établissements d'hébergement et le centre socio culturel, aide à la mobilité, formation professionnelle commune... ▪ Création d'une association pour porter cette action o Moyens financiers sollicités auprès du CD 79 par l'association (subvention de démarrage)
Action n°3	- Ville de Niort : Moyens humains, logistiques et financiers
Action n°4	- CAN : moyens humains, logistiques et financiers du conservatoire
Action n°5	A faire compléter par la DDCSPP
Action n°6	- Ville de Niort : Moyens humains, logistiques et financiers
Action n°7	- CCAS : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : 3 rencontres et d'échanges entre l'EPAHD des Brizeaux et le relais Petite Enfance du CCAS, en vue de nouer des liens entre les générations : jeux dans la salle d'activité du relais, jeux d'extérieur dans le jardin de l'EHPAD
Action n°8	- Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers o Moyens humains : Partenariat avec le CSC +atelier de la cité+ élèves +équipe périscolaire de ZAY et CSC
Action n°9	- Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers o Moyens humains : Partenariat avec la Ligue de l'enseignement + référent + enseignant et CSC

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°4	Réflexion en cours sur la grille tarifaire Crédits spécifiques
Action n°5	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°6	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.

Action n°7	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°8	Crédits spécifiques mobilisés
Action n°9	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	
Action n°2	Démarrage en 2016
Action n°3	A préciser
Action n°4	A préciser
Action n°5	A préciser
Action n°6	
Action n°7	Environ 3 rencontres par an
Action n°8	Année scolaire
Action n°9	Année scolaire

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre d'animations proposées par les bailleurs sociaux							Annuelle	HSDS
Action 1 : Nombre de participants aux animations selon le QPV							Annuelle	HSDS
Action 2 : Nombre de professionnels du secteur sanitaire et social impliqués dans la plateforme							Annuelle	CCAS
Action 2 : Nombre de personnes âgées inscrites dans les actions proposées							Annuelle	CCAS

Action 4 : Nombre de personnes participant à la chorale – par quotient familial							Annuelle	CAN Conservatoire
Action 7 : Nombre d'enfants, d'assistantes maternelles et de personnes âgées présentes aux rencontres intergénérationnelles							Annuelle	CCAS
Action 9 : Nombre de séances réalisées	10 séances						Annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education
Action 9 Nombre de bénévoles retraités participants à l'action « Lire et faire lire »							Annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education
Action 9 : Nombre de participants aux ateliers autour de la selon le QPV	24 enfants + 1 référent + 1 eco animateur						Annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education
Action 9 Nombre d'actions de lecture	3h/hebdo sur l'année soit 108h						Annuelle	Ville de Niort, Direction de l'Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°25		
Titre	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 4	<i>RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET DEVELOPPER LES INITIATIVES</i>
Objectif opérationnel	OP 12	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La formation des professionnels (animateur jeunesse, travailleurs sociaux, agents du CCAS, ...) aux démarches participatives et à l'accompagnement de projets 2. Le maintien du Fonds de participation des habitants 3. L'animation et le suivi des différentes instances d'association et de participation des habitants (conseils de quartier, conseils citoyens, GUP ...) 4. L'animation et accompagnement des Conseils Citoyens afin de les associer aux étapes déterminantes de la Politique de la Ville 5. L'accompagnement des initiatives évenementielles des habitants 	

Objectifs de l'action
<p>Encourager les initiatives des habitants</p> <p>Favoriser les interactions entre acteurs associatifs et habitants</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n°1 : Communauté d'Agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> o Direction(s) concernée(s) et référente : Service Cohésion Sociale et Insertion - Action concernée n°2 : Action inscrite dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville - Actions concernées n°3 et 4 : Co-portage Ville de Niort et la Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> o Direction(s) concernée(s) et référente : Direction des Vies Participatives de la Ville de Niort et Direction de la Cohésion Sociale et de l'insertion de la CAN o Fonction du ou des référent(s) : Coordinateur Conseils citoyens/Gestion urbaine de proximité - Action concernée n°5 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> o Direction(s) concernée(s) et référente : Direction des Vies Participatives o Fonction du ou des référent(s) : Gestion urbaine de proximité

Partenaires de l'action

- Bailleurs
- Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)
- Centre communal d'action sociale (CCAS)
- Ville de Niort
- Conseils citoyens
- Conseils de quartier
- Centres socio-culturels (CSC)
- Agence de service civique / Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)
- État (DDT, DCSPP, délégué du Préfet)

Effets attendus

Une meilleure participation des habitants à la vie de leur quartier.
L'émergence et la concrétisation de projets d'habitants
Une meilleure représentativité des habitants au sein des instances de participation
Une forte synergie entre les acteurs associatifs et habitants

Public ciblé

Tout public

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : service Cohésion socialeo Outils juridiques : appel à projets du contrat de ville
Action n°2	
Action n°3	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et matériels : poste de coordinateur conseils citoyens/GUP + matériel DVP Ville de Niorto Moyens financiers : 30 000€ / Ligne GUP crédits de fonctionnement quartiers DVP Ville de Niort
Action n°4	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et matériels
Action n°5	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et matériels : poste de coordinateur conseils citoyens/GUP + matériel DVP Ville de Niorto Moyens financiers : 10 000€ / crédits de fonctionnement quartiers DVP Ville de Niort

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	Crédits spécifiques de la politique de la ville
Action n°2	Crédits spécifiques de la politique de la ville
Action n°3	26 000 € cofinancement CAN sur actions 3 et 4
Action n°4	4 000€ / crédits spécifiques conseils citoyens CAN
Action n°5	Crédits spécifiques de la politique de la ville en fonction des appels à projets

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	En cours
Action n°2	En cours
Action n°3	En fonction des demandes des habitants et acteurs socio-économiques
Action n°4	Décembre 2015 (réunions de lancement conseils citoyens) En cours jusqu'à échéance du contrat de ville
Action n°5	En fonction des demandes des habitants et acteurs socio-économiques

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de formations aux démarches participatives réalisées							Annuelle	CAN (Service Cohésion Sociale)
Action 1 : Nombre de participants aux formations par le FPH							Annuelle	CAN (Service Cohésion Sociale)
Action 2 : Nombre de projets financés							Annuelle	CAN (Service Cohésion Sociale)

Action 3 : Nombre de requêtes GUP traitées							Annuelle	Ville de Niort (Direction de la Vie Participative)
Action 4 : Nombre de réunions des conseils citoyens selon les QPV							Annuelle	Ville de Niort (Direction de la Vie Participative)
Action 4 : Nombre de participants aux réunions des conseils citoyens							Annuelle	Ville de Niort (Direction de la Vie Participative)
Action 5 : Nombre de projets proposés par les habitants issus des QPV							Annuelle	Ville de Niort (Direction de la Vie Participative) et bailleurs
Action 5 : Nombre de personnes présentes aux actions évènementielles portées par les habitants (+Données chiffrées spécifiques lors des événements)							Annuelle	Ville de Niort (Direction de la Vie Participative)

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 3 : Autonomisation des instances conseils citoyens Ressenti sur mobilisation/animation/coordination réseaux et possibilité contribution par les habitants et acteurs							Annuelle	Ville de Niort Direction des Vies Participatives

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

PILIER COHESION SOCIALE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 5 – PREVENIR ET AGIR CONTRE LA DELINQUANCE

Objectifs opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 13 - Favoriser le civisme	26	Sensibiliser et éduquer au civisme
OP 14 - Optimiser les coopérations	27	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations
OP 15 - Intégrer les problématiques des QPV au sein du CLSPD	28	Mettre en œuvre un programme d'actions répondant aux besoins des QPV

FICHE ACTION N°26		
Titre	Sensibiliser et éduquer au civisme	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 5	<i>PREVENIR ET AGIR CONTRE LA DELINQUANCE</i>
Objectif opérationnel	OP 13	Favoriser le civisme
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La formation des jeunes au respect de la loi (visite du TGI, mise en place de modules de découverte de la Justice, expositions, etc.) 2. Actions de prévention : sécurité routière, internet, stupéfiant, racisme.... public visé en fonction de la demande, en priorité les élèves de cycle 3 (10-12 ans). 3. L'accueil et accompagnement des jeunes en TIG dans les services municipaux 4. Le maintien de l'action « Ambassadeurs des transports » afin de favoriser le civisme dans les bus 5. La mise en place de la vidéo protection dans les bus urbains au 1er semestre 2016 	

Objectifs de l'action
Maintenir la présence humaine de proximité dans l'espace public Donner le cadre des valeurs de la République Sensibiliser la jeunesse à la citoyenneté

Portage
Action concernée n°1 : Tribunal de Grande Instance
Action concernée n°2 : Services de l'Etat (Préfecture, DDSP)
Action concernée n°3 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction animation de la cité (service vie associative)
Action concernée n°4 : CAN <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction des Transports
Actions concernée n° 5 : CAN <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction des Transports

Partenaires de l'action

- CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)
- Centre communal d'action sociale (CCAS),
- Police nationale et municipale,
- Education nationale,
- Centres socio-culturels (CSC),
- Mission Locale Sud Deux Sèvres,
- Centre Information Jeunesse,
- Bailleurs sociaux,
- Ville de Niort,
- Justice,
- Procureur de la République,
- Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ),
- Conseil départemental (Aide sociale à l'enfance).

Effets attendus

Une baisse du sentiment d'insécurité
Une plus grande sensibilisation du public jeune au respect des règles à suivre en société
Une meilleure synergie et coopération des acteurs

Public ciblé

Les habitants des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- Préfecture<ul style="list-style-type: none">o Moyens financiers : Crédits FIPD
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- Etat - DDSP et Préfecture :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et logistiques : CDSF (Centre départemental de Formation) et un(e) formateur(trice) P-FAD
Action n°3	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : 1 agent de la ville de Niort (actions de prévention au sein des QPV, animation du CLSPD, ...)
Action n°4	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Dispositifs : « Ambassadeurs des transports »o Moyens humains et logistiques : Equipe des ambassadeurs des transports (promotion de 6 mois ou 9 mois).
Action 5	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains, financiers et logistiques : moyens mis en œuvre par le délégataire dans le cadre d'une délégation de service public

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°4	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°5	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	
Action n°2	Pas de calendrier (à la demande des chefs d'établissements et autres partenaires) sur sollicitations
Action n°3	Pas de mise en place en 2016 – peut être en 2017 ???
Action n°4	En cours, renouvelable
Action 5	1 ^{er} semestre 2016

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 2 : Nombre d'actions de prévention réalisées pendant le temps scolaire							Annuelle (fin d'année)	DDSP (Mme Feuillard)
Action 2 : Part des élèves de cycle 3 (10-12 ans) participants							Annuelle (fin d'année)	DDSP (Mme Feuillard)

Action 2 : Nombre d'actions de prévention réalisées par quartier							Annuelle (fin d'année)	DDSP (Mme Feuillard)
Action 3 : Nombre et part de jeunes en TIG issus des QPV accueillis dans les services municipaux							Annuelle	Ville de Niort (Service Vie de la Cité)
Action n°4 : Nombre d'actions d'incitation au civisme réalisées par les ambassadeurs des transports au sein des quartiers prioritaires							Annuelle	Organisme d'intermédiation en lien avec le service transports et le service Cohésion Sociale de la CAN
Action 5 : Tableau de bord de la délinquance dans les transports							Mensuelle (consolidation annuelle)	Déléataire

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°27		
Titre	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 5	<i>PREVENIR ET AGIR CONTRE LA DELINQUANCE</i>
Objectif opérationnel	OP 14	Optimiser les coopérations
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La pérennisation d'un(e) référent(e) politique de la ville au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique et participation aux groupes de travail (Pôle social, GUP, etc.) 2. La poursuite de la mission de veille préventive des médiateurs sociaux au sein des QPV 3. La mise en place d'éducateurs de prévention (éducation spécialisée). Réflexion Ville de Niort/Conseil Départemental 79 en cours. 4. Pérenniser une mission d'aide aux victimes, d'accompagnement, d'information et de conseil social, portée par le CCAS de la Ville de Niort. Dans cet objectif, une convention CCAS/Commissariat sera formalisée. 5. La poursuite de la coopération entre la police municipale et la police nationale, dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat et de la commune de Niort, lors des contrôles routiers, contrôles d'identité (intervention avec les douanes, et opération de sécurisation des transports en commun) 6. L'accentuation de la présence de la police municipale sur le terrain par des patrouilles (pédestres, véhiculées et VTT) 7. Le maintien des lieux d'échanges entre professionnels en favorisant une dynamique partenariale (Pôle social et coordination GUP) 	

Objectifs de l'action
Maintenir la présence humaine de proximité dans l'espace public. Renforcer la prévention situationnelle autour des aménagements et des équipements au sein des QPV Renforcer les actions partenariales des acteurs du domaine de la prévention de la délinquance Assurer une meilleure circulation de l'information en matière de sécurité

Portage
Action concernée n°1 : Etat-DDSP <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction départementale de la sécurité publique
Action concernée n°2 : CCAS <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction médiation sociale
Action concernée n°3 : Réflexion Ville de Niort/Conseil Départemental 79 en cours
Action concernée n° 4 : CCAS
Action concernée n°5 : Co-portage Ville de Niort et DDSP <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction projet Politique de la ville ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur projet Politique de la ville
Action concernée n° 6 : Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Police municipale
Action concernée n°7 : Co-portage CAN et Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Cohésion Sociale et Insertion (CAN) et Direction de Vie Participative (Ville de Niort)

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort, - Préfecture, - Polices nationale et municipale, - Centre communal d'action sociale (CCAS), - Justice, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN).

Effets attendus
Une coopération renforcée entre tous les acteurs, de la prévention à la lutte contre la délinquance
Public ciblé
Tout public

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - DDSP : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : Référente sureté de la zone police de la DDSP
Action n°2	<ul style="list-style-type: none"> - CCAS : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : 0,4 % du service de médiation (en fonction des besoins) - Etat : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens financier : FIPD
Action n°3	
Action n°4	<ul style="list-style-type: none"> - Etat : moyens financiers du FIPD sollicités (en cours) - CCAS : Moyens humains, logistiques et financiers
Action n°5	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort/DDSP : <ul style="list-style-type: none"> o Dispositifs : L'action s'inscrit dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat de la commune de Niort, signée le 8 janvier 2016 pour 3 ans.
Action n°6	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains et logistiques: 16 policiers, 2 véhicules et 10 VTT
Action N°7	<ul style="list-style-type: none"> - CAN : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour le pôle social : moyens humain du service Cohésion sociale - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Coordinateur (trice) APS/VDN sur le REP <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour la GUP : coordinateur(trice)GUP de la Direction des Vies participative o Moyens humains des partenaires (signataires du contrat de ville et autres partenaires = acteurs quartiers)

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°2	
Action n°3	
Action n°4	
Action n°5	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°6	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités
Action n°7	Cofinancement par la CAN du poste de coordinateur GUP à hauteur de 26 000 €/an, positionné à la DVP VDN

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Annuelle et continue
Action n°2	Annuelle et renouvelable
Action n°3	
Action n°4	
Action n°5	Depuis 8 janvier et renouvelable
Action n°6	En cours
Action n°7	En cours, renouvelable jusqu'en 2020

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 2 : Indicateurs du rapport annuel d'activité							Annuelle	CCAS
Action 4 : Nombre de personnes reçues							Annuelle	CCAS
Action 4 : Typologie des problématiques rencontrées							Annuelle	CCAS
Action 4 : Nombre de personnes reçues							Annuelle	Etat
Action 4 : Typologie des problématiques rencontrées							Annuelle	Etat
Action N°5 et n°6 : Indicateurs du bilan des actions de coopération entre Police Nationale et Police Municipale sera établi à la fin de chaque année Part des interventions au sein des QPV							Annuelle	Police Nationale et Police Municipale

➤ Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

--

FICHE ACTION N°28		
Titre	Mettre en œuvre un programme d'actions répondant aux besoins des QPV	
Pilier	<i>Cohésion sociale</i>	
Orientation stratégique	OS 5	<i>PREVENIR ET AGIR CONTRE LA DELINQUANCE</i>
Objectif opérationnel	OP 15	Intégrer les problématiques des QPV au sein du CLSPD
Action(s) concernée(s)	1. La déclinaison locale du plan départemental de prévention de la délinquance dans le cadre du CLSPD (détermination des orientations et définition d'un plan d'actions spécifique au QPV)	

Objectifs de l'action
Décliner les documents cadre au niveau local

Portage
Action concernée n°1 : Portage Ville de Niort (Co pilotage Préfet/Maire pour le CLSPD)

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Préfecture - Centre communal d'action sociale (CCAS), - Police nationale, - Education nationale, - Procureur de la République, - Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), - Conseil départemental, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN).

Effets attendus
Une meilleure synergie et coopération des acteurs

Public ciblé
Les institutions partenaires

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires.

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	○ Ville de Niort : Moyens humains et financiers

Crédits spécifiques mobilisables	
---	--

Action n°1	
------------	--

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
---	--

Action n°1	
------------	--

➤ *Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données*

--

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 6 – DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE

Objectifs Opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP – 16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	32	Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion
	33	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes
	34	Orientation favorisant la découverte des métiers et des gestes professionnels
	35	Favoriser la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour améliorer la mise en lien des demandeurs et des offreurs d'emploi
	36	Accueillir au sein des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais des publics en insertion, notamment issus des quartiers prioritaires
	37	Accueillir au sein des services municipaux des demandeurs d'emploi en contrat aidé et les accompagner dans leurs parcours de formation professionnelle
	38	Favoriser la mixité dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté
OP - 17 - Améliorer le niveau de qualification des habitants des quartiers prioritaires	39	Orienter, former et accompagner les habitants des quartiers prioritaires vers l'emploi
OP - 18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique

FICHE ACTION N°32		
Titre	Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes (et des seniors)
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuite de l'action d'animation et de coordination du PLIE au travers des actions « référents de parcours » avec pour objectif que les demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires représentent 25% des publics accompagnés (des lieux d'accueil sont situés sur deux quartiers prioritaires : un au Clou Bouchet et un au Pontreau/Colline St André) 2. Un plan d'action partenarial entre Pôle emploi et le PLIE ciblera pour commencer, les publics quartiers prioritaires 50-55 ans. A ce jour, un diagnostic partagé et une orientation pour un suivi et une action au flux, sont envisagés. 	

Objectifs de l'action
Augmenter le nombre d'habitants accompagnés, en difficulté d'insertion professionnelle Mobiliser de manière optimale les dispositifs en direction des habitants des quartiers

Portage
Action concernée n°1 : CAN <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Cohésion Sociale et insertion de la CAN dans le cadre de la coordination des parcours d'insertion du PLIE ○ Fonction du ou des référent(s) : Coordinateur(trice) PLIE
Action concernée n°2 : Co-portage CAN et Pôle Emploi : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Pôle emploi et Service Cohésion Sociale et insertion de la CAN ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur(trice) de l'Agence Pôle Emploi de Niort-Trévins dans le cadre de la coordination des parcours d'insertion du PLIE

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), - Pôle Emploi, - Cap emploi, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), - Conseil départemental des Deux-Sèvres, pour l'action n°1 pour l'accompagnement des parcours du PLIE - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, - Organismes consulaires, - Organismes de formation, - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE).

Effets attendus

Les liens et les démarches en direction des publics ciblés sont facilités au bénéfice du parcours des publics en insertion des quartiers prioritaires.

Des liens avec les entreprises, renforcés grâce aux mesures et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires

Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs, notamment au sein du SPEP

Public ciblé

Demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires dont les demandeurs d'emploi en difficulté des quartiers prioritaires.

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<p>CAN :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Moyens humains : coordinateur(trice) des missions du service PLIE (1 ETP) <p><i>La direction de la Cohésion sociale et de l'insertion de la CAN indique que cette mission sera assurée dans le cadre de la coordination des parcours d'insertion du dispositif PLIE et du volet emploi du Contrat de Ville.</i></p>
Action n°2	<p>Pôle Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Moyens humains : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables.○ Moyens financiers : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables. <p>CAN :</p> <ul style="list-style-type: none">○ <i>Moyens humains : La direction de la Cohésion sociale et de l'insertion de la CAN indique que cette mission sera assurée dans le cadre de la coordination des parcours d'insertion du dispositif PLIE et du volet emploi du Contrat de Ville. (cf. fiche précédente)</i>

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1 Pas de crédits spécifiques à ce jour

Action n°2 Pas de crédits spécifiques à ce jour

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1 Action en cours de réalisation, poursuite jusqu'à la fin du contrat de ville (protocole PLIE jusqu'en 2020)

Action n°2 Démarrage en 2016 puis renouvellement jusqu'à échéance du contrat de ville.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Part des habitants des QPV parmi les accompagnements PLIE	27%						Disponibilité annuelle	Service cohésion sociale et insertion de la CAN
Action 1 : Nombre de sorties positives	55						Disponibilité annuelle	Service cohésion sociale et insertion de la CAN
Action 2 : Nombre de demandeurs d'emploi par trimestre par quartier dont les plus de 50 ans							Disponibilité annuelle	Pôle Emploi

► Indicateurs qualitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Typologie du public accompagné (DELD, RSA, jeunes sans qualification, niveau de formation) Données sexuées	60% hommes – 40% femmes 72% RSA 47% de niveau V						Fréquence annuelle	Service cohésion sociale et insertion de la CAN

► Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

FICHE ACTION N°33		
Titre	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle, notamment des jeunes
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de l'action de la Mission Locale désormais implantée au Clou Bouchet, et des permanences à la Tour Chabot Gavacherie et au Pontreau, ce qui permet de développer des coopérations avec les acteurs de proximité tels que les Médiateurs CCAS, les Centres Sociaux, etc. 2. La Mission Locale souhaite mobiliser sur l'offre de service et les dispositifs existants : <ol style="list-style-type: none"> a. Les mesures pour l'emploi (« Emplois d'Avenir » avec un objectif de taux de jeunes des quartiers à atteindre, « CIE Starter ») ; b. Le dispositif « Garantie Jeunes » 3. Une action volontariste et coopérative de repérage des jeunes des quartiers politique de la ville, inscrits à Pôle Emploi et non connus de la Mission Locale, dès 2016. Il s'agit de proposer l'offre de service globale d'accompagnement vers l'emploi, la qualification et l'autonomie, ou encore d'intégrer des actions spécifiques comme « Passerelles pour l'emploi » 4. Développement de l'action « Passerelles pour l'emploi », dans le cadre du Contrat de Ville. Cette action consiste à mobiliser quatre équipes de 6/8 jeunes par trimestre pour mettre en place des actions en direction des entreprises locales. Cela, afin de favoriser leur insertion par l'acquisition de compétences permettant l'accès à l'emploi (mener une action utile pour les autres jeunes en recherche d'emploi, rencontrer des entreprises, mener un projet, réaliser les démarches inhérentes au projet et atteindre des objectifs). Ces jeunes sont accompagnés par un conseiller « Mission Locale » du service Emploi et une Agence de Communication 	

Objectifs de l'action
Repérer et orienter les habitants de moins de 25 ans des trois quartiers prioritaires en difficulté d'insertion professionnelle vers la Mission Locale et le Centre Information Jeunesse (CIJ) Renforcer le partenariat autour du public jeunes des quartiers Développer des programmes d'actions sur la remobilisation des jeunes

Portage

Actions concernées n° 1, 2 et 4 : Mission Locale

Action concernée n° 3 : Co-portage Pôle Emploi (réfèrent directeur agence Niort Trévins) et Mission Locale

Partenaires de l'action

- Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE),
- Pôle Emploi,
- Cap emploi,
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN),
- Conseil régional,
- Conseil départemental des Deux-Sèvres,
- Comité de Bassin d'Emploi du Niortais,
- Organismes consulaires,
- Organismes de formation,
- Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE).

Effets attendus

Les liens et les démarches en direction des publics jeunes ciblés, issus des quartiers prioritaires, sont facilités au bénéfice du parcours d'insertion.

Une meilleure réceptivité des entreprises aux problématiques des jeunes demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires.

Une meilleure mobilisation du droit commun afin de favoriser et sécuriser l'accès à l'information, aux prestations et services de Pôle emploi

Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi, et de l'insertion, améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs (au sein notamment du SPEP)

Public ciblé

Jeunes demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires dont les jeunes en insertion

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- Mission locale:<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV)o Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- Mission locale:<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV)o Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN

Action n°3	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Emploi : <ul style="list-style-type: none"> o Pôle Emploi indique que ces moyens ne sont pas évaluables - Mission locale : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV) o Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN
Action n°4	<ul style="list-style-type: none"> - Mission locale : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV)

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°2	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°3	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°4	Crédits spécifiques CGET et CAN

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	En cours et en continue
Action n°2	Garantie jeune : convention jusqu' 'à fin 2017 Emploi d'avenir: convention jusqu'à fin 2016
Action n°3	En cours et en continue
Action n°4	En cours et en continue

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action n°1 à n°4 : Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale dont ceux issus des QPV							Annuelle	Mission Locale
Action 1 : Nombre de personnes accompagnées lors des permanences hebdomadaires							Annuelle	Mission Locale
Action n°2 Nombre d'emplois d'avenir dont ceux issus des QPV							Annuelle	Mission Locale
Action n° 2 : Nombre de « garantie jeunes » dont ceux issus des QPV							Annuelle	Mission Locale
Action 4 : Nombre de jeunes et d'actions mises en œuvre avec les entreprises dans le cadre de « Passerelle pour l'emploi »							Annuelle	Mission Locale

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°34		
Titre	Orientation favorisant la découverte des métiers et des gestes professionnels	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes
Actions concernées	<p>1. La définition d'un projet personnel, « Visites du campus de Niort » – journées d'immersion et de sensibilisation à la découverte des métiers par la réalisation des premiers gestes professionnels.</p> <p>2. Actions d'aide à la professionnalisation en direction des publics en insertion ne disposant pas des prérequis pour intégrer des formations sur les secteurs en tension</p>	

Objectifs de l'action
<p>Faire connaître les métiers de l'artisanat Améliorer la mobilisation du droit commun Favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion Développer la réceptivité du tissu d'entreprises locales à l'offre de travail des publics en difficulté d'insertion professionnelle des quartiers prioritaires Identifier les besoins en formation des publics des quartiers prioritaires éloignés de l'emploi, en fonction de la demande prévisionnelle des entreprises du bassin niortais</p>

Portage
<p>Action concernée n°1 : Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Département service aux entreprises ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur Département service aux entreprises <p>Action concernée n°2 : Communauté d'agglomération du Niortais (dans le cadre de l'appel à projets)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) et référente : Service Cohésion Sociale et Insertion

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), - Pôle Emploi, - Cap emploi, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), - Conseil régional, - Conseil départemental des Deux-Sèvres, - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, - Organismes consulaires, - Organismes de formation, - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE),

Effets attendus

Une meilleure connaissance des métiers de l'artisanat et des parcours qui y conduisent
Des liens avec les entreprises renforcés grâce aux mesures et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires
L'augmentation du nombre d'entreprises « partenaires » avec les acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi
Une meilleure réceptivité des entreprises aux problématiques des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires

Public ciblé

Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- CMA<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et logistique : moyens du dispositif, – uniquement sur le volet « premiers gestes professionnels » (cofinancement FSE)- Région : Moyens financiers de la Région dans le cadre du marché conclu pour la formation « Clé des savoirs citoyens »
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de crédits spécifiques à ce jour
Action n°2	Des crédits spécifiques seront mobilisés au regard des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	1 ^{er} semestre 2016 et potentiellement durant toute la durée du marché (3 ans)
Action n°2	A partir du 2 ^{ème} semestre 2016 (après validation du plan d'actions).

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	2016	2017	2018	2019	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de jeunes issus des QPV pendant les journées d'immersion et de sensibilisation pendant les visites du campus de Niort							Annuelle	CMA
Action 1 : Part des jeunes accompagnés issus des QPV							Annuelle	CMA
Action 1 : Nombre de parcours « Savoirs citoyens » suivis par QPV Taux de jeunes en parcours «Savoirs citoyens » issus des QPV							Annuelle	CMA
Action 2 : Nombre d'actions d'aide à la professionnalisation réalisées							Annuelle	Opérateur(s) portant l'action
Action 2 : Nombre de participants issus des quartiers prioritaires participants à l'action « d'aide à la professionnalisation »							Annuelle	Opérateur(s) portant l'action

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Typologie des projets professionnels lors des visites du campus de Niort							Annuelle	CMA
Action 2 : Nombre d'entrées en mission et/ou en emploi après l'action							Annuelle	Opérateur(s) portant l'action
Action 2 : Nombre de personnes qui débute une formation après l'action							Annuelle	Opérateur(s) portant l'action

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°35		
Titre	Favoriser la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour améliorer la mise en lien des demandeurs et des offreurs d'emploi	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La mutualisation de moyens et ressources existants au sein du Service Public pour l'Emploi de Proximité 2. La déclinaison à l'échelle locale de la « Charte entreprises et quartiers » par la signature de conventions avec les entreprises du réseau national mais également local 	

Objectifs de l'action
<p>Améliorer la mobilisation du droit commun</p> <p>Favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion</p> <p>Développer la réceptivité du tissu d'entreprises locales à l'offre de travail des publics en difficulté d'insertion professionnelle des quartiers prioritaires</p>

Portage
<p>Actions concernées n°1 et 2 : Etat UD DIRECCTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : ○ Fonction du ou des référent(s) :

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) - Pôle Emploi - Mission Locale - Cap emploi - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) - Conseil régional - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais - Organismes consulaires - Organismes de formation - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) - CIJ - CIO - Réseau VAE

Effets attendus

Création d'un lieu mutualisé (orientation professionnelle) tout public en accès libre
L'augmentation du nombre d'entreprises « partenaires » avec les acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi
Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs (au sein notamment du SPEP)

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires
- Les participants du Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi habitants les quartiers prioritaires
- Jeunes en difficulté d'insertion professionnelle de - de 26 ans, + de 6 mois d'inscription au chômage
- Les salariés dont ceux issus des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	Etat - UD DIRECCTE : <ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et techniques
Action n°2	Etat - UD DIRECCTE : <ul style="list-style-type: none">o Moyens humains, financiers et techniques

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de sollicitation de crédits spécifiques
Action n°2	Pas de sollicitation de crédits spécifiques

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	1 réunion par trimestre
Action n°2	En cours jusqu'à échéance du Contrat de Ville

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 2 : Nombre d'entreprises signataires de la « Charte des entreprises et quartiers »								

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 2 : Type d'actions engagées par les entreprises								

FICHE ACTION N°36		
Titre	Accueillir au sein des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais des publics en insertion, notamment issus des quartiers prioritaires	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes
Actions concernées	1. L'accueil au sein des services de la CAN des jeunes de la Mission Locale, dans le cadre de la mesure « Emploi d'avenir » et des remplacements sur la période estivale.)	

Objectifs de l'action
Augmenter le nombre d'habitants accompagnés, en difficulté d'insertion professionnelle Mobiliser de manière optimale les dispositifs en direction des habitants des quartiers

Portage
Action concernée n°1 : Communauté d'agglomération du Niortais (la Mission locale est partenaire principal de l'action) <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) et référentes : Direction des Ressources humaines de la CAN en lien avec la Direction Cohésion Sociale et Insertion

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) - Pôle Emploi - Mission Locale - Cap emploi - Organismes de formation - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE)

Effets attendus
Des liens avec les collectivités renforcés grâce aux mesures et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs (au sein notamment du SPEP)

Public ciblé
Jeunes en difficulté d'insertion professionnelle de – de 26 ans, + de 6 mois d'inscription au chômage issus des quartiers prioritaires.
Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	- CAN : o Moyens humains : les moyens du service Ressources Humaines de la CAN sont mobilisés dans cadre de la convention CAN/Mission locale du Sud Deux-Sèvres.
------------	---

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, il n'y a pas de crédits spécifiques demandés.
------------	--

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	L'action a déjà débuté. Il est prévu de la renouveler jusqu'en 2020.
------------	--

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de jeunes de – de 25 ans accueillis au sein de la CAN dans le cadre des mesures citées, dont les jeunes issus des quartiers prioritaires							Annuelle	Le service RH en lien avec le service Cohésion Sociale et Insertion
Action 1 : Nombre de jeunes accueillis dont ceux issus des quartiers prioritaires et qui vont jusqu'au bout de leur contrat de travail							Fréquence annuelle	Le service RH en lien avec le service Cohésion Sociale et Insertion
Action 1 : Nombre de jeunes accueillis ayant bénéficiés d'une formation dont ceux issus des quartiers prioritaires.							Fréquence annuelle	Le service RH en lien avec le service Cohésion Sociale et Insertion

► Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

--

FICHE ACTION N°37		
Titre	Accueillir au sein des services municipaux des demandeurs d'emploi en contrat aidé et les accompagner dans leurs parcours de formation professionnelle	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes
Action(s) concernée(s)	1. Accueil au sein des services municipaux des demandeurs d'emploi des publics éligibles aux contrats CIVIS/CAE (Ville et CCAS)	
Objectifs de l'action		
Augmenter le nombre d'habitants accompagnés, en difficulté d'insertion professionnelle Mobiliser de manière optimale les dispositifs en direction des habitants des quartiers.		

Portage
Action concernée n°1 : portage Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : DRH Ville de Niort/CCAS ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur projet Politique de la ville

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) - Pôle Emploi - Mission Locale - Cap emploi - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) - Conseil régional - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais - Organismes consulaires - Organismes de formation - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) - Ville de Niort

Effets attendus
Des liens avec les collectivités renforcés grâce aux mesures et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs (au sein notamment du SPEP)

Public ciblé
<ul style="list-style-type: none"> - Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires - Les participants du Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi habitants les quartiers prioritaires - Jeunes en difficulté d'insertion professionnelle de – de 26 ans, + de 6 mois d'inscription au chômage

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Moyens humains : Direction des ressources humaines mutualisé ville de Niort/CCAS

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	A ce jour, il n'y a pas de crédits spécifiques demandés.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action n°1	Jusqu'à échéance du Contrat de ville.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs
--

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de demandeurs d'emplois accueillis dont ceux issus des QPV							Annuelle	Direction des ressources humaines

FICHE ACTION N°38		
Titre	Favoriser la mixité dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 16	Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes
Action(s) concernée(s)	<p>1. Incitation à la mise en place d'une politique d'égalité hommes-femmes d'accès à l'emploi et à la formation notamment par des actions de sensibilisation à la répartition harmonieuse des temps personnels, familiaux et professionnels pour toutes et tous Proposition services Etat</p>	

Objectifs de l'action
<p>Favoriser la coordination de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion</p> <p>Développer la réceptivité du tissu d'entreprises locales à l'offre de travail des publics en difficulté d'insertion professionnelle des quartiers prioritaires</p> <p>Adapter et diversifier les modes de garde</p>

Portage
<p>Action concernée n°1 : Etat - DDCSPP</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Chargé(e) de mission droit des femmes

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) - Pôle Emploi - Mission Locale - Cap emploi - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) - Conseil régional - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais - Organismes consulaires - Organismes de formation - Structures d'Insertion par l'activité économique (IAE) - CIDF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) - CAF

Effets attendus

Des liens avec les entreprises renforcés grâce aux mesures et dispositifs en faveur de l'insertion professionnelle des publics des quartiers prioritaires

L'augmentation du nombre d'entreprises « partenaires » avec les acteurs intervenant dans le domaine de l'emploi

Une meilleure réceptivité des entreprises aux problématiques des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires.

Une mobilisation du droit commun de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion améliorée grâce à une meilleure coordination et collaboration des acteurs (au sein notamment du SPEP)

Public ciblé

- Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires
- Les participants du Plan Local pour l'Insertion pour l'Emploi habitants les quartiers prioritaires
- Jeunes en difficulté d'insertion professionnelle de - de 26 ans, + de 6 mois d'inscription au chômage

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	Etat - DDCSPP : <ul style="list-style-type: none">o Moyens humainso Moyens financiers
------------	--

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, il n'y a pas de crédits spécifiques demandés.
------------	--

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	
------------	--

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de femmes issues des QPV en insertion professionnelle								DDCSPP
Action 1 : Nombre de femmes issues des QPV en formation								DDCSPP
Action 1 : Nombre d'actions de sensibilisation								DDCSPP
Action 1 : Taux de femmes en insertion professionnelle par rapport l'ensemble des publics des QPV								DDCSPP
Action 1 Taux de femmes en formation par rapport l'ensemble des publics des QPV								DDCSPP

► Indicateurs qualitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur

► Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

FICHE ACTION N°39		
Titre	Orienter, former et accompagner les habitants des quartiers prioritaires vers l'emploi	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 17	Améliorer le niveau de qualification des habitants des quartiers prioritaires
Action(s) concernée(s)	<p>1. La mise en place d'un Service Public Régional de l'Oriente (SPRO) au sein du quartier du Clou Bouchet, porté par la Mission Locale, et intitulé « Espace d'information sur l'orientation tout au long de la vie ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Convention Région (ayant compétence sur l'orientation). Cet espace rassemble tous les partenaires de l'orientation professionnelle : CIO, Pôle Emploi, CIJ, CIDFF, Cap Emploi, CBE, CMA, CCI et Mission Locale. Il propose des permanences hebdomadaires mutualisées, deux fois par semaine pour 2016, mais aussi des ateliers thématiques (Orientation, VAE, Connaissance du bassin d'emploi, Elargissement des choix professionnels, etc.)</p>	

Objectifs de l'action
Mise en dynamique des jeunes demandeurs d'emploi des QPV par une action collective destinée à créer des liens avec les entreprises du territoire

Portage
Action concernée n°1 : Mission Locale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Direction de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur(trice) de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres et un(e) conseiller(e)

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) - Pôle Emploi - Mission Locale - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN) - Conseil régional - Conseil départemental des Deux-Sèvres - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais - Organismes consulaires - Organismes de formation - École de la 2^{ème} chance - Insertion par l'activité économique (IAE) et le GEIQ - Les entreprises du territoire

Effets attendus

L'amélioration de la formation/qualification des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires
Une meilleure employabilité constatée des habitants des quartiers prioritaires
Un accès à la formation améliorée grâce à la mobilisation de différents outils

Public ciblé

Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- Mission Locale<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains et matériels :<ul style="list-style-type: none">▪ Mission locale : Mobilisation du temps d'un conseiller dédié et de moyens matériels-financements de droit commun▪ Autres partenaires : permanences de l'ensemble des partenaires- Partenaires associés à l'action (<i>CCI, CMA, CBE, CIDFF, CIJ, Région, Pôle Emploi, Cap Emploi</i>)
------------	--

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de crédits spécifiques mobilisés
------------	--------------------------------------

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Action débutée en mars 2016 (pour 13 mois)- Proposition de renouvellement en fonction du bilan
------------	--

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de personnes issues des QPV utilisant les services de l'offre « Conseil en évolution professionnelle »							annuelle	Mission Locale
Action 1 : bilan transmis (outil de gestion dispo en mai)							annuelle	Mission Locale

FICHE ACTION N°40		
Titre	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 6	<i>DEVELOPPER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTE</i>
Objectif opérationnel	OP 18	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer les clauses sociales dans la commande publique de la ville de Niort 2. Expérimentation portée par la CAN, à compter du 1er janvier 2016, visant la création d'une cellule d'appui au développement des clauses sociales. A ce stade, cette expérimentation vise les services de la CAN, les communes membres de l'agglomération (hors Ville de Niort) et des bailleurs sociaux. 3. Favoriser les parcours d'insertion des bénéficiaires en reconduisant des modules de préparation aux missions générées par les clauses d'insertion. Cette action mobilise les moyens de Pôle Emploi à travers : <ul style="list-style-type: none"> - la Plateforme vocationnelle - Un référent technique pouvant valider, de façon réactive, l'éligibilité d'une personne aux critères « publics en insertion » (en identifiant le critère retenu) afin de permettre son accès aux clauses sociales. 	

Objectifs de l'action
Encourager le développement des clauses sociales au bénéfice des parcours des publics en insertion dont les publics en insertion issus des QPV

Portage
Action concernée n°1 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction Concernée et référente : Direction de la Commande Publique et de la Logistique (DCPL) ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeur(trice) de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres et un(e) conseiller(e)
Actions concernées n° 2 et n°3 : Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) et référentes : Service Cohésion Sociale et Insertion ○ Fonction du ou des référent(s) :
Action concernée n°3 : Communauté d'agglomération du Niortais, Direction(s) concernée(s) et référentes : Service Cohésion Sociale et Insertion <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonction du ou des référent(s) :

Partenaires de l'action

- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)
- Ville de Niort
- Bailleurs sociaux
- Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE)
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Conseil Régional
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et GEIQ
- Pôle Emploi
- Mission Locale

Effets attendus

A terme, les objectifs sont :

- La signature de la charte locale d'insertion sur les quartiers prioritaires ;
- La constitution d'un guichet unique territorial associant les signataires du Contrat de ville (ville de Niort, CAN, communes membres de la communauté d'agglomération, bailleurs, etc.) sur l'ensemble du territoire de la CAN.

Public ciblé

Demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion dont ceux des quartiers prioritaires (pour les marchés cofinancés avec l'ANRU)

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires et le territoire de la CAN

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action 1	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o moyens humains et financiers : les moyens de droit commun de la Ville de Niort.
Action 2	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o moyens humains, logistiques et financiers : la mission est confiée à la cellule d'appui positionnée au sein du service Cohésion Sociale et Insertion de la CAN, constituée dans cet objectif.- CD 79 : cofinancement possible au titre du Fonds Social Européen (FSE)
Action 3	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o moyens humains et matériels : les moyens nécessaires aux modules de préparation :o conception/recensement des besoins par la cellule d'appuio sollicitation de la collaboration de la plateforme vocationnelleo portage des modules par l'opérateur qui répondra à l'appel à projets- Pôle Emploi :<ul style="list-style-type: none">o moyens humains, financiers et logistiques à travers la mobilisation de la plateforme vocationnelle et la désignation d'un référent technique, dédié à la vérification de l'éligibilité des publics préalablement au positionnement sur les clauses sociales.

Crédits spécifiques mobilisables	
Action 1	A ce jour, il n'y a pas de besoins de crédits spécifiques sollicités.
Action 2	A ce jour, il n'y a pas de besoins de crédits spécifiques sollicités.
Action 3	Crédits spécifiques (en compléments des crédits de droit commun) en fonction du projet déposé dans le cadre de l'appel à projet.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action	
Action 1	En cours
Action n°2	A partir de 2016
Action n°3	A partir du 2 ^{ème} semestre 2016-1 ^{er} semestre 2017

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de marchés incluant des clauses d'insertion							Annuelle	Ville de Niort Direction CPL
Action 1 : Nombre d'heures d'insertion bénéficiant aux habitants issus des QPV							Annuelle	Ville de Niort Direction CPL
Action 2 : Nombre de marchés incluant des clauses d'insertion							Annuelle	Cellule d'appui CAN
Action 2 : Nombre d'heures d'insertion bénéficiant aux habitants issus des QPV							Annuelle	Cellule d'appui CAN
Action 3 : Nombre de participants aux modules issus des QPV							Annuelle	Opérateur positionné dans le cadre de l'appel à projets
Action 3 : Nombre de participants aux modules qui seront positionnés sur une mission							Annuelle	Cellule d'appui CAN

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Actions 1 et 2 : Typologie des publics en insertion bénéficiaires des clauses (DELD, BRSA, jeunes de – 26 ans, séniors, TH)							Annuelle	Cellule d'appui CAN

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

--

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 7 – LEVER LES FREINS A L'EMPLOI

Objectifs Opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 19 - Favoriser la mobilité	42	Améliorer la connaissance des besoins en mobilité des habitants des quartiers prioritaires
	44	Améliorer la prise en compte de l'ensemble des dispositifs existants par des aides à la mobilité, de l'Etat et des collectivités
OP 20 - Agir pour la maîtrise de la langue	45	Repérer et traiter les difficultés de maîtrise de la langue au sein des quartiers prioritaires
OP 21 - Favoriser l'adéquation entre l'offre d'accueil des enfants et la demande, en vue de l'insertion professionnelle notamment des femmes	46	Identifier les problématiques d'accueil d'enfants au sein des quartiers prioritaires

FICHE ACTION N°42		
Titre	Améliorer la connaissance des besoins en mobilité des habitants des quartiers prioritaires	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 7	<i>LEVER LES FREINS A L'EMPLOI</i>
Objectif opérationnel	OP 19	Favoriser la mobilité
Action(s) concernée(s)	1. Objectiver les besoins en conduisant une enquête sur les freins à la mobilité portant sur tous les modes de déplacements des publics en insertion des quartiers prioritaires	

Objectifs de l'action
Favoriser la mobilité des habitants des quartiers prioritaires Analyser les besoins en mobilité des publics en insertion professionnelle par rapport à l'offre en transport collectif selon les quartiers et les autres quartiers de la ville et de l'agglomération. Lever tous les freins à l'emploi par une mobilisation de tous les acteurs concernés

Portage
Action concernée n°1 : Communauté d'agglomération du Niortais : <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) et référentes : Direction des Transports en lien avec la Direction de la Cohésion sociale et de l'insertion et l'Observatoire des solidarités CAN/CCAS. ○ Fonction du ou des référent(s) : Directeurs(trices) des services et chargé(e) de mission observatoire

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), - Pôle Emploi, - Mission Locale, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), - Caisse d'allocations familiales (CAF), - Conseil régional, Conseil départemental des Deux-Sèvres, - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, - Organismes consulaires, - Organismes de formation.

Effets attendus
L'identification des freins à la mobilité des habitants des quartiers prioritaires Une meilleure prise en compte de la mobilité dans l'insertion des publics Une offre de mobilité adaptée et accessible. Des conditions pratiques d'accès à l'emploi, améliorées

Public ciblé

Les publics en insertion des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">○ Moyens humains et logistiques : Externalisation de l'enquête : conception du cahier des charges et suivi par la Direction des transports en lien avec la direction de la cohésion sociale et l'Observatoire des solidarités CAN/CCAS.○ Moyens financiers : Coût de l'enquête : 15 000 euros HT (estimatif) <p><i>L'éligibilité de cette action sera étudiée dans le cadre du BP 2017.</i></p>
------------	---

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Pas de crédits spécifiques à ce jour
------------	--------------------------------------

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Fin 2017, en raison de la mise en place du nouveau réseau multimodal en juillet 2017.
------------	---

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur

➤ Indicateurs qualitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Situation cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur

➤ Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

--

Remarques

Action n°1	Avant la conception du cahier des charges de l'étude, il est difficile de déterminer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
------------	---

FICHE ACTION N°44		
Titre	Améliorer la prise en compte de l'ensemble des dispositifs existants par des aides à la mobilité, de l'Etat et des collectivités (aider au déplacement ou à l'accès au permis de conduire)	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 7	<i>LEVER LES FREINS A L'EMPLOI</i>
Objectif opérationnel	OP 19	Favoriser la mobilité
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. La poursuite du conventionnement CAN/AIVE pour intervenir sur le conseil en mobilité auprès des participants qui souhaitent des informations sur l'offre de mobilité territoriale ou un diagnostic de leur besoin et de leur capacité à se déplacer. 2. Au regard de l'enquête prévue (OP 42) portant sur les besoins en mobilité des quartiers prioritaires, engager avec des acteurs de l'insertion socio-professionnelle, une réflexion pour une utilisation optimale des ressources « Mobilité » existantes (AIVE, Ambassadeurs TAN, etc.) 	

Objectifs de l'action
<p>Favoriser la mobilité des habitants des quartiers prioritaires</p> <p>Analyser les besoins en mobilité des publics en insertion professionnelle par rapport à l'offre en transport collectif selon les quartiers et les autres quartiers de la ville et de l'agglomération.</p> <p>Lever tous les freins à l'emploi par une mobilisation de tous les acteurs concernés</p>

Portage
<p>Actions concernées 1 et 2 : Communauté d'agglomération du Niortais</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Action 1 : Direction(s) concernée(s) et référentes : Service Cohésion Sociale et Insertion (dans le cadre de l'appel à projet) ○ Action 2 : Direction(s) concernée(s) et référentes : Direction Transports en lien avec le Service Cohésion Sociale et l'Observatoire des solidarités.

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), - Pôle Emploi, - Mission Locale, - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), - Caisse d'allocations familiales (CAF), - Conseil régional, Conseil départemental des Deux-Sèvres, - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, - Organismes consulaires, - Organismes de formation.

Effets attendus

L'identification des freins à la mobilité des habitants des quartiers prioritaires
Une meilleure prise en compte de la mobilité dans l'insertion des publics
Une offre de mobilité adaptée et accessible.
Des conditions pratiques d'accès à l'emploi améliorées

Public ciblé

Les publics en insertion des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	- CAN : <ul style="list-style-type: none">○ Direction Cohésion sociale et insertion- moyens humains : instruction et suivi de l'action retenue dans le cadre de l'appel à projets
Action n°2	- CAN : <ul style="list-style-type: none">○ Direction Transports et Cohésion Sociale et Insertion : Moyens humains, logistiques et financiers : au regard des résultats de l'enquête (cf. fiche action n°42)

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Crédits spécifiques de la politique de la Ville
Action n°2	Au regard des résultats de l'enquête (cf. fiche action n°42)

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	2016
Action n°2	A partir de fin 2017, début 2018

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ **Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de conseils en mobilité réalisé auprès des demandeurs d'emploi des QPV-							Annuelle	Opérateur retenu dans le cadre de l'appel à projets

FICHE ACTION N°45		
Titre	Repérer et traiter les difficultés de maîtrise de la langue au sein des quartiers prioritaires	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 7	<i>LEVER LES FREINS A L'EMPLOI</i>
Objectif opérationnel	OP 20	Agir pour la maîtrise de la langue
Action(s) concernée(s)	<p>1. Mobiliser les dispositifs publics de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires qui ne maîtrisent pas la langue française.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser le dispositif régional « Clés des savoirs citoyens » confiés à l'ASFODEP (Association Formation Professionnelle et Développement Education Permanent), en appui à l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas la langue française 	

Objectifs de l'action
<p>Repérer et caractériser les difficultés liées à la non maîtrise de la langue des habitants des quartiers prioritaires, en prenant compte les spécificités des publics.</p> <p>Favoriser l'accès des publics des quartiers prioritaires aux différents dispositifs d'apprentissage de la langue autour de deux objectifs principaux : l'employabilité et la socialisation.</p>

Partenaires de l'action
<p>Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> - Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE), - Pôle Emploi, - Mission Locale, - Communauté d'agglomération de Niort (CAN), - Caisse d'allocations familiales (CAF), - Conseil départemental des Deux-Sèvres, - Comité de Bassin d'Emploi du Niortais, - Organismes consulaires, - Organismes de formation.

Effets attendus
L'accompagnement renforcé des personnes issues des quartiers prioritaires et ne maîtrisant pas la langue.
Public ciblé
Demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires rencontrant des problèmes de maîtrise de la langue

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none"> ○ Moyens financiers de la Région dans le cadre du marché conclu pour la formation « Clés des savoirs citoyens »
------------	---

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	A ce jour, pas de crédits spécifiques sollicités.
------------	---

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	1 ^{er} semestre 2016 afin d'approfondir les orientations sur le dispositif
------------	---

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs**► Indicateurs quantitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de bénéficiaires du dispositif « Clés savoirs citoyens » issus des QPV							Annuelle	L'opérateur retenu pour développer le dispositif « clés savoirs citoyens »
Action 1 : Bilan des actions menées par l'opérateur retenu							Annuelle	L'opérateur retenu pour développer le dispositif « clés savoirs citoyens »

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Typologie des publics bénéficiaires du dispositif « Clés savoirs citoyens » issus des QPV							Annuelle	L'opérateur retenu pour développer le dispositif « clés savoirs citoyens »

FICHE ACTION N°46		
Titre	Identifier les problématiques d'accueil d'enfants au sein des quartiers prioritaires	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 7	<i>LEVER LES FREINS A L'EMPLOI</i>
Objectif opérationnel	OP 21	Favoriser l'adéquation entre l'offre d'accueil des enfants et la demande, en vue de l'insertion professionnelle notamment des femmes
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexion dans un cadre partenarial, sur une nouvelle organisation des modes d'accueil en s'appuyant sur les résultats de l'expérimentation conduite dans le cadre du PLIE en 2014 et sur une enquête à mettre en œuvre auprès des familles. 2. La formalisation du travail partenarial autour de l'accueil de l'enfant 	

Objectifs de l'action
<p>Informer et sensibiliser les familles des quartiers prioritaires sur les modes d'accueil existants.</p> <p>Etablir des relations de confiance entre les familles des quartiers prioritaires et les professionnels de la petite enfance des structures d'accueil.</p> <p>Adapter les modalités d'accueil de la petite enfance (horaires, encadrement, lieux...) pour correspondre aux besoins de modes de gardes des publics en insertion.</p> <p>Mener un travail sur le thème de la séparation parents-enfant auprès des familles des quartiers prioritaires.</p>

Portage
<p>Action concernée n° 1 : Co portage Communauté d'Agglomération du Niortais et CCAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Direction(s) concernée(s) : Service Cohésion Sociale et Insertion en lien avec l'Observatoire des solidarités ○ Fonction du ou des référent(s) : Directrice Service Cohésion Sociale et Insertion <p>- Action concernée n°2 : CCAS</p>

Partenaires de l'action
<ul style="list-style-type: none"> - Caisse d'allocations familiales (CAF), - Ville de Niort, - Centre communal d'action sociale (CCAS), - Communauté d'agglomération du Niortais (CAN), - Conseil Départemental des Deux-Sèvres. - CDIFF - Service de l'Etat –Chargé de mission aux droits des femmes - Mission Locale - Structures de l'IAE

Effets attendus

Une information complète sur les possibilités de garde existantes auprès des familles monoparentales
Un accompagnement renforcé des familles monoparentales concernant les freins à l'accueil des enfants, en particulier les freins psychologiques liés à la séparation avec l'enfant.
Une meilleure adéquation des besoins des familles monoparentales par rapport aux modalités d'accueil des structures
L'amélioration de l'insertion professionnelle des femmes
Une plus grande proportion de femmes actives dans les quartiers prioritaires

Public ciblé

Familles monoparentales rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	<ul style="list-style-type: none">- CAN :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : mobilisation de l'Observatoire des solidarités
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- CCAS :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : mise en place d'un groupe de travail partenarial des structures petite enfance de la ville en vue d'échanger sur les demandes d'accueil, la diversité des réponses proposées aux familles, des modes de coopérations possibles.

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	En fonction du cahier des charges et du champ de l'enquête
Action n°2	Pas de crédits spécifiques

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	A partir de 2017
Action n°2	Durée du contrat de ville

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

➤ Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Donnée(s) cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 1 : Nombre de partenaires mobilisés							Annuelle	CAN
Action n°2 : Nombre participants au groupe EAJE (Equipement d'accueil du jeune enfant)							Annuelle	CCAS

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE 8 – PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE ET LA VITALITE ECONOMIQUE

Objectifs Opérationnels	N° fiche action	Titre de la fiche action
OP 22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	47	Consolider la coordination et la convergence des accompagnements (de l'émergence des projets à la post création)
	48	Sensibiliser en amont les publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises
OP 23 - Soutenir l'attractivité commerciale des quartiers prioritaires	49	Apprécier la pertinence des services présents, Rechercher les commerces et services renforçant l'attractivité des quartiers

FICHE ACTION N°47		
Titre	Consolider la coordination et la convergence des accompagnements (de l'émergence des projets à la post création)	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 8	<i>PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE ET LA VITALITE ECONOMIQUE</i>
Objectif opérationnel	OP 22	Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consolider l'accompagnement de l'émergence à la post-création : détection et accompagnement de projets de création d'entreprise Poursuivre l'action ciblant les habitants des quartiers prioritaires, portée par le collectif «ADIE/CCI/CMA/BGE » et soutenue par la CAN et la Préfecture, portant sur la détection, l'accompagnement et l'intégration des projets dans les dispositifs de droit commun. L'action comporte également un temps de valorisation et de promotion, nommé « Les trophées des quartiers ». Une des pistes d'évolution de cette action est l'association de la Mission Locale afin de renforcer la prise en compte du public jeune Développer l'action sur le nouveau QPV. 2. Dans le cadre de « l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre », accompagner les habitants des quartiers qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise Cet accompagnement comprend notamment la préparation du jury permettant d'obtenir une bourse (jusqu'à 10 000 euros) et le suivi post création. Il comprend également l'aide régionale « Coup de pouce TPE » (aide au développement) qui vise spécifiquement les quartiers prioritaires (Direction du développement économique de la CAN). L'échéance de cette action est fin 2016. 3. Accompagner l'entrepreneuriat féminin : faciliter l'accès aux droits et lever les freins spécifiques 	

Objectifs de l'action
Détecter, en amont, de potentiels porteurs de projet par les dispositifs partenariaux de soutien à la création d'activité Informer et orienter les futurs porteurs de projets Susciter chez les futurs porteurs de projets l'ambition de créer ou de reprendre une activité

Portage

Action 1 portée par le collectif constitué de l'ADIE, CMA, CCI et BGE dans le cadre de l'AAP du Contrat de Ville (soutenue par la CAN et la Préfecture)

Action 2 soutenue par la Région pour la partie BRDE et par la direction du Développement économique de la CAN pour le soutien « Cordée TPE »

Partenaires de l'action

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE)
- Conseil Régional
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Effets attendus

Une meilleure détection et un accompagnement renforcé des porteurs de projets/créateurs d'entreprise, issus des quartiers prioritaires avec une vigilance sur le public jeunes et le public féminin

Une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes et des outils de droit commun dans le domaine du développement économique et de l'emploi

Public ciblé

- Les demandeurs d'emplois des quartiers prioritaires
- Les étudiants, les salariés, etc.

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	CMA : moyens humains et logistiques CCI : moyens humains et logistiques CAN-Direction Développement économique : moyens humains et logistiques CAN-Direction Cohésion Sociale et insertion : moyens humains et logistiques
Action n°2	Région : moyens financiers à échéance 2016 CAN- Direction développement économique : moyens humains
Action n°3	Services de l'Etat- Chargé(e) de mission aux droits des femmes et pour l'égalité : moyens humains

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Crédits spécifiques complémentaires CAN/CGET pour « aller au-devant » des habitants des quartiers.
Action n°2	Les crédits spécifiques ne sont pas sollicités.
Action n°3	Les crédits spécifiques ne sont pas sollicités.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Action sur la durée du contrat. Action BRDE à échéance au 31.12.2016
Action n°2	
Action n°3	Action sur la durée du contrat

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre de porteurs de projets accompagnés issus des QPV							annuelle	Collectif ADIE/CCI/CMA/BGE
Action 1 : Nombre d'entreprises accompagnées post-crédation à trois ans							annuelle	Collectif ADIE/CCI/CMA/BGE
Action 1 : Nombre d'emplois créés par les entreprises accompagnées							annuelle	Collectif ADIE/CCI/CMA/BGE
Action 2 : Nombre de candidats au concours « Trophée des quartiers » issus des QPV							annuelle	Collectif ADIE/CCI/CMA/BGE
Action 2 : Nombre de porteurs de projet accompagné dans le cadre de la BRDE dont les porteurs issus des quartiers							annuelle	Direction du Développement économique de la CAN
Action 2 : Nombre d'entreprises soutenues dans le cadre du dispositif « cordée TPE »							annuelle	Direction du Développement économique de la CAN

► Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

FICHE ACTION N°48		
Titre	Sensibiliser en amont les publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 8	<i>PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE ET LA VITALITE ECONOMIQUE</i>
Objectif opérationnel	OP 22	Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation
Action(s) concernée(s)	<p>1. Sensibilisation à l'entrepreneuriat et au monde de l'entreprise. Stimulation de l'initiative économique chez les jeunes. Pré-détection d'éventuels projets d'entreprise - singulièrement parmi les publics jeunes</p> <p>a. Poursuite des actions en direction des plus jeunes telles que la mini-entreprise du collège Jean Zay</p> <p>b. En partenariat avec le pôle territorial de Coopération Economique PTCE nommé l'Elan Coopératif Niortais, éveiller les moins de 30 ans à la création d'activités par la mobilisation du dispositif PIMENT - CAN. Cette orientation comprend notamment une coopérative Jeunesse de Service CJS : ces coopératives sont des entreprises éphémères (par exemple, le temps d'un été) qui pourront être portées et développées par des jeunes des quartiers</p> <p>c. Actions de sensibilisations auprès des lycéens</p> <p>d. Modules de sensibilisation des jeunes à la création d'activité avec les campus des métiers et le jeu de mini entreprise</p> <p>2. Interventions au sein de la Mission Locale sous forme d'ateliers et développement de permanence une fois par mois -</p>	

Objectifs de l'action
Détecter, en amont, de potentiels porteurs de projet par les dispositifs partenariaux de soutien à la création d'activité Informer et orienter les futurs porteurs de projets Susciter chez les futurs porteurs de projets l'ambition de créer ou de reprendre une activité

Portage
Action 1 Le portage de l'action se décline comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - a) Education nationale - b) PTCE - c) Education nationale - d) CMA

Action 2 portée par la Mission locale

Partenaires de l'action

- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE)
- Conseil Régional
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)
- Collectif regroupant ADIE, BGE, CCI79 et CMA79
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) / Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Effets attendus

- Une meilleure détection par une sensibilisation renforcée des publics jeunes susceptibles de devenir porteurs de projets/créateurs d'entreprise, et notamment du public féminin.
- De nombreux emplois créés.
- Une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes et des outils de droit commun dans le domaine du développement économique et de l'emploi.

Public ciblé

- Les habitants des quartiers prioritaires

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	Education nationale : moyens humains, logistiques et financiers CMA : moyens humains, logistiques et financiers
Action n°2	Mission locale : moyens humains, logistiques et financiers

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	Les crédits spécifiques ne sont pas sollicités.
Action n°2	Les crédits spécifiques ne sont pas sollicités.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Action sur la durée du contrat
Action n°2	Action sur la durée du contrat

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par l'Education Nationale							Annuelle	Education Nationale
Action 1 : Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par la CMA							Annuelle	CMA
Action 2 : Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par la Mission Locale							Annuelle	Mission Locale

► Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données

--

FICHE ACTION N°49		
Titre	Apprécier la pertinence des services présents, Rechercher les commerces et services renforçant l'attractivité des quartiers	
Pilier	<i>Développement économique et emploi</i>	
Orientation stratégique	OS 8	<i>PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE ET LA VITALITE ECONOMIQUE</i>
Objectif opérationnel	OP 23	Soutenir l'attractivité commerciale des quartiers prioritaires
Action(s) concernée(s)	<p>Identifier la pertinence des services et des commerces à développer sur les quartiers prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour le quartier Pontreau/Colline St André). <p>INTEGRER LES RECOMMANDATIONS DE POSITIONNEMENT DE L'ETUDE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de l'offre commerciale - Optimisation des flux - Politique d'image du quartier <p>Le plan d'action sera finalisé fin juin.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concernant les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, intégrer les préconisations et le plan d'actions du futur SDEC 	

Objectifs de l'action
Identifier les services et les commerces à développer sur les quartiers prioritaires Accompagner le développement des opérateurs économiques importants des quartiers prioritaires Identifier les locaux à vocation commerciale et pallier leur vacance Pérenniser l'activité des commerces par des aides pour la mise en accessibilité

Portage
- Portage par la CAN-Service Développement économique

Partenaires de l'action

- Unité Départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE)
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Chambre de commerce et d'industrie (CCI79) et Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA79)
- Ville de Niort
- Conseil Régional
- Bailleurs
- Communauté d'agglomération du Niortais (CAN)
- Chambres consulaires
- Région

Effets attendus

La consolidation des commerces et services existants

Le développement d'une nouvelle offre en commerces et en services (en particulier dans le quartier du Pontreau/Colline Saint André)

Une plus grande attractivité des quartiers ciblés, assurant une mixité d'usage et de fonction

La création d'emplois au niveau local

Public ciblé

Les créateurs d'entreprises souhaitant créer une activité dans un quartier prioritaire

Services et commerces existants

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers,

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	CAN-Direction Développement Economique : moyens logistiques, financiers et humains Caisse des dépôts : moyens financiers (cofinancement de l'étude sur le Pontreau/Colline St André)
------------	---

PILIER VALEURS DE LA REPUBLIQUE

LES FICHES ACTION

OBJECTIF STRATEGIQUE TRANSVERSAL – FAVORISER LA CITOYENNETE

Objectif stratégique transversal	N° fiche action	Titre de la fiche action
Favoriser la citoyenneté	50	Mener des actions d'information civique
Favoriser la citoyenneté	51	Permettre des temps de découverte et de sensibilisation

FICHE ACTION N°50		
Titre	Mener des actions d'information civique	
Pilier	VALEURS DE LA REPUBLIQUE	
Orientation stratégique	OST	<i>Favoriser la citoyenneté</i>
Actions(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le soutien et le développement des actions visant à donner ou redonner le cadre des valeurs de la République (groupe d'échange, projets portés par les jeunes, etc.) 2. Faciliter l'accès à l'information aux droits et devoirs du citoyen (expositions, rencontres, inscription sur une liste électorale, citoyenneté européenne, etc.) auprès des jeunes des quartiers 3. La diffusion des supports de communication dans les quartiers prioritaires visant à inciter le citoyen à s'inscrire sur les listes électorales et à user de son droit de vote 4. Promouvoir et élargir l'éco-citoyenneté dans les écoles labellisées Eco-école (Coubertin et Ferry) (Programme international d'éducation au développement durable) 	

Objectifs de l'action
<p>Renforcer la citoyenneté.</p> <p>Favoriser l'adhésion à des valeurs partagées et la participation à la vie de la cité.</p> <p>Faire vivre l'égalité : donner les mêmes opportunités à chacun et imposer les mêmes règles à tous.</p> <p>Lutter contre la radicalisation.</p> <p>Favoriser la compréhension des enjeux interculturels.</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n° 1: DDCSPP <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : ○ Fonction du ou des référents(es) : - Action concernée n° 2 : Mission Locale : <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Mission Locale Sud Deux-Sèvres ○ Fonction du ou des référents(es) : Directeur(trice) de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres - Action concernée n° 3 : Ville de Niort <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Formalités citoyennes ○ Fonction du ou des référents(es) : - Action concernée n° 4 : Education Nationale et Ville de Niort (opérateur) <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Education ○ Fonction du ou des référents(es) :

Partenaires de l'action

- Toutes institutions et opérateurs

Effets attendus

Une meilleure participation des habitants des quartiers prioritaires aux élections
Une plus grande veille sur les risques de radicalisation dans la cellule familiale et par les acteurs du quotidien

Public ciblé

Tout public

Quartier(s) concerné(s)

Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence

Action n°1	
Action n°2	<ul style="list-style-type: none">- Mission Locale :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains
Action n°3	<ul style="list-style-type: none">- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Moyens humains : préparation des supports de communication
Action n°4	<ul style="list-style-type: none">- Education Nationale :- Ville de Niort :<ul style="list-style-type: none">o Dispositifs : <u>3^{ème} axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers</u>o Moyens humains : Coordinateur(trice), référent(e), parents, enseignants, parents d'élèves, éco-animateurs(trices), diététicien(ne) et équipe de restauration

Crédits spécifiques mobilisables

Action n°1	
Action n°2	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°4	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	
Action n°2	
Action n°3	Année scolaire (avant les élections)
Action n°4	Année scolaire

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1: Nombre d'actions de sensibilisation au civisme réalisées							Annuelle	DDCSPP
Action n°1: Nombre de participants selon le QPV							Annuelle	DDCSPP
Action 3: Taux de participation aux élections							Annuelle	Ville de Niort
Action «3: Evolution des inscriptions aux bureaux de vote par genre							Annuelle	Ville de Niort
Action 4: Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du programme Eco-école							Annuelle	Ville de Niort (Direction de l'Education)
Action 4: Nombre d'établissements participants au programme Eco-école	1						Annuelle	Education Nationale

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**

Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action n°4 : Nombre de participants et partenaires impliqués dans le programme Eco école	2 enseignants, Parents élèves 2 éco-animateurs 1 diététicienne 2 équipes de restauration							Ville de Niort, Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

FICHE ACTION N°51		
Titre	Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	
Pilier	VALEURS DE LA REPUBLIQUE	
Orientation stratégique	OST	<i>Favoriser la citoyenneté</i>
Action(s) concernée(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer à l'entrée à la vie citoyenne 2. La poursuite des actions de découverte des métiers de l'espace public à destination des 5 écoles des quartiers prioritaires (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance ») 3. Favoriser la sensibilisation des professionnels aux risques de radicalisation dans un objectif de donner aux familles et aux acteurs du quotidien les clés de lecture nécessaires pour identifier les premiers signaux d'alerte 4. Favoriser l'éducation à la sécurité routière lors de l'accueil périscolaire (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance ») 	

Objectifs de l'action
<p>Renforcer la citoyenneté.</p> <p>Favoriser l'adhésion à des valeurs partagées et la participation à la vie de la cité.</p> <p>Faire vivre l'égalité : donner les mêmes opportunités à chacun et imposer les mêmes règles à tous.</p> <p>Lutter contre la radicalisation.</p> <p>Favoriser la compréhension des enjeux interculturels.</p>

Portage
<ul style="list-style-type: none"> - Action concernée n° 1 : Services de l'Etat selon l'action <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : - Action concernée n° 2 : CAN et la Ville de Niort en tant que maîtrise d'œuvre <ul style="list-style-type: none"> ○ Directions concernées : Cohésion sociale et Insertion - Actions concernées n° 3 : Services de l'Etat (Préfecture) <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonction du référent : Chef de cabinet - Action concernée n° 4 : Co-portage Services de l'Etat (Education Nationale, Préfecture,...) Ville de Niort

Partenaires de l'action
- Toutes institutions et opérateurs

Effets attendus
Une meilleure participation des habitants des quartiers prioritaires aux élections Une plus grande veille sur les risques de radicalisation dans la cellule familiale et par les acteurs du quotidien

Public ciblé
Tout public

Quartier(s) concerné(s)
Tous les quartiers prioritaires

Moyens (techniques, humains, financiers...) de droit commun mobilisés et leurs cadres et dispositifs de référence	
Action n°1	- Préfecture : Moyens humains
Action n°2	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort : <ul style="list-style-type: none"> o Dispositifs : <u>3ème axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers</u> o Moyens humains et financiers : moyens du périscolaire (moyens humains et de coordination de la ville de Niort) - CAN : moyens humains - HSDS : moyens humains: mise à disposition d'agents (variable selon les années)
Action n°3	- Services de l'Etat : Moyens à préciser
Action n°4	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Niort, Préfecture, Direction départementale de la sécurité publique, MAIF (Service Prévention routière): moyens humains <ul style="list-style-type: none"> o Dispositifs : <u>3ème axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers</u> (Ville de Niort)

Crédits spécifiques mobilisables	
Action n°1	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°2	Crédits spécifiques de la politique de la ville
Action n°3	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.
Action n°4	A ce jour, pas de crédits spécifiques mobilisés.

Proposition de calendrier de mise en œuvre de l'action

Action n°1	Année scolaire
Action n°2	Année scolaire
Action n°3	Année scolaire
Action n°4	Année scolaire

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

► Indicateurs quantitatifs

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les valeurs cibles d'ici 2020)

Propositions d'indicateurs	Donnée(s) de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)	2016	2017	2018	2019	Donnée(s) cible – Année 2020	Fréquence de disponibilité (année, trimestre)	Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur
Action 1 : Nombre d'élèves participants aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté française							Annuelle	VDN (service Education)
Action 2 : Nombre d'actions de découverte des métiers de l'espace public							Annuelle	Education Nationale (Etablissements scolaires)
Action 2 : Nombre de participants selon les écoles des QPV							Annuelle	Education Nationale (Etablissements scolaires)
Action 2 : Nombre d'enfants inscrits aux ateliers	20						Annuelle	Ville de Niort, Education
Action 4 : Nombre d'ateliers menés	30						Annuelle	Ville de Niort, Education

➤ **Indicateurs qualitatifs**

Préciser les indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et résultat). **La disponibilité des indicateurs doit être effective.**
Préciser (si-possible les données cibles d'ici 2020)

<i>Propositions d'indicateurs</i>	<i>Situation de référence (Année 2015 ou dernière donnée connue)</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Situation cible – Année 2020</i>	<i>Fréquence de disponibilité (année, trimestre)</i>	<i>Service(s) partenaires(s) référent(s) dans la production de l'indicateur</i>
Action 4 Action organisée en parallèle	Permis piéton							Ville de Niort, Education

➤ **Evaluation de l'action / analyse des valeurs et des données**

**CONTRAT DE VILLE 2015-2020
PLANS D' ACTIONS DES PILIERS COHESION SOCIALE
ET EMPLOI-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (HORS INVESTISSEMENT)**

ENGAGEMENTS PAR PARTENAIRE SIGNATAIRE

SOMMAIRE

ARS -----	1.1 à 1.2
CAF -----	2.1
CAN -----	3.1 à 3.4
CCAS de Niort -----	4.1 à 4.3
Chambre de Commerce et d'Industrie -----	5.1
Conseil Départemental des Deux-Sèvres -----	6.1
Caisse des Dépôts et Consignations -----	7.1
Caisse Primaire d'Assurance Maladie -----	8.1
Chambre de Métiers et de l'Artisanat -----	9.1 à 9.2
Education Nationale -----	10.1 à 10.3
Services de l'ETAT -----	11.1 à 11.3
Habitat Sud Deux-Sèvres -----	12.1
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Poitou-Charentes -----	13.1
Mission Locale du Sud Deux-Sèvres -----	14.1
POLE EMPLOI -----	15.1
REGION -----	16.1
S.A. Immobilière Atlantic Aménagement -----	17.1
VILLE DE NIORT -----	18.1 à 18.4

Engagement de l'ARS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs			
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires		9	1. Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : - En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux								
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	3. Mise en œuvre d'une action santé par la Mission Locale en développant l'accès aux droits, en menant des actions de sensibilisation, d'information et de prévention en direction des jeunes, en favorisant la coopération entre tous les acteurs des quartiers politique de la ville sur le domaine de la santé et de l'accès aux droits							Appréciation sur la satisfaction des actions de sensibilisation	
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Favoriser le recours à l'offre de prévention individuelle ou collective (vaccination, bilan de santé) et de dépistage (dépistage du cancer, center d'examen de santé, VIH/IST, etc.)	11	1. Mobiliser les dispositifs de droit commun en les déclinant sur les QPV par des actions individuelles ou collectives (PMI, Maison des adolescents, programme de dépistage et de vaccinations) Et particulièrement: amélioration de l'accès au centre d'examen de santé de la CPAM				Nombre de programmes d'éducation à la santé développés par public au sein du Centre d'examen de Santé	Nombre de bénéficiaires des programmes (dont ceux qui ont bénéficié d'un examen périodique de santé)	Nombre de bénéficiaires d'un examen prévention santé (EPS) au Centre d'examen de santé. Nombre de consultations tabac.		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	3. Favoriser des modes de prises en charge pluridisciplinaires entre les médecins de ville et les professionnels médico-sociaux et sociaux, et en expérimentant des dispositifs « passerelles », favorisant de nouvelles pratiques professionnelles entre professionnels ;				Nombre d'accompagnements collectifs/individuels réalisés	Nombre de professionnels de santé mobilisés			
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	4. Accompagner les publics à mieux appréhender les modalités d'accès au système de santé et de repérer les structures ressources ;				Nombre d'accompagnements collectifs/individuels réalisés	Nombre de professionnels de santé mobilisés			
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	1. Mettre en œuvre une veille sur les besoins de santé des quartiers							Modalités de rencontres avec les habitants et de démarches de groupes de travail	Communication dans le cadre du co-pil des données de la veille

moyens financiers en fonction des priorités du PRS et des moyens financiers disponibles

Engagement de l'ARS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	2. Impliquer les différents acteurs intervenant dans le champ de la santé, pour favoriser une approche globale de la santé (sanitaires, sociaux, médico-sociaux, de l'insertion, éducation, etc.) ;		Nombre d'acteurs impliqués participants			Diversité des acteurs mobilisés	Type de projets induits	
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	3. Impliquer les habitants dans les problématiques de santé vécues sur leur quartier ;		Nombre d'habitants participants			Echelle de participation à définir en 3 niveaux = information/mobilisation/implication		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	4. Identifier et accompagnement des ressources pour débiter une réflexion locale sur l'offre de soins					Prise de contact avec les professionnels de santé identifié par l'ARS		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	5. Proposer un appui méthodologique à la mise en œuvre du programme d'actions de l'objectif santé					Actions réalisées Actions accompagnées		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	6. Prendre en compte la dimension « santé » dans les autres volets du contrat de ville ;					Intégration de la thématique santé dans les autres volets du CDV		

Engagement de la CAF

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre d'actions proposées	Nombre de parents inscrits aux groupes de parole	Nombre de familles accompagnées	Evolution du climat relationnel familles/écoles	Grille d'observation des problématiques abordées par les parents	
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	1	1- Accompagnement des familles animé par les CSC dans le cadre des REAAP à l'image de groupes de parole existants	Dans le cadre de l'appel à projet REAAP, soutien de la conseillère technique parentalité et soutien financier par le biais de subventions allouées pour les REAAP. Fonds propres de la CAF	Nombre d'actions proposées	Nombre de parents inscrits aux groupes de parole	Nombre de familles accompagnées	Evolution du climat relationnel familles/écoles	Grille d'observation des problématiques abordées par les parents	
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	1	2- Information sur la médiation familiale favorisant une communication sereine entre parents et enfants – sur sollicitation	La médiatrice familiale de la CAF pourrait communiquer auprès des familles et des partenaires sur la médiation familiale	Nombre de sollicitations de la médiatrice familiale					
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	1. Les Cycles d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les enfants de l'élémentaire et des collèges impulsés et financés par la CAF. • Dans ce cadre, sont développés les CLAS pour les primo-arrivants. • La CAF souhaite également proposer un accompagnement des parents à l'utilisation de l'outil Pronote	Dans le cadre du dispositif CLAS (appel à projets), crédits sur projet présenté et accompagnement technique de la conseillère parentalité.	Nombre de projets CLAS Nombre d'enfants accompagnés dans les CLAS primo-arrivants	Part de bénéficiaires des CLAS au sein de chacun des QPV	Evolution de la fréquentation de la page « Espace parents » de Pronote			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	4- Favoriser la maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents	Actions de maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents	6	Mise en place des actions de maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents (support numérique, cours d'alphabétisation, atelier socio linguistique...) Mise en place de l'OEPRE	mobilisation des crédits REAAP au besoin	Nombre d'actions de formation mises en œuvre en faveur de la maîtrise de la langue française	Nombre de participants				
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	1. Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : - En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux	moyens financiers	Indicateurs de suivi de "Grandir ensemble"					
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	7. Le maintien du service d'écrivain public (SEP)	Moyens financiers	Nombre d'interventions Nombre de personnes rencontrées					
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	8. L'instruction des dossiers administratifs au sein des deux mairies de quartier : carte d'identité, passeport, demandes d'acte, inscriptions scolaires	Moyens humains pour le Point Info Famille (à intégrer dans une autre FA ?)	Nombre de dossiers instruits en mairie de quartier	Nombre d'accueil en mairie de quartier	Nombre d'inscriptions scolaires en mairie de quartier			
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	19	2. L'expérimentation en lien avec les CSC des quartiers pour favoriser l'accès aux prestations et informations CAF des familles	Moyens humains : formation par la CAF des acteurs des CSC participant à l'action Moyens financiers : subvention pour l'achat de matériel informatique				Origine de la venue des personnes reçues (usager des CSC, info CAF, orientation partenaire)	Motif de la venue des personnes reçues	Temps de travail consacré à l'expérimentation par la Chargée d'accueil

Engagement de la CAN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	5. L'action de formation et de sensibilisation des professionnels à la « communication bienveillante » pour favoriser le dialogue avec les parents	Moyens de droit commun de la CAN et moyens humains pour la coordination	Nombre de professionnels formés						
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	1. Session de « confiance en soi en milieu aquatique » ou « d'apprentissage de la natation » (projet « J'apprends à nager »)	Mise à disposition par la direction Sports d'eau de la CAN, à titre gracieux, des couloirs de nage. Leur éligibilité sera confirmée dans le cadre du BP 2017.	Taux de non-nageurs à l'entrée au collège	Taux de nageurs					
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	2. Mise à disposition auprès de l'Education nationale, lors des sessions dans le temps scolaire, d'un appui pour l'apprentissage de la nage par un maître-nageur supplémentaire auprès de l'enseignant concerné,	L'éligibilité de l'action sera étudiée dans le cadre du BP 2017.	Taux de non-nageurs à l'entrée au collège	Taux de nageurs					
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	5. Lever les freins à la mobilité et aider à l'accompagnement physique vers le soin : Notamment propositions d'accompagnement par l'équipe des « ambassadeurs des transports (service civique) » de la CAN pour faciliter l'accès aux démarches de soins	CAN : moyens financiers et humains	Nombre d'accompagnements par les Ambassadeurs des transports						
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	3. Le renforcement dans les QPV de la communication sur les possibilités offertes par le nouveau réseau de transport de la CAN (gratuité des transports à horizon mi-2017)	Moyens humains et financiers : les moyens mobilisés pour cette action s'inscrivent dans le cadre de l'action « Ambassadeurs des transports » (crédits CAN-Région -Etat). Leur éligibilité sera étudiée dans le cadre du BP 2017.	Nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées						
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	5 L'amélioration des conditions d'accès aux droits par une démarche expérimentale des travailleurs sociaux (diagnostic des services existants et du degré d'appropriation collective)	Moyens humains : accompagnement de l'Observatoire des solidarités dans la méthodologie de réalisation de l'état des lieux	Nombre de réunions partenariales				Dynamique partenariale de terrain au Clou Bouchet		
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	10. La réflexion sur le dispositif « Maison de service aux publics » (lien avec l'étude de programmation place Strasbourg Denfert Rochereau et l'étude développement économique)	Moyens financiers : à préciser							
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	19	3. Dans le cadre du nouveau réseau de transport au 2ème semestre 2017, mise en œuvre d'applications spécifiques multimodales pour smartphone, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public : un accompagnement est prévu pour l'appropriation de ce nouvel outil	Moyens humains : les moyens mobilisés pour cette action s'inscrivent dans le cadre « Ambassadeurs des transports ». L'éligibilité de cette action sera étudiée dans le cadre du BP 2017.					Définir des indicateurs de suivi avec le prestataire retenu		
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Renforcer la communication sur la tarification sociale de la CAN	20	1. Le renforcement de la communication sur les dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » (ciblés sur les 6-16 ans) auprès : des usagers, des acteurs relais et des associations afin de favoriser de nouveaux conventionnements de prestataires (permanence de proximité du quartier du Clou Bouchet)	Moyens humains : 2 agents d'accueil (1,5 ETP) dans le cadre des dispositifs « Ma carte » et « Chèques loisirs » de la CAN.	Nombre de conventionnements de prestataires	Nombre d'équipements communautaires dans lesquels sont utilisés les dispositifs cités.	Nombre de chèques loisirs utilisés				

Engagement de la CAN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	22	<p>3. La création d'un répertoire qui recense les interventions des équipements sportifs et culturels de la CAN et des programmations de la Ville de Niort afin de trouver les points de convergence avec les projets pédagogiques des établissements scolaires, les activités proposées au sein des APS et les activités proposées par les CSC. Ce projet comprend les actions des directions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Pour la direction des musées : Actions à développer, à travers deux axes, « conserver » et « diffuser » : expositions, animations (impromptus, rencontres avec les artistes, ateliers, vacances aux musées, anniversaires aux musées, visites thématiques, l'art au menu), évènementiel, journée de gratuité (par exemple les premiers dimanches du mois) o Pour la direction de la Lecture publique : En plus de la mission prêt : médiation en direction des publics (exposition, contes, « les bûches lecteurs », « les heures du conte », etc.), actions de formation/sensibilisation en direction d'acteurs-relais, découvertes des lieux et des ressources de médiathèques/bibliothèques (collections, disques, périodiques, jeux, outils dématérialisés, etc.) o Pour l'Ecole d'Arts Plastiques : Actions portant sur l'initiation tout public aux arts plastiques (dessin, peinture, gravure, arts numériques, histoire de l'art, etc.) au sein de l'école ou « hors les murs » o Pour le Conservatoire : Parrainage d'élèves de l'Education nationale (initialement pour les collégiens) par des élèves du CRD sur la base d'actions ponctuelles significatives, actions maternelles, orchestre à l'école. L'Education Nationale souhaite développer une action pérenne dans le domaine de la danse en particulier sur le quartier Pontreau/Colline Saint-André ; • En lien avec l'Education Nationale, développement d'une action pérenne dans le domaine de la danse en particulier sur le quartier Pontreau/Colline Saint-André ; o Pour la Direction des Sports d'eau : Activités de découverte des sports nautiques et aquatiques tout au long de l'année et pendant les vacances : nouvelles actions de découverte des différents sports nautiques proposées pendant les vacances de printemps (stage de paddle, de voile, de kayak, etc.), et potentiellement proposées en direction d'un public spécifique d'adolescents ou d'un public familial, en lien avec les CSC 	Moyens : L'action relative au répertoire proposée par les directions de la CAN : Conservatoire, école d'arts plastiques, Sports d'eau, Lecture publique et Musées débutera en 2017. Les moyens de droit commun mobilisés seront étudiés dans le cadre de l'éligibilité au BP 2017.	Action 3 : Nombre de bénéficiaires des séances (dont découvertes des sports nautiques selon le QPV)	Action 3 : Nombre de parrainage d'élèves du CRD				
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Améliorer l'accès aux équipements communautaires par la mobilité	23	<p>Action transversale :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Le renforcement de la communication relative à l'accès aux équipements communautaires par les transports publics/gratuité des transports à l'horizon mi 2017 o L'adaptation du réseau pour une meilleure accessibilité aux équipements communautaires à l'horizon mi-2017 	Moyens humains : les moyens mobilisés s'inscrivent dans le cadre de l'action « Ambassadeurs des transports » portée par la CAN et financée par la CAN, la Région et l'Etat	Nombre d'actions d'informations et de sensibilisation réalisées en direction des habitants des quartiers prioritaires					
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	4. Le développement d'une chorale de quartier s'adressant particulièrement aux familles du quartier Pontreau Colline Saint André	Moyens humains, logistiques et financiers du conservatoire Moyens financiers : réflexion en cours sur la grille tarifaire	Nombre de personnes participant à la chorale – par quotient familial					
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	12- Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	1. La formation des professionnels (animateur jeunesse, travailleurs sociaux, agents du CCAS, ...) aux démarches participatives et à l'accompagnement de projets	Moyens humains : service Cohésion sociale – à préciser Outils juridiques : appel à projets du contrat de ville	Nombre de formations aux démarches participatives réalisées	Nombre de participants aux formations par le FPH				
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	12- Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	4. L'animation et accompagnement des Conseils Citoyens afin de les associer aux étapes déterminantes de la Politique de la Ville	Moyens financiers : crédits (préciser le montant) dans le cadre d'une convention de prestation avec la ville de Niort	Nombre de réunions des conseils citoyens	Nombre de participants aux réunions des conseils citoyens				
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	26	4. Le maintien de l'action « Ambassadeurs des transports » afin de favoriser le civisme dans les bus	Dispositifs : « Ambassadeurs des transports » Moyens humains et logistiques : Equipe des ambassadeurs des transports (promotion de 6 mois ou 9 mois).	Nombre d'actions d'incitation au civisme réalisées par les ambassadeurs des transports					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	26	5. La mise en place de la vidéo protection dans les bus urbains au 1er semestre 2016	Moyens humains, financiers et logistiques : moyens mis en œuvre par le délégataire dans le cadre d'une délégation de service public	Tableau de bord de la délinquance dans les transports					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	7. Le maintien des lieux d'échanges entre professionnels en favorisant une dynamique partenariale (Pôle social et coordination GUP)	Pour la GUP : coordinateur GUP de la Direction des Vies participative Moyens humains des partenaires (signataires du contrat de ville et autres partenaires = acteurs quartiers)						

Engagement de la CAN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion	32	1 - Poursuite de l'action d'animation et de coordination du PLIE au travers des actions « référents de parcours » avec pour objectif que les demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires représentent 25% des publics accompagnés (des lieux d'accueil sont situés sur deux quartiers prioritaires : un au Clou Bouchet et un au Pontreau/Colline St André)	Moyens humains : coordinatrice des missions du service PLIE (1 ETP)	Part des habitants des QPV parmi les accompagnements PLIE	Nombre de sorties positives		Typologie du public accompagné (DELD, RSA, jeunes sans qualification, niveau de formation) . Données sexuées		
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion	32	2 - Un plan d'action partenarial entre Pôle emploi et le Plie ciblera pour commencer, les publics quartiers prioritaires 50-55 ans. A ce jour, un diagnostic partagé et une orientation pour un suivi et une action au flux, sont envisagés.	Moyens humains : La direction de la Cohésion sociale et de l'insertion de la CAN indique que cette mission sera assurée dans le cadre de la coordination des parcours d'insertion du dispositif PLIE et du volet emploi du Contrat de Ville	Nombre de demandeurs d'emploi par trimestre par quartier dont les plus de 50 ans.					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Orientation favorisant la découverte des métiers et des gestes professionnels	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	34	2 - Actions d'aide à la professionnalisation en direction des publics en insertion ne disposant pas des prérequis pour intégrer des formations sur les secteurs en tension	Moyens humains	Nombre d'actions d'aide à la professionnalisation réalisées	Nombre de participants issus des quartiers prioritaires participants à l'action « d'aide à la professionnalisation »		Nombre d'entrées en mission et/ou en emploi après l'action	Nombre de personnes qui débute une formation après l'action	
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Accueillir au sein des services de la Communauté d'Agglomération du Niortais des publics en insertion, notamment issus des quartiers prioritaires	36	1 - L'accueil au sein des services de la CAN des jeunes de la Mission Locale, dans le cadre de la mesure « Emploi d'avenir » et des remplacements sur la période estivale.)	Moyens humains : les moyens du service Ressources Humaines de la CAN sont mobilisés dans cadre de la convention CAN/Mission locale du Sud Deux-Sèvres.	Nombre de jeunes de - de 25 ans accueillis au sein de la CAN dans le cadre des mesures citées	Nombre de jeunes accueillis qui vont jusqu'au bout de leur contrat de travail	Nombre de jeunes accueillis ayant bénéficiés d'une formation			
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	2 - Expérimentation portée par la CAN, à compter du 1er janvier 2016, visant la création d'une cellule d'appui au développement des clauses sociales. A ce stade, cette expérimentation vise les services de la CAN, les communes membres de l'agglomération (hors Ville de Niort) et des bailleurs sociaux.	Moyens humains, logistiques et financiers : la mission est confiée à la cellule d'appui positionnée au sein du service Cohésion Sociale et Insertion de la CAN, constituée dans cet objectif.	Nombre de marchés incluant des clauses d'insertion	Nombre d'heures d'insertion bénéficiant aux habitants		Typologie des publics en insertion bénéficiaires des clauses (DELD, BRSA, jeunes de - 26 ans, séniors, TH)		
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	1.Favoriser les parcours d'insertion des bénéficiaires en reconduisant des modules de préparation aux missions générées par les clauses d'insertion. Cette action associe Pôle Emploi à travers : - la Plateforme vocationnelle - Un référent technique pouvant valider, de façon réactive, l'éligibilité d'une personne aux critères « publics en insertion » (en identifiant le critère retenu) afin de permettre son accès aux clauses sociales.	Moyens humains et matériels : les moyens nécessaires aux modules de préparation : - conception/recensement des besoins par la cellule d'appui - sollicitation de la collaboration de la plateforme vocationnelle - portage des modules par l'opérateur qui répondra à l'appel à projets	Nombre de participants aux modules issus des QPV	Nombre de participants aux modules qui seront positionnés sur une mission				
7 - Lever les freins à l'emploi	19 - Favoriser la mobilité	Améliorer la connaissance des besoins en mobilité des habitants des quartiers prioritaires	42	1 - Objectiver les besoins en conduisant une enquête sur les freins à la mobilité portant sur tous les modes de déplacements des publics en insertion des quartiers prioritaires	Moyens humains et logistiques : Externalisation de l'enquête : conception du cahier des charges et suivi par la Direction des transports en lien avec la direction de la cohésion sociale et l'Observatoire des solidarités CAN/CCAS. Moyens financiers : Coût de l'enquête : 15 000 euros HT (estimatif)						

Engagement de la CAN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 25 ans))			Indicateurs qualitatifs			
7 - Lever les freins à l'emploi	19 - Favoriser la mobilité	Améliorer la prise en compte de l'ensemble des dispositifs existants par des aides à la mobilité, de l'Etat et des collectivités	44	1 - La poursuite du conventionnement CAN/AIVE pour intervenir sur le conseil en mobilité auprès des participants qui souhaitent des informations sur l'offre de mobilité territoriale ou un diagnostic de leur besoin et de leur capacité à se déplacer.	Direction Cohésion sociale et insertion- moyens humains : instruction et suivi de l'action retenue dans le cadre de l'appel à projets	Nombre de conseils en mobilité réalisé auprès des demandeurs d'emploi						
7 - Lever les freins à l'emploi	19 - Favoriser la mobilité	Améliorer la prise en compte de l'ensemble des dispositifs existants par des aides à la mobilité, de l'Etat et des collectivités	44	2 - Au regard de l'enquête prévue (OP 42) portant sur les besoins en mobilité des quartiers prioritaires, engager avec des acteurs de l'insertion socio-professionnelle, une réflexion pour une utilisation optimale des ressources « Mobilité » existantes (AIVE, Ambassadeurs TAN, etc.)	Direction Transports et Cohésion Sociale et Insertion : Moyens humains, logistiques et financiers : au regard des résultats de l'enquête (cf. fiche action n°42)							
7 - Lever les freins à l'emploi	21 - Favoriser l'accueil des enfants en vue de l'insertion professionnelle notamment des femmes	Favoriser l'adéquation entre l'offre d'accueil des enfants et la demande, en vue de l'insertion, notamment des femmes	46	1 - Réflexion dans un cadre partenarial, sur une nouvelle organisation des modes d'accueil en s'appuyant sur les résultats de l'expérimentation conduite dans le cadre du PLIE en 2014 et sur une enquête à mettre en œuvre auprès des familles	Moyens humains : mobilisation de l'Observatoire des solidarités	Nombre de partenaires mobilisés						
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Consolider la coordination et la convergence des actions menées	47	1 - Consolider l'accompagnement de l'émergence à la post-création : détection et accompagnement de projets de création d'entreprise Poursuivre l'action ciblant les habitants des quartiers prioritaires, portée par le collectif «ADIE/CC/CMA/BGE » et soutenue par la CAN et la Préfecture, portant sur la détection, l'accompagnement et l'intégration des projets dans les dispositifs de droit commun. L'action comporte également un temps de valorisation et de promotion, nommé « Les trophées des quartiers ». Une des pistes d'évolution de cette action est l'association de la Mission Locale afin de renforcer la prise en compte du public jeune Développer l'action sur le nouveau QPV.	Direction Développement économique : moyens humains et logistiques Direction Cohésion Sociale et insertion : moyens humains et logistiques	Nombre de porteurs de projets accompagnés	Nombre d'entreprises accompagnées post-création à trois ans	Nombre d'emplois créés par les entreprises accompagnées				
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Consolider la coordination et la convergence des actions menées	47	2 - Dans le cadre de « l'Atelier Régional des bourses Désir d'entreprendre », accompagner les habitants des quartiers qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise Cet accompagnement comprend notamment la préparation du jury permettant d'obtenir une bourse (jusqu'à 10 000 euros) et le suivi post création. Il comprend également l'aide régionale « Coup de pouce TPE » (aide au développement) qui vise spécifiquement les quartiers prioritaires (Direction du développement économique de la CAN)	Direction développement économique : moyens humains	Nombre de candidats au concours « Trophée des quartiers »	Nombre de porteurs de projet accompagné dans le cadre de la BRDE dont les porteurs	Nombre d'entreprises soutenues dans le cadre du dispositif « cordée TPE »				
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Apprécier la pertinence des services présents, Rechercher les commerces et services renforçant l'attractivité des quartiers	49	Identifier la pertinence des services et des commerces à développer sur les quartiers prioritaires. - Pour le quartier Pontreau/Colline St André. Consolidation de l'offre commerciale - Optimisation des flux - Politique d'image du quartier Le plan d'action sera finalisé fin juin. - Concernant les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, intégrer les préconisations et le plan d'actions du futur SDEC	Direction Développement Economique : moyens logistiques, financiers et humains							
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	2. La poursuite des actions de découverte des métiers de l'espace public à destination des 5 écoles des quartiers prioritaires (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance »)	Moyens humains	Nombre d'actions de découverte des métiers de l'espace public	Nombre de participants selon les écoles	Nombre d'enfants inscrits aux ateliers				

Engagement du CCAS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs	
						Nombre d'actions proposées	Nombre de parents inscrits aux groupes de parole "l'heure des parents au CSC du parc"	Nombre de familles accompagnées	Evolution du climat relationnel familles/écoles	Grille d'observation des problématiques abordées par les parents
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	1	1- Accompagnement des familles animé par les CSC dans le cadre des REAAP à l'image de groupes de parole existants	Dans le cadre du Volet Educatif du Contrat de ville, l'action « L'heure des parents » (groupe de parole du CSC du Parc) fait l'objet d'une convention entre le CSC du Parc et le CCAS.	Nombre d'actions proposées	Nombre de parents inscrits aux groupes de parole "l'heure des parents au CSC du parc"	Nombre de familles accompagnées	Evolution du climat relationnel familles/écoles	Grille d'observation des problématiques abordées par les parents
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Encourager la médiation sociale et scolaire dans les établissements scolaires	2	Médiation sociale en milieu scolaire	6 agents de médiation sociale du CCAS et un chef de service sont mobilisés sur ces actions à raison de 0.4 ETP.+H5+H6	Nombre de familles bénéficiaires. Nombre d'orientations vers les partenaires	Provenance des sollicitations	Types de médiation Participation aux équipes éducatives au côté des familles.	Satisfaction des familles/enfants/responsables scolaires (enquête)	
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 -Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	1. Les Cycles d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les enfants de l'élémentaire et des collèges impulsés et financés par la CAF. • Dans ce cadre, sont développés les CLAS pour les primo-arrivants. • La CAF souhaite également proposer un accompagnement des parents à l'utilisation de l'outil Pronote	pour le conventionnement avec les CSC de Part et d'Autre et du Parc pour les CLAS primo-arrivants. Mobilisation de la coordinatrice PRE pour l'orientation des enfants au sein de l'équipe pluridisciplinaire	Nombre de projets CLAS Nombre d'enfants accompagnés dans les CLAS primo-arrivants	Part de bénéficiaires des CLAS au sein de chacun des QPV	Evolution de la fréquentation de la page « Espace parents » de Pronote		
2 - Développer la parentalité et la réussite éducative	3 -Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	4. La mise en place d'actions dispositif « Passerelle » entre structures d'accueils collectifs et les écoles maternelles	Direction Petite enfance du CCAS et moyens humains Education nationale (divers professionnels)	Nombre de visites d'écoles avec les enfants	Nombre d'enfants qui visitent l'école			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	5.Mise en œuvre de Coup de pouce clé et coups de pouce langage dans le cadre du PRE	mobilisation de moyens humains (2 services civiques) pour Coup de pouce Clé (atelier lecture et écriture pour les enfants de CP) et Coup de pouce Langage (Atelier langage pour des enfants de maternelle) CCAS et autres partenaires : Orientation des enfants par les équipes pluridisciplinaires	Nombre d'enfants participant aux coups de pouce Clé et coup de pouce langage				
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	3. Poursuivre l'action « médiation par les pairs » : expérimentation mise en œuvre au sein de l'école Pérochon	Une équipe de 4 médiateurs sociaux et un chef de service formés à la médiation par les pairs et en mesure de former chaque année parmi les élèves de CE2, CM1 et CM2, des médiateurs. 17 membres de la communauté éducative formés à la médiation.	Nombre d'enfants formés à la médiation	Nombre d'enfants médiateurs en activité	Nombre de professionnels sensibilisés		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	5. Parcours individualisé d'accès aux soins : orientation vers les organismes médico-sociaux, réalisations de bilans psychologiques et psychomoteurs, consultations de spécialistes	moyens humains et logistique pour la coordination des équipes pluridisciplinaires en charge des orientations des élèves	Repérage du nombre d'enfants requérant un suivi individualisé	Nombre d'enfants accédant à une prise en charge PRE dont part accédant à un suivi individualisé	Nombre de relais pris entre PRE et prise en charge "droit commun"		

Engagement du CCAS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs	
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	1. Poursuite du partenariat avec l'équipe mobile d'action psychiatrique et de précarité (EMAPP)	moyens humains, techniques et financiers				Bilan du fonctionnement du SAMU social en partenariat avec l'EMAPP	
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	2. Accompagnement au déplacement pour les personnes âgées	moyens humains, techniques et financiers	Nombre de personnes accompagnées (dont motif lié à la santé)				
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	5 L'amélioration des conditions d'accès aux droits par une démarche expérimentale des travailleurs sociaux (diagnostic des services existants et du degré d'appropriation collective)	Moyens humains : réalisation d'un état des lieux partenarial par 3 travailleurs sociaux sur les conditions d'accès aux droits sur le quartier du Clou Bouchet : l'existant sur le quartier, les modes de coopération entre les partenaires, les projets à développer en partenariat.	Nombre de réunions partenariales			Dynamique partenariale de terrain au Clou Bouchet	
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	6. Le maintien des permanences des partenaires par la mise à disposition des locaux à titre gracieux au sein des deux mairies de quartier : service d'écrivain public, justice, action sociale, administratif, insertion professionnelle	Moyens humains : CCAS permanence en mairie de quartier (accompagnement social des bénéficiaires du RSA)					
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	7. Le maintien du service d'écrivain public (SEP)	Moyens financiers	Nombre d'interventions Nombre de personnes rencontrées				
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	4. Favoriser la pratique sportive des jeunes des quartiers, à travers les actions suivantes au sein du QPV Pontreau Colline Saint André o 6) Parcours individualisé d'accès au sport, à la culture, aux loisirs et aux vacances	dans le cadre du PRE : Proposition aux familles d'un accueil en centre de loisirs pendant les vacances dans le cadre du volet Educatif du contrat de ville					
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	2. La plateforme partenariale « Part'Age SÉNIORT » Clou Bouchet, Tour Chabot et Grand Nord pour lutter contre l'isolement des personnes (2016)	o Dispositif : Schéma gérontologique des Deux-Sèvres - Plateforme territoriale de services et d'animation (PTSA) o Ingénierie : - Mise en place d'une plateforme de professionnels du secteur sanitaire et social en vue de mutualiser des moyens à destination de la population âgée : (quartier Nord, les Brizeaux) - Offre de loisirs coordonnées entre les services d'aide à domicile, les établissements d'hébergement et le centre socio culturel, aide à la mobilité, formation professionnelle commune... - Création d'une association pour porter cette action o Moyens humains : à préciser o Moyens financiers financement sollicité auprès du CD 79 par l'association (subvention de démarrage)	Nombre de professionnels du secteur sanitaire et social impliqués dans la plateforme	Nombre de personnes âgées inscrites dans les actions proposées			
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	7. Les rencontres intergénérationnelles entre le Relais Petite Enfance et la Maison de retraite « Côteaux de Ribray »	Moyens humains : 3 rencontres et d'échanges entre l'EPAHD des Brizeaux et le relais Petite Enfance du CCAS, en vue de nouer des liens entre les générations : jeux dans la salle d'activité du relais, jeux d'extérieur dans le jardin de l'EHPAD	Nombre d'enfants, d'assistantes maternelles et de personnes âgées présentes aux rencontres intergénérationnelles				

Engagement du CCAS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	2. La poursuite de la mission de veille préventive des médiateurs sociaux au sein des QPV	Moyens humains : 0,4 % du service de médiation (en fonction des besoins)	Indicateurs du rapport annuel d'activité					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	4. Pérenniser une mission d'aide aux victimes, d'accompagnement, d'information et de conseil social au sein du CCAS de la Ville de Niort	CCAS : Moyens humains, logistiques et financiers	Nombre de personnes reçues	Typologie des problématiques rencontrées				
7 - Lever les freins à l'emploi	21 - Favoriser l'accueil des enfants en vue de l'insertion professionnelle notamment des femmes	Favoriser l'adéquation entre l'offre d'accueil des enfants et la demande, en vue de l'insertion, notamment des femmes	46	1 - Réflexion dans un cadre partenarial, sur une nouvelle organisation des modes d'accueil en s'appuyant sur les résultats de l'expérimentation conduite dans le cadre du PLIE en 2014 et sur une enquête à mettre en œuvre auprès des familles	Moyens humains : Direction Petite Enfance	Nombre de partenaires mobilisés					
7 - Lever les freins à l'emploi	21 - Favoriser l'accueil des enfants en vue de l'insertion professionnelle notamment des femmes	Identifier les problématiques d'accueil d'enfants au sein des quartiers prioritaires	46	2 - La formalisation du travail partenarial autour de l'accueil de l'enfant	CCAS : Moyens humains, logistiques et financiers	Nombre participants au groupe EAJE (Equipement d'accueil du jeune enfant)					

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs				
						Nombre de porteurs de projets accompagnés	Nombre d'entreprises accompagnées post-création à 3 ans	Nombre d'emplois créés par les entreprises accompagnées					
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Consolider la coordination et la convergence des actions menées	47	1 - Consolider l'accompagnement de l'émergence à la post-création : détection et accompagnement de projets de création d'entreprise Poursuivre l'action ciblant les habitants des quartiers prioritaires, portée par le collectif «ADIE/CCI/CMA/BGE » et soutenue par la CAN et la Préfecture, portant sur la détection, l'accompagnement et l'intégration des projets dans les dispositifs de droit commun. L'action comporte également un temps de valorisation et de promotion, nommé « Les trophées des quartiers ». Une des pistes d'évolution de cette action est l'association de la Mission Locale afin de renforcer la prise en compte du public jeune Développer l'action sur le nouveau QPV.	moyens humains et logistiques								

Engagement du CD 79

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	3. Mise en place de la nouvelle sectorisation des collèges du territoire	Moyens humains du CD79	Mesure de rééquilibrage des effectifs des collèges (J Zat, Frontenay RR)			Mesure de l'évolution de la répartition des CSP		
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	3. La mise en place d'éducateurs de prévention (éducation spécialisée). Réflexion Ville de Niort/Conseil Départemental 79 en cours.							
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	2 - Expérimentation portée par la CAN, à compter du 1er janvier 2016, visant la création d'une cellule d'appui au développement des clauses sociales. A ce stade, cette expérimentation vise les services de la CAN, les communes membres de l'agglomération (hors Ville de Niort) et des bailleurs sociaux.	Co-financement possible au titre du FSE	Nombre de marchés incluant des clauses d'insertion	Nombre d'heures d'insertion bénéficiant aux habitants		Typologie des publics en insertion bénéficiaires des clauses (DELD, BRSA, jeunes de - 26 ans, séniors, TH)		

Engagement du CDC

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Apprécier la pertinence des services présents, Rechercher les commerces et services renforçant l'attractivité des quartiers	49	Identifier la pertinence des services et des commerces à développer sur les quartiers prioritaires. - Pour le quartier Pontreau/Colline St André). Consolidation de l'offre commerciale - Optimisation des flux - Politique d'image du quartier Le plan d'action sera finalisé fin juin. - Concernant les quartiers du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie, intégrer les préconisations et le plan d'actions du futur SDEC	Moyens financiers (cofinancement de l'étude sur le Pontreau/Colline St André)						

Engagement de la CPAM

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs						
						M'tes dents : Nombre de classes visitées par la caisse	Taux de participation à l'examen Bucco-dentaire	M'tes dents : Nombre de dépistages par un chirurgien dentiste (à partir de septembre 2016)							
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	4. Actions collectives de prévention et de sensibilisation (action petit déjeuner, «M'Tes dents » et « M'ton goûter », secourisme...)	Moyens financiers et logistiques. «M'Tes dents » comporte une action d'information, de sensibilisation ainsi qu'une action de dépistage par un chirurgien-dentiste.										
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	1. Mobilisation du plan d'action CPAM au bénéfice des habitants QPV, notamment pour vérifier les droits à la CMUC, mise en place de réunions d'information à destination des professionnels de l'accompagnement social et de l'insertion...	moyens humains, techniques et financiers	Nombre de séances d'informations collectives Nombre d'entretiens individuel	Nombre de bénéficiaires CMU, CMUC, ACS, AME		Appréciation sur la satisfaction des actions de sensibilisation						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	2. Mise en place du « Parcours Santé Jeunes »	moyens humains, techniques et financiers	Nombre d'actions réalisées Nombre de jeunes vus lors des séances collectives	Nombre de jeunes qui ont ouvert un compte Améli	Nombre de jeunes qui passent un EPS	Appréciation sur la satisfaction des actions de sensibilisation						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	4. Favoriser le contact direct entre les acteurs du social et de la santé par un interlocuteur référent pour les cas complexes ou d'urgence et par la création d'une ligne « urgence précarité »	moyens humains, techniques et financiers	Nombre de contacts de la LUP (ligne urgence précarité)									
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Favoriser le recours à l'offre de prévention individuelle ou collective (vaccination, bilan de santé) et de dépistage (dépistage du cancer, center d'examen de santé, VIH/IST, etc.)	11	1. Mobiliser les dispositifs de droit commun en les déclinant sur les QPV par des actions individuelles ou collectives (PMI, Maison des adolescents, programme de dépistage et de vaccinations) Et particulièrement: amélioration de l'accès au centre d'examen de santé de la CPAM	Moyens humains, logistiques et financiers	Nombre de programmes d'éducation à la santé développés par public au sein du Centre d'examen de Santé	Nombre de bénéficiaires des programmes (dont ceux qui ont bénéficié d'un examen périodique de santé)	Nombre de bénéficiaires d'un examen prévention santé (EPS) au Centre d'examen de santé. Nombre de consultations tabac.							
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	6. Mise en place de la Plateforme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé (PFIDASS) de la CPAM : repérage du renoncement aux soins en lien avec l'hôpital à partir de 2017	moyens humains, techniques et financiers	Nombre de renoncements aux soins repérés(à partir de 2017)									
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	9-Développer l'accès à la prévention, aux droits et aux soins par la reconduction de l'Atelier Santé Ville	Favoriser la connaissance mutuelle et la mise en réseau des acteurs permettant d'améliorer l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants	13	3. Impliquer les habitants dans les problématiques de santé vécues sur leur quartier	Moyens humains : Contributions de la coordinatrice « mois sans tabac ». Moyens financiers : participation du Fonds National de Prévention, d'Education et d'Information Sanitaire (SNPEIS)										

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Orientation favorisant la découverte des métiers et des gestes professionnels	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	34	1 - La définition d'un projet personnel, « Visites du campus de Niort » – journées d'immersion et de sensibilisation à la découverte des métiers par la réalisation des premiers gestes professionnels.
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Consolider la coordination et la convergence des actions menées	47	1 - Consolider l'accompagnement de l'émergence à la post-crétion : détection et accompagnement de projets de création d'entreprise Poursuivre l'action ciblant les habitants des quartiers prioritaires, portée par le collectif «ADIE/CCI/CMA/BGE » et soutenue par la CAN et la Préfecture, portant sur la détection, l'accompagnement et l'intégration des projets dans les dispositifs de droit commun. L'action comporte également un temps de valorisation et de promotion, nommé « Les trophées des quartiers ». Une des pistes d'évolution de cette action est l'association de la Mission Locale afin de renforcer la prise en compte du public jeune Développer l'action sur le nouveau QPV.
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Sensibiliser en amont les publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises	48	1. Sensibilisation à l'entrepreneuriat et au monde de l'entreprise. Stimulation de l'initiative économique chez les jeunes. Pré-détection d'éventuels projets d'entreprise - singulièrement parmi les publics jeunes a. Poursuite des actions en direction des plus jeunes telles que la mini-entreprise du collège Jean Zay b. En partenariat avec le pôle territorial de Coopération Economique PTCE nommé l'Elan Coopératif Niortais, éveiller les moins de 30 ans à la création d'activités par la mobilisation du dispositif PIMENT - CAN. Cette orientation comprend notamment une coopérative Jeunesse de Service CJS : ces coopératives sont des entreprises éphémères (par exemple, le temps d'un été) qui pourront être portées et développées par des jeunes des quartiers c. Actions de sensibilisations auprès des lycéens d. Modules de sensibilisation des jeunes à la création d'activité avec les campus des métiers et le jeu de mini entreprise

Engagement de la CMA

Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
Moyens humains et logistique : moyens du dispositif, – uniquement sur le volet « premiers gestes professionnels » (cofinancement FSE)	Nombre de jeunes pendant les journées d’immersion et de sensibilisation pendant les visites du campus de Niort	Part des jeunes accompagnés	Nombre de parcours « Savoirs citoyens » Taux de jeunes en parcours «Savoirs citoyens »	Typologie des projets professionnels lors des visites du campus de Niort		
Moyens humains et logistiques	Nombre de porteurs de projets accompagnés	Nombre d’entreprises accompagnées post-crédation à trois ans	Nombre d’emplois créés par les entreprises accompagnées			
Moyens humains, logistiques et financiers	Nombre d’actions de sensibilisation à l’entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par la CMA	Nombre d’actions de sensibilisation à l’entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par l’Education Nationale				

Engagement de l'EN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
2 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Favoriser l'implication des parents au sein des écoles	3	1- Des espaces d'échanges entre parents et écoles (ex : café des parents, goûter...), de rencontres entre les familles et la communauté éducative (école Pérochon, J. Zay, J. Ferry, P. de Coubertin, E. Zola) en lien avec les directeurs, les psychologues scolaires et les CSC	Moyens humains de l'Education nationale : coordinatrice REP, enseignants, directeurs et psychologues scolaires.	Nombre de parents participants au « Café des Parents » et autres lieux d'échanges parents/école	Nombre d'heures de participations des agents aux échanges				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2-Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	1. Les Cycles d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les enfants de l'élémentaire et des collèges impulsés et financés par la CAF. • Dans ce cadre, sont développés les CLAS pour les primo-arrivants. • La CAF souhaite également proposer un accompagnement des parents à l'utilisation de l'outil Pronote	moyen humain RUPN au collège Jean ZAY pour l'accès à Pronote.	Nombre de projets CLAS Nombre d'enfants accompagnés dans les CLAS primo-arrivants	Part de bénéficiaires des CLAS au sein de chacun des QPV	Evolution de la fréquentation de la page « Espace parents » de Pronote			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2-Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	2. La « semaine de la maternelle », ouverture des écoles maternelles aux familles pendant le temps scolaire (en privilégiant la rentrée scolaire et les retours de vacances)	Moyens humains de l'Education nationale : coordinatrice REP, enseignants, directeurs et psychologues scolaires.	Nombre de participants aux JPO et « semaine de la maternelle » selon l'école	Nombre de parents présents aux réunions de rentrée				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2-Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	3. La mise en place de journées « portes ouvertes » pendant la scolarité de l'enfant (de la maternelle au collège)	Moyens humains	Nombre de participants aux JPO et « semaine de la maternelle » selon l'école					
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2-Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	4. La mise en place d'actions dispositif « Passerelle » entre structures d'accueils collectifs et les écoles maternelles	Moyens humains Education nationale (divers professionnels) et direction Petite enfance du CCAS	Nombre de visites d'écoles avec les enfants	Nombre d'enfants qui visitent l'école				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2-Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	6. La poursuite des formations spécifiques des parents bénévoles pour favoriser leur implication dans les associations de parents d'élèves	moyens humains	Nb de parents participant aux formations pour les parents d'association de Parents d'élèves	Nombre d'APE sur les écoles QPV	Taux de participation aux élections et nombre de parents élus	Implication des parents à la vie de l'école		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	3- Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire (soutenir la persévérance scolaire)	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	5	1. Renforcer la mobilisation de la plateforme de décrochage scolaire du département co-animée par la direction du Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, et pilotée par la Région	concernant le décrochage, mobilisation de la directrice du CIO et d'une conseillère de la MLDS.	Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire recensés chaque année par établissement	Nombre d'accompagnements au retour en milieu scolaire et sur les actions de lutte contre décrochage scolaire (MLDS) mis en place chaque année	Nombre de retours à une formation professionnelle à destination des décrocheurs recensés par an			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	3- Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire (soutenir la persévérance scolaire)	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	5	2. Poursuivre des actions de prévention de la déscolarisation – en partenariat - en direction des plus fragiles (ex : entreprise pédagogique du collège Jean Zay)	moyens humains, logistiques et financiers du collège (dont un service civique) - Mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative	Evolution des taux d'absentéisme					
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	4- Favoriser la maîtrise de la langue par les élèves et leurs parents	Actions de maîtrise de la langue à destination des élèves et de leurs parents	6	Mise en place des actions de maîtrise de la langue en direction des élèves et de leurs parents (support numérique, cours d'alphabétisation, atelier socio linguistique...) Mise en place de l'OEPRE	moyens humains UPPVA 0,5 ETP sur le 1er degré REP et 1 ETP collège Jean ZAY	Nombre d'actions de formation mises en œuvre en faveur de la maîtrise de la langue française	Nombre de participants				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	1. Session de « confiance en soi en milieu aquatique » ou « d'apprentissage de la natation » (projet « J'apprends à nager »)	Moyens humains et financiers élémentaires et collège Jean Zay	Taux de non-nageurs à l'entrée au collège	Taux de nageurs				
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	1.Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : -En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux	Coordinatrice REP, Services civiques des écoles, ainsi qu'un adulte relais et un emploi aidé pour l'élargissement de l'action sur le quartier du Pontreau Colline St André	Indicateurs de suivi de "Grandir ensemble"					

Engagement de l'EN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	2. Actions éducatives autour du vivant et de la relation à l'animal favorisant l'apaisement du climat scolaire (le poney maître d'école, responsabilisation de l'enfant à travers la gestion d'un poulailler...)	2 enseignants	Nombre de classes et d'élèves participants					
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	3. Poursuivre l'action « médiation par les pairs » : expérimentation mise en œuvre au sein de l'école Pérochon	17 membres de la communauté éducative formés à la médiation.	Nombre d'enfants formés à la médiation	Nombre d'enfants médiateurs en activité	Nombre de professionnels sensibilisés			
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	1. Le développement de la connaissance du monde judiciaire auprès des collégiens en QPV et des lycéens en mobilisant le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD)	Moyens humains : temps à préciser	Nombre de collégiens participants et par établissements	Nb de sessions mises en œuvre				
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	22	1. L'élaboration d'un projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) décliné en différents parcours sur temps scolaire et hors temps scolaire, dans un objectif de lier différentes actions par l'action artistique et culturelle	Moyens humains : implication des conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées (Niort Sud et Niort Ouest pré élémentaire)	Nombre de bénéficiaires du dispositif PEAC					
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	22	2. La coordination de l'offre d'activités culturelles et sportives pour organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle ou sportive permettant à chaque enfant de la maternelle au CM2 de participer à au moins un projet culturel ou sportif (monter un projet fédérateur)	Moyens humains : implication des conseillers pédagogiques des circonscriptions concernées (Niort Sud et Niort Ouest pré élémentaire)	Nombre d'actions de sensibilisation/formation en direction d'acteurs relais	Nombre de classes des QPV inscrites sur l'action				
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Sensibiliser en amont les publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises	48	1. Sensibilisation à l'entrepreneuriat et au monde de l'entreprise. Stimulation de l'initiative économique chez les jeunes. Pré-détection d'éventuels projets d'entreprise - singulièrement parmi les publics jeunes a. Poursuite des actions en direction des plus jeunes telles que la mini-entreprise du collège Jean Zay b. En partenariat avec le pôle territorial de Coopération Economique PTCE nommé l'Élan Coopératif Niortais, éveiller les moins de 30 ans à la création d'activités par la mobilisation du dispositif PIMENT - CAN. Cette orientation comprend notamment une coopérative Jeunesse de Service CJS : ces coopératives sont des entreprises éphémères (par exemple, le temps d'un été) qui pourront être portées et développées par des jeunes des quartiers c. Actions de sensibilisations auprès des lycéens d. Modules de sensibilisation des jeunes à la création d'activité avec les campus des métiers et le jeu de mini entreprise	moyens humains, logistiques et financiers	Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par la CMA	Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par l'Éducation Nationale				
Favoriser la citoyenneté		Mener des actions d'information civique	50	4. Promouvoir et élargir l'éco-citoyenneté dans les écoles labellisées Eco-école (Coubertin et Ferry) (Programme international d'éducation au développement durable)	Moyens humains : à préciser	Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du programme Eco-école	Nombre d'établissements participants au programme Eco-école				

Engagement de l'EN

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs			
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	1. Préparer à l'entrée à la vie citoyenne	Moyens humains : à préciser	Nombre d'élèves participants aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté française						

Engagement de l'Etat

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre de parents participant aux formations pour les parents d'association de Parents d'élèves	Nombre d'APE sur les écoles QPV	Taux de participation aux élections et nombre de parents élus	Implication des parents à la vie de l'école		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	6. La poursuite des formations spécifiques des parents bénévoles pour favoriser leur implication dans les associations de parents d'élèves	Etat - DDCSPP : moyens humains						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	1. Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : - En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux	moyens financiers FIPD		Indicateurs de suivi de "Grandir ensemble"				
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	5. Lever les freins à la mobilité et aider à l'accompagnement physique vers le soin : Notamment propositions d'accompagnement par l'équipe des « ambassadeurs des transports (service civique) » de la CAN pour faciliter l'accès aux démarches de soins	Etat - dans le cadre du service civique : moyens financiers et humains		Nombre d'accompagnements par les Ambassadeurs des transports				
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	1. Le développement de la connaissance du monde judiciaire auprès des collégiens en QPV et des lycéens en mobilisant le Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD)	FIPD : Moyens financiers		Nombre de collégiens participants et par établissements	Nb de sessions mises en œuvre			
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	2. Le « Rallye citoyens » portée et organisée par les jeunes de quartiers via les centres socio-culturels (action d'animation interministérielle)	Etat - DDCSPP : moyens humains : temps à préciser		Nombre de participants				
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	19	1. Le développement d'une culture républicaine d'accès dématérialisé aux droits et aux loisirs par la mise en place d'ateliers d'éducation à « l'Image » et à l'accompagnement des populations les plus éloignées	Moyens humains : Mission(s) de service civique pour améliorer l'autonomie des habitants dans les démarches notamment dématérialisées		Nombre de sessions	Nombre de participants			
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	1. L'insertion dans les Conventions d'objectifs avec les équipements labellisés des objectifs du contrat de ville, notamment dans les conventions du Camji, de la Scène nationale et du Centre d'art photographique o Réalisation d'actions de médiation par ces équipements, spécifiques aux QPV o Mise en cohérence des conventions d'objectifs des différents financeurs (mise en œuvre des circulaires interministérielles)	Etat-DRAC : Moyens humains : voir conventions d'objectifs Moyens financiers : voir conventions d'objectifs		Nombre d'actions spécifiques réalisées				

Engagement de l'Etat

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	22	3. La création d'un répertoire qui recense les interventions des équipements sportifs et culturels de la CAN et des programmations de la Ville de Niort afin de trouver les points de convergence avec les projets pédagogiques des établissements scolaires, les activités proposées au sein des APS et les activités proposées par les CSC. Ce projet comprend les actions des directions suivantes : o Pour la direction des musées : Actions à développer, à travers deux axes, « conserver » et « diffuser » : expositions, animations (impromptus, rencontres avec les artistes, ateliers, vacances aux musées, anniversaires aux musées, visites thématiques, l'art au menu), événementiel, journée de gratuité (par exemple les premiers dimanches du mois) o Pour la direction de la Lecture publique : En plus de la mission prêt : médiation en direction des publics (exposition, contes, « les bébés lecteurs », « les heures du conte », etc.), actions de formation/sensibilisation en direction d'acteurs-relais, découvertes des lieux et des ressources de médiathèques/bibliothèques (collections, disques, périodiques, jeux, outils dématérialisés, etc.) o Pour l'Ecole d'Arts Plastiques : Actions portant sur l'initiation tout public aux arts plastiques (dessin, peinture, gravure, arts numériques, histoire de l'art, etc.) au sein de l'école ou « hors les murs » o Pour le Conservatoire : Parrainage d'élèves de l'Education nationale (initialement pour les collégiens) par des élèves du CRD sur la base d'actions ponctuelles significatives, actions maternelles, orchestre à l'école. L'Education Nationale souhaite développer une action pérenne dans le domaine de la danse en particulier sur le quartier Pontreau/Colline Saint-André ; • En lien avec l'Education Nationale, développement d'une action pérenne dans le domaine de la danse en particulier sur le quartier Pontreau/Colline Saint-André ; o Pour la Direction des Sports d'eau : Activités de découverte des sports nautiques et aquatiques tout au long de l'année et pendant les vacances : nouvelles actions de découverte des différents sports nautiques proposées pendant les vacances de printemps (stage de paddle, de voile, de kayak, etc.), et potentiellement proposées en direction d'un public spécifique d'adolescents ou d'un public familial, en lien avec les CSC							
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	5. Le développement et promotion des réseaux d'échanges de savoirs et de compétences	A faire compléter par la DDCSPP						
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	26	1. La formation des jeunes au respect de la loi (visite du TGI, mise en place de modules de découverte de la Justice, expositions, etc.)	Moyens financiers : Crédits FIPD						
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	26	2. Actions de prévention : sécurité routière, internet, stupéfiants, racisme.... public visé en fonction de la demande, en priorité les élèves de cycle 3 (10-12 ans).	Etat - DDSP et Préf : Moyens humains et logistiques : CDSF (Centre départemental de Formation) et un formateur P-FAD	Part des élèves de cycle 3 (10-12 ans) participants	Nombre d'actions de prévention réalisées pendant le temps scolaire	Nombre d'actions de prévention réalisées par quartier			
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	1. La pérennisation d'un(e) référent(e) politique de la ville au sein de la Direction Départementale de la Sécurité Publique et participation aux groupes de travail (Pôle social, GUP, etc.)	Etat - DDSP : Moyens humains : Référente sureté de la zone police de la DDSP						
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	2. La poursuite de la mission de veille préventive des médiateurs sociaux au sein des QPV	Moyens financier : FIPD	Indicateurs du rapport annuel d'activité					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	4. Pérenniser une mission d'aide aux victimes, d'accompagnement, d'information et de conseil social au sein du CCAS de la Ville de Niort	Etat : moyens financiers du FIPD sollicités (en cours)	Nombre de personnes reçues	Typologie des problématiques rencontrées				
5- Prévenir et agir contre la délinquance	15 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	5. La poursuite de la coopération entre la police municipale et la police nationale, dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat et de la commune de Niort, lors des contrôles routiers, contrôles d'identité (intervention avec les douanes, et opération de sécurisation des transports en commun)	Etat - DDSP : Dispositifs : L'action s'inscrit dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat de la commune de Niort, signée le 8 janvier 2016 pour 3 ans.	Indicateurs du bilan des actions de coopération entre Police Nationale et Police Municipale qui sera établi à la fin de chaque année.					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour améliorer la mise en lien des demandeurs et des offreurs d'emploi	35	1 - La mutualisation de moyens et ressources existants au sein du Service Public pour l'Emploi de Proximité	Etat- UD DIRECCTE : Moyens humains et techniques						
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser la coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion pour améliorer la mise en lien des demandeurs et des offreurs d'emploi	35	2 - La déclinaison à l'échelle locale de la « Charte entreprises et quartiers » par la signature de conventions avec les entreprises du réseau national mais également local	Etat- UD DIRECCTE : Moyens humains, financiers et techniques	Nombre d'entreprises signataires de la « Charte des entreprises et quartiers »			Type d'actions engagées par les entreprises		

Engagement de l'Etat

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre de femmes issues des QPV en insertion professionnelle	Nombre de femmes en formation	Taux de femmes en insertion professionnelle	Taux de femmes en formation		
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser la mixité dans l'insertion professionnelle des publics en difficulté	38	1 - Incitation à la mise en place d'une politique d'égalité hommes-femmes d'accès à l'emploi et à la formation notamment par des actions de sensibilisation à la répartition harmonieuse des temps personnels, familiaux et professionnels pour toutes et tous Proposition services Etat	Etat- DDCSPP : Moyens humains Moyens financiers	Nombre de femmes issues des QPV en insertion professionnelle	Nombre d'actions de sensibilisation	Taux de femmes en insertion professionnelle			
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	1. Préparer à l'entrée à la vie citoyenne	Etat-Préfecture : Moyens humains	Nombre d'élèves participants aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté française					
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	3. Favoriser la sensibilisation des professionnels aux risques de radicalisation dans un objectif de donner aux familles et aux acteurs du quotidien les clés de lecture nécessaires pour identifier les premiers signaux d'alerte	Etat Moyens à préciser						

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre d'actions de découverte des métiers de l'espace public	Nombre de participants selon les écoles	Nombre d'enfants inscrits aux ateliers			
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	2. La poursuite des actions de découverte des métiers de l'espace public à destination des 5 écoles des quartiers prioritaires (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance »)	Etat Moyens humains: mise à disposition d'agents (variable selon les années) à préciser						

Engagement de l'IREPS

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part			Indicateurs qualitatifs			
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	1.Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : -En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissement le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux	moyens humains du coordinateur atelier santé ville et documentation	Indicateurs de suivi de "Grandir ensemble"						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	4. Actions collectives de prévention et de sensibilisation (action petit déjeuner, « M'Tes dents » et « M'ton goûter », secourisme...)	moyens humains du coordinateur atelier santé ville	Nombre d'enfants bénéficiaires des actions						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	3.Mise en œuvre d'une action santé par la Mission Locale en développant l'accès aux droits, en menant des actions de sensibilisation, d'information et de prévention en direction des jeunes, en favorisant la coopération entre tous les acteurs des quartiers politique de la ville sur le domaine de la santé et de l'accès aux droits	moyens humains et matériels	Nombre d'actions réalisées Nombre de jeunes vus lors des séances collectives				Appréciation sur la satisfaction des actions de sensibilisation		

Engagement de la Mission Locale

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire recensés chaque année par établissement	Nombre d'accompagnements au retour en milieu scolaire et sur les actions de lutte contre décrochage scolaire (MLDS) mis en place chaque année	Nombre de retours à une formation professionnelle à destination des décrocheurs recensés par an			
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	3- Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire (soutenir la persévérance scolaire)	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	5	1. Renforcer la mobilisation de la plateforme de décrochage scolaire du département co-animée par la direction du Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, et pilotée par la Région	mobilisation du temps d'une conseillère et du directeur et mobilisation de financements du Conseil Régional						
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	7- Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers prioritaires	Améliorer l'accès aux droits et à la prévention des publics	10	3.Mise en œuvre d'une action santé par la Mission Locale en développant l'accès aux droits, en menant des actions de sensibilisation, d'information et de prévention en direction des jeunes, en favorisant la coopération entre tous les acteurs des quartiers politique de la ville sur le domaine de la santé et de l'accès aux droits	moyens humains, techniques et financiers	Nombre de jeunes participants à des actions santé					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	33	1 - Renforcement de l'action de la Mission Locale désormais implantée au Clou Bouchet, et des permanences à la Tour Chabot Gavacherie et au Pontreau, ce qui permet de développer des coopérations avec les acteurs de proximité tels que les Médiateurs CCAS, les Centres Sociaux, etc.	Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV) Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN	Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale	Nombre de personnes accompagnées lors des permanences hebdomadaires				
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	33	2 - La Mission Locale souhaite mobiliser sur l'offre de service et les dispositifs existants : a. Les mesures pour l'emploi (« Emplois d'Avenir » avec un objectif de taux de jeunes des quartiers à atteindre, « CIE Starter ») ; b. Le dispositif « Garantie Jeunes » Point de vigilance : Les objectifs de placement des jeunes des quartiers prioritaires doivent être fixés lors des dialogues de gestion.	Moyens humains : les conseillers (dont 2 "identifiés" QPV) Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN	Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale	Nombre de « garantie jeunes »	Nombre d'emplois d'avenir			
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	33	3 - Une action volontariste et coopérative de repérage des jeunes des quartiers politique de la ville, inscrits à Pôle Emploi et non connus de la Mission Locale, dès 2016. Il s'agit de proposer l'offre de service globale d'accompagnement vers l'emploi, la qualification et l'autonomie, ou encore d'intégrer des actions spécifiques comme « Passerelles pour l'emploi »	Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV) Moyens financiers : Financements droit commun Etat et CAN	Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	33	4 - Développement de l'action « Passerelles pour l'emploi », dans le cadre du Contrat de Ville. Cette action consiste à mobiliser quatre équipes de 6/8 jeunes par trimestre pour mettre en place des actions en direction des entreprises locales. Cela, afin de favoriser leur insertion par l'acquisition de compétences permettant l'accès à l'emploi (mener une action utile pour les autres jeunes en recherche d'emploi, rencontrer des entreprises, mener un projet, réaliser les démarches inhérentes au projet et atteindre des objectifs). Ces jeunes sont accompagnés par un conseiller « Mission Locale » du service Emploi et une Agence de Communication	Moyens humains : les conseillers (dont 2 « identifiés » QPV)	Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale dont ceux issus des QPV	Nombre de jeunes et d'actions mises en œuvre avec les entreprises dans le cadre de « Passerelle pour l'emploi »				
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	17 - Améliorer le niveau de qualification des habitants des quartiers prioritaires	Orienter, former et accompagner les habitants des quartiers prioritaires vers l'emploi	39	1 - La mise en place d'un Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) au sein du quartier du Clou Bouchet, porté par la Mission Locale, et intitulé « Espace d'information sur l'orientation tout au long de la vie ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Convention Région (ayant compétence sur l'orientation). Cet espace rassemble tous les partenaires de l'orientation professionnelle : CIO, Pôle Emploi, CIJ, CIDFF, Cap Emploi, CBE, CMA, CCI et Mission Locale. Il propose des permanences hebdomadaires mutualisées, deux fois par semaine pour 2016, mais aussi des ateliers thématiques (Orientation, VAE, Connaissance du bassin d'emploi, Elargissement des choix professionnels, etc.)	Moyens humains et matériels : Mobilisation du temps d'un conseiller dédié et de moyens matériels-financements de droit commun	Nombre de personnes utilisant les services de l'offre « Conseil en évolution professionnelle »	bilan transmis (outil de gestion dispo en mai)				
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Sensibiliser en amont les publics des quartiers prioritaires à la création d'entreprises	48	2. Interventions au sein de la Mission Locale sous forme d'ateliers et développement de permanence une fois par mois -	Moyens humains, logistiques et financiers	Nombre d'actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat réalisées en direction des habitants des quartiers réalisées par la Mission Locale					
Favoriser la citoyenneté		Mener des actions d'information civique	50	2. Faciliter l'accès à l'information aux droits et devoirs du citoyen (expositions, rencontres, inscription sur une liste électorale, citoyenneté européenne, etc.) auprès des jeunes des quartiers	Moyens humains : à préciser						

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
						Part des habitants des QPV parmi les accompagnements PLIE	Nombre de sorties positives		Typologie du public accompagné (DELD, RSA, jeunes sans qualification, niveau de formation) . Données sexuées		
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté		Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion	32	1 - Poursuite de l'action d'animation et de coordination du PLIE au travers des actions « référents de parcours » avec pour objectif que les demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires représentent 25% des publics accompagnés (des lieux d'accueil sont situés sur deux quartiers prioritaires : un au Clou Bouchet et un au Pontreau/Colline St André)	Moyens humains : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables. Moyens financiers : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables.						
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Favoriser l'accompagnement individuel renforcé des publics en difficulté d'insertion	32	2 - Un plan d'action partenarial entre Pôle emploi et le Plie ciblera pour commencer, les publics quartiers prioritaires 50-55 ans. A ce jour, un diagnostic partagé et une orientation pour un suivi et une action au flux, sont envisagés.	Moyens humains : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables. Moyens financiers : Pôle Emploi indique que ces moyens alloués à cette mission ne sont pas évaluables.	Nombre de demandeurs d'emploi par trimestre par quartier dont les plus de 50 ans.					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	33	3 - Une action volontariste et coopérative de repérage des jeunes des quartiers politique de la ville, inscrits à Pôle Emploi et non connus de la Mission Locale, dès 2016. Il s'agit de proposer l'offre de service globale d'accompagnement vers l'emploi, la qualification et l'autonomie, ou encore d'intégrer des actions spécifiques comme « Passerelles pour l'emploi »	Pôle Emploi indique que ces moyens ne sont pas évaluables	Nombre d'accompagnements réalisés par la Mission Locale dont ceux issus des QPV					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	3.Favoriser les parcours d'insertion des bénéficiaires en reconduisant des modules de préparation aux missions générées par les clauses d'insertion. Cette action associe Pôle Emploi à travers : - la Plateforme vocationnelle - Un référent technique pouvant valider, de façon réactive, l'éligibilité d'une personne aux critères « publics en insertion » (en identifiant le critère retenu) afin de permettre son accès aux clauses sociales.	Moyens humains, financiers et logistiques à travers la mobilisation de la plateforme vocationnelle et la désignation d'un référent technique dédié à la vérification de l'éligibilité des publics préalablement au positionnement sur les clauses sociales.	Nombre de participants aux modules issus des QPV	Nombre de participants aux modules qui seront positionnés sur une mission				

Engagement de la Région

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	3- Prévenir et lutter contre la déscolarisation et le décrochage scolaire (soutenir la persévérance scolaire)	Lutter contre le décrochage scolaire en associant l'Education nationale, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	5	1. Renforcer la mobilisation de la plateforme de décrochage scolaire du département co-animée par la direction du Centre d'information et d'orientation (CIO) et la Mission Locale Sud Deux-Sèvres, et pilotée par la Région	Mobilisation de financements du Conseil Régional, pour 2016 dans le cadre de la convention Mission locale / Région *	Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire recensés chaque année par établissement	Nombre d'accompagnements au retour en milieu scolaire et sur les actions de lutte contre décrochage scolaire (MLDS) mis en place chaque année	Nombre de retours à une formation professionnelle à destination des décrocheurs recensés par an			
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	8 - Développer l'accès à la prévention et aux soins	Renforcer l'accès aux soins primaires	12	5. Lever les freins à la mobilité et aider à l'accompagnement physique vers le soin : Notamment propositions d'accompagnement par l'équipe des « ambassadeurs des transports (service civique) » de la CAN pour faciliter l'accès aux démarches de soins	Moyens financiers sous réserve de la mise en œuvre d'une convention avec Unis Cités *	Nombre d'accompagnements par les Ambassadeurs des transports					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Orientation favorisant la découverte des métiers et des gestes professionnels	Soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	34	1 - La définition d'un projet personnel, « Visites du campus de Niort » – journées d'immersion et de sensibilisation à la découverte des métiers par la réalisation des premiers gestes professionnels.	Moyens financiers de la Région dans le cadre du marché conclu pour la formation « Clé des savoirs citoyens » *	Nombre de jeunes pendant les journées d'immersion et de sensibilisation pendant les visites du campus de Niort	Part des jeunes accompagnés	Nombre de parcours « Savoirs citoyens » Taux de jeunes en parcours «Savoirs citoyens »	Typologie des projets professionnels lors des visites du campus de Niort		
7 - Lever les freins à l'emploi	20 - Agir pour la maîtrise de la langue	Repérer et traiter les difficultés de maîtrise de la langue au sein des quartiers prioritaires	45	1 - Mobiliser les dispositifs publics de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi en insertion des quartiers prioritaires qui ne maîtrisent pas la langue française. • Mobiliser le dispositif régional « clés savoirs citoyens » confiés à l'ASFODEP (Association Formation Professionnelle et Développement Education Permanent), en appui à l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas la langue française	Moyens financiers de la Région dans le cadre du marché conclu pour la formation « Clé des savoirs citoyens » *	Nombre de bénéficiaires du dispositif « Clés savoirs citoyens »	Bilan des actions menées par l'opérateur retenu		Typologie des publics bénéficiaires du dispositif « Clés savoirs citoyens »		
8 - Promouvoir l'attractivité et la vitalité économique	22 - Soutenir les initiatives locales, sensibiliser les habitants des quartiers à l'entreprise et stimuler leur motivation	Consolider la coordination et la convergence des actions menées	47	2 - Dans le cadre de « l'Atelier Régional des bourses Désir d'entreprendre », accompagner les habitants des quartiers qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise Cet accompagnement comprend notamment la préparation du jury permettant d'obtenir une bourse (jusqu'à 10 000 euros) et le suivi post création. Il comprend également l'aide régionale « Coup de pouce TPE » (aide au développement) qui vise spécifiquement les quartiers prioritaires (Direction du développement économique de la CAN)	Moyens financiers à échéance 2016 *	Nombre de candidats au concours « Trophée des quartiers »	Nombre de porteurs de projet accompagné dans le cadre de la BRDE dont les porteurs	Nombre d'entreprises soutenues dans le cadre du dispositif « cordée TPE »			

*Les interventions de la Région seront à préciser à court terme dans le cadre de l'harmonisation des politiques régionales

Engagement de la SA Immobilière Atlantic Aménagement

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs			
						Nombre d'animations proposées par les bailleurs sociaux	Nombre de participants aux animations					
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	1. L'animation dans les logements (fête des voisins, fête de Noël) via le service social du bailleur SA Immobilière Atlantic Aménagement	Moyens humains, logistiques et financiers							

Engagement de la Ville de Niort

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre de participants au « Café des Parents » et autres lieux d'échanges parents/école	Nombre heures de participations des agents aux échanges				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Favoriser l'implication des parents au sein des écoles	3	1- Des espaces d'échanges entre parents et écoles (ex : café des parents, goûter...), de rencontres entre les familles et la communauté éducative (école Pérochon, J. Zay, J. Ferry, P. de Coubertin, E. Zola) en lien avec les directeurs, les psychologues scolaires et les CSC	Participation des agents Ville de Niort : participation des agents municipaux aux dispositifs de concertation, de temps d'information ou de consultation organisés avec les parents d'élèves et les enseignants = Coordinatrices (1 à 3) et référents (5) périscolaires Dans le cadre du PEDT et du 2ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : Concertation des acteurs éducatifs et institutionnels développée Espace d'accueil Moyens humains de l'Education nationale : coordinatrice REP, enseignants, directeurs et psychologues scolaires.						
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	1 - Soutenir la parentalité en tenant compte des spécificités des compositions familiales	Favoriser l'implication des parents au sein des écoles	3	2- Le protocole d'accueil des enfants et de leurs familles lors de la première scolarisation	2 salles de CSC pour 2 réunions annuelles				Satisfaction sur la base d'enquêtes des familles, des enfants/jeunes, responsables scolaires		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	2. La « semaine de la maternelle », ouverture des écoles maternelles aux familles pendant le temps scolaire (en privilégiant la rentrée scolaire et les retours de vacances)	supports techniques et moyens logistiques pour le stand partenarial	Nombre de participants aux JPO et « semaine de la maternelle » selon l'école	Nombre de parents présents aux réunions de rentrée				
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	6. La poursuite des formations spécifiques des parents bénévoles pour favoriser leur implication dans les associations de parents d'élèves	1 agent DE sur 2 réunions	Nb de parents participant aux formations pour les parents d'association de Parents d'élèves	Nombre d'APE sur les écoles QPV	Taux de participation aux élections et nombre de parents élus	Implication des parents à la vie de l'école		
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	2 - Redonner une place centrale aux parents dans la communauté éducative	Favoriser la participation des parents au sein de l'école et les échanges entre les parents et la communauté éducative	4	7. Bénévolat des parents dans les animations et les temps forts périscolaires	moyens humains pour la mobilisation des parents bénévoles et moyens logistiques	Nombre de bénévoles en APS			Implication des parents à la vie de l'école	Diversité des thématiques d'animation proposées par les parents bénévoles	
1 - Développer la parentalité et la réussite éducative	5 - Rendre les établissements scolaires plus attractifs	Rendre les établissements scolaires plus attractifs Encourager la mixité sociale au sein des établissements scolaires	7	4. Renfort d'encadrement et d'animations associatives dans les accueils de loisirs périscolaires des 5 écoles du Contrat de Ville.	Renfort d'animation associative - 3 à 4 interventions par semaine en complément des activités réalisées par l'équipe périscolaire et/ou des partenaires dans les 5 écoles du contrat de ville (contre 2 à 3 interventions sur les 14 autres écoles municipales). 1. Pilotage et coordination : 1 coordonnateur périscolaire dédié aux 5 écoles du territoire. 2. Equipe périscolaire : 5 Référents – 31 animateurs et surveillants 3. Formation des agents Dans le cadre du PEDT et du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : Renfort d'encadrement	nombre d'heures total d'intervention associative	Taux de renfort associatif. Taux horaire d'activité par enfant .	Taux de renfort encadrement . Taux d'encadrement	Diversité des intervenants : nombre d'association et domaines d'activité	Action de formations des encadrants	
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	1. Poursuivre les programmes de développement des compétences psychosociales dans la continuité du programme « Grandir Ensemble » : - En consolidant le projet en termes d'organisation sur le REP compte tenu des effectifs croissants et du nombre important d'actions rattachées - En élargissant le projet sur le nouveau quartier prioritaire du Pontreau/Colline St André (établissements Ferry, Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) par un renfort en moyens humains (adulte relais et contrat aidé) - Mise en place d'un comité de pilotage spécifique permettrait de prendre des décisions au regard de ces enjeux	Moyens humains, Grandir ensemble –Espaces ludiques achat de kit de jeux Dans le cadre du PEDT et du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers.	Indicateurs de suivi de "Grandir ensemble"					
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	2. Actions éducatives autour du vivant et de la relation à l'animal favorisant l'apaisement du climat scolaire (le poney maître d'école, responsabilisation de l'enfant à travers la gestion d'un poulailler...)	(pour l'action Poney Maître d'école) : moyens humains de coordination : 1 responsable administratif et ressources + 1 responsable service des sports+2 conseillers pédagogiques-Moyens humains pour la mise en œuvre : 1 ATSEM-1 coordinatrice scolaire -1 agent service restauration -1 professeur des écoles-2 à 4 parents accompagnateurs. Ville de Niort (action poulailler) : moyens humains et logistiques Les 2 actions qui précèdent, conduites par la Ville de Niort s'inscrivent dans le cadre du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers et du PEDT	Nombre de classes et d'élèves participants					
2 - Favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins des habitants des quartiers	6 - Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	Améliorer le bien-être des enfants vivant au sein des quartiers prioritaires	9	4. Actions collectives de prévention et de sensibilisation (action petit déjeuner, «M'Tes dents » et « M'ton goûter », secourisme...)	Pilotage coordinatrice périscolaire, référents, équipes périscolaires, pilotage responsable restauration, équipe restauration et services civiques Dans le cadre du PEDT et du 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers.	Nombre d'enfants bénéficiaires des actions					
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	4. La création de guides thématiques en langage accessible au grand public pour faciliter la compréhension du droit de la famille (naissance, décès, mariage, etc.)	Moyens humains : conception et production des documents par les services communication et accueil formalités administratives	Nombre de guides, supports thématiques diffusés			Vérifier l'accessibilité du langage auprès du conseil citoyens		
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	6. Le maintien des permanences des partenaires par la mise à disposition des locaux à titre gracieux au sein des deux mairies de quartier : service d'écrivain public, justice, action sociale, administratif, insertion professionnelle	Moyens matériels : mise à disposition de locaux au sein des 2 mairies de quartier Moyens humains : temps à préciser chez les agents des mairies de quartier						

Engagement de la Ville de Niort

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans)			Indicateurs qualitatifs			
						Nombre d'interventions Nombre de personnes rencontrées	Nombre de dossiers instruits en mairie de quartier	Nombre d'accueil en mairie de quartier	Nombre d'inscriptions scolaires en mairie de quartier			
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	7. Le maintien du service d'écrivain public (SEP)	moyens logistiques							
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	8. L'instruction des dossiers administratifs au sein des deux mairies de quartier : carte d'identité, passeport, demandes d'acte, inscriptions scolaires	Moyens humains : agents des mairies de quartier et service courrier	Nombre de dossiers instruits en mairie de quartier	Nombre d'accueil en mairie de quartier	Nombre d'inscriptions scolaires en mairie de quartier				
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	9. Faciliter l'accueil, l'information et l'orientation des habitants au sein des mairies de quartier	Moyens humains : agents des mairies de quartier Moyens matériels : * Projet d'agrandissement de la mairie de quartier du Clou Bouchet * Signalétique dans le quartier pour accéder à la mairie de quartier	Nombre de personnes accueillies						
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Favoriser la connaissance des droits par des actions collectives	18	10. La réflexion sur le dispositif « Maison de service aux publics » (lien avec l'étude de programmation place Strasbourg Denfert Rochereau et l'étude développement économique)	Moyens financiers : à préciser							
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	19	4. L'accès libre et l'accompagnement à l'utilisation des outils informatiques dans les mairies de quartier (Réalisation d'une cartographie des lieux où l'accès aux postes informatiques est libre)	Moyens matériels : outils logistiques (à préciser) Moyens humains : agents des mairies de quartiers pour l'utilisation du matériel						Nombre d'accompagnements aux démarches dématérialisées demandées/réalisées	
3- Favoriser l'accès aux droits	9 - Informer sur les droits	Réduire la fracture numérique par le développement d'une médiation	19	5. Le déploiement du réseau de fibre optique sur les équipements publics du quartier PCSA dans le cadre des aménagements du quartier	Moyens financiers : à définir et conditionnés à la réalisation de travaux d'aménagement des espaces publics de la ville, financés dans le cadre des aménagements urbains (ANRU)							
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	1. L'insertion dans les Conventions d'objectifs avec les équipements labellisés des objectifs du contrat de ville, notamment dans les conventions du Camji, de la Scène nationale et du Centre d'art photographique o Réalisation d'actions de médiation par ces équipements, spécifiques aux QPV o Mise en cohérence des conventions d'objectifs des différents financeurs (mise en œuvre des circulaires interministérielles)	o Moyens humains : la mission du responsable service Culture, comportant l'animation et le suivi des conventions avec les équipements culturels labellisés o Outil juridique : renouvellement des conventions pluriannuelles à court terme (2017 : scène nationale et centre d'art) o Moyens financiers : subventions attribuées aux équipements par la Ville de Niort	Nombre d'actions spécifiques réalisées						
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	2. Favoriser les résidences et les interventions d'artistes sur des projets ambitieux à destination des jeunes et de leurs parents	Moyens humains : à préciser Outils juridiques : appel à projets (accompagnement des structures)							
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	3. Activités seniors : activités physiques proposées pour les personnes de plus de 60 ans à partir de septembre 2016	Moyens financiers : subvention au CLIC et moyens humains de la ville Moyens humains des clubs sportifs et de la ville : à préciser	Nombre d'activités physiques réalisées pour les plus de 60 ans - Pass'sports Séniors en cours de création						
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Soutenir les actions des structures proposant au public une ouverture culturelle sur les arts	21	4. Favoriser la pratique sportive des jeunes des quartiers, à travers les actions suivantes au sein du QPV Pontreau Colline Saint André, à titre d'exemple : o 1) Accueil des jeunes du Pontreau pendant les vacances scolaires, en lien avec le CSC Grand Nord o 2) Mise en place d'un parcours d'orientation à proximité du stade Espinassou pour les collégiens et habitants du Pontreau, en lien avec les professeurs d'EPS et de Niort Azimut o 3) Développement de la pratique sportive féminine, en lien avec le Niort Handball Souché Gymnase du Pontreau o 4) Développement d'action passerelles avec le stade Niortais Rugby et les jeunes du Pontreau o 5) Rénovation du parcours santé situé à proximité du stade Espinassou o 6) Parcours individualisé d'accès au sport, à la culture, aux loisirs et aux vacances o 7) Anios : offre renforcée d'activités sportives dans les trois quartiers prioritaires	Accueil des jeunes du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie en lien avec le CSC Grand nord. - Coût d'un animateur du CSC - Présence d'un agent d'exploitation des équipements sportifs pour l'utilisation de la salle de Pontreau ou du microsite du stade Espinassou. Mise en place d'un parcours d'orientation, à proximité du stade Espinassou, accessibles aux habitants du quartier ainsi qu'aux élèves et collégiens. - Projet estimé à 3 000 € (budget service des sports) en cours d'installation. Développement de la pratique féminine en lien avec le Niort Hand Ball Souchéen. Projet en cours. - Mise à disposition d'un créneau à la salle de Pontreau (lundi soir). Développement d'actions passerelles entre le stade Niortais Rugby et les jeunes du quartier. Le club prend contact avec le CSC Grand Nord et doit formaliser un projet avec le service des sports (action en cours) Rénovation du parcours de santé dont le départ se situe à proximité du stade Espinassou. Equipement en accès libre pour l'ensemble des habitants. - Action en cours en lien avec le budget de la Direction des espaces publics. Par le CCAS dans le cadre du PRE : Proposition aux familles d'un accueil en centre de loisirs pendant les vacances dans le cadre du volet Educatif du contrat de ville	Nombre d'enfants accueillis en centre de loisirs (dont dans le cadre du PRE)	Nombre d'utilisation du parcours d'orientation par les écoliers (via professeur EPS)	Fréquentation des équipements culturels et sportifs de l'agglomération	Nombre de jeunes des QPV accueillis pendant les vacances au sein des CSC - bilan réalisé par le CSC Grand Nord			
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	10 - Favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs	Elaborer un parcours d'éducation sportive, culturelle et scientifique de la maternelle au CM2	22	1. L'élaboration d'un projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC) décliné en différents parcours sur temps scolaire et hors temps scolaire, dans un objectif de lier différentes actions par l'action artistique et culturelle	Direction de l'Education : 11 projets retenus dans le cadre des PEAC pour les écoles des quartiers contrat ville ; Moyens financiers : 21 000 € Direction de la Culture : Parcours scolaire Arts visuels : visites d'exposition par les classes en lien avec l'Education Nationale et un cycle d'éducation sur la peinture ; Moyens humains : un médiateur culturel Arts Visuels o Moyens financiers : 15 600 €							
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	3. Les actions évènementielles du service culture de la Ville de Niort : cirque, jeudi niortais, nouvelles scènes, festival « Regard noir », etc.	Moyens humains, logistiques et financiers							
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	6. La convergence des conventions d'objectifs des CSC des quartiers prioritaires, en s'appuyant sur le projet social de chaque structure, vers les objectifs du contrat de ville	Moyens humains, logistiques et financiers							

Engagement de la Ville de Niort

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre de séances réalisées	Nombre de bénévoles retraités participants à l'action « Lire et faire lire »	Nombre de participants aux ateliers			
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	8. Le jardin partagé entre l'accueil périscolaire de l'école Jean ZAY et le CSC du Clou Bouchet	Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers Moyens humains : Partenariat avec le CSC + atelier de la cité+ élèves + équipe périscolaire de ZAY et CSC Moyens financiers : à préciser						
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	11- Développer le lien social et intergénérationnel	Encourager la mise en œuvre de projets associant les habitants des quartiers prioritaires	24	9. « Lire et faire lire » en accueil périscolaire (bénévoles retraités)	Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers Moyens humains : Partenariat avec la Ligue de l'enseignement + référent + enseignant et CSC Moyens financiers : à préciser	Nombre de séances réalisées	Nombre de bénévoles retraités participants à l'action « Lire et faire lire »	Nombre de participants aux ateliers			
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	12- Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	3. L'animation et le suivi des différentes instances d'association et de participation des habitants (conseils de quartier, conseils citoyens, GUP ...)	Moyens humains et matériels : poste de coordinateur conseils citoyens/GUP + matériel DVP Ville de Niort Moyens financiers : 30 000€ / Ligne GUP crédits de fonctionnement quartiers DVP Ville de Niort	Nombre de requêtes GUP traitées			Autonomisation des instances conseils citoyens	Ressenti sur mobilisation/animation/coordination réseaux et possibilité contribution par les habitants et acteurs	
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	12- Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	4. L'animation et accompagnement des Conseils Citoyens afin de les associer aux étapes déterminantes de la Politique de la Ville	Moyens humains et matériels : poste de coordinateur conseils citoyens/GUP + matériel DVP Ville de Niort	Nombre de réunions des conseils citoyens	Nombre de participants aux réunions des conseils citoyens				
4- Renforcer la cohésion sociale et développer les initiatives	12- Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	Accompagner l'émergence et le développement des projets des habitants	25	5. L'accompagnement des initiatives événementielles des habitants	Moyens humains et matériels : poste de coordinateur conseils citoyens/GUP + matériel DVP Ville de Niort Moyens financiers : 10 000€ / crédits de fonctionnement quartiers DVP Ville de Niort	Nombre de projets proposés par les habitants	Nombre de personnes présentes aux actions événementielles portées par les habitants (+Données chiffrées spécifiques lors des événements)				
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	26	3. L'accueil et accompagnement des jeunes en TIG dans les services municipaux	Moyens humains : 1 agent de la ville de Niort (actions de prévention au sein des QPV, animation du CLSPD, ...)	Nombre et part de jeunes en TIG accueillis dans les services municipaux					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	3. La mise en place d'éducateurs de prévention (éducation spécialisée). Réflexion Ville de Niort/Conseil Départemental 79 en cours.							
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	5. La poursuite de la coopération entre la police municipale et la police nationale, dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat et de la commune de Niort, lors des contrôles routiers, contrôles d'identité (intervention avec les douanes, et opération de sécurisation des transports en commun)	Dispositifs : L'action s'inscrit dans le cadre de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat de la commune de Niort, signée le 8 janvier 2016 pour 3 ans.	Indicateurs du bilan des actions de coopération entre Police Nationale et Police Municipale qui sera établi à la fin de chaque année.					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	6. L'accentuation de la présence de la police municipale sur le terrain par des patrouilles (pédestres, véhiculées et VTT)	Moyens humains et logistiques: 16 policiers, 2 véhicules et 10 VTT	Indicateurs du bilan des actions de coopération entre Police Nationale et Police Municipale qui sera établi à la fin de chaque année.					
5- Prévenir et agir contre la délinquance	14 - Optimiser les coopérations	Favoriser la présence des acteurs sur le terrain et optimiser les coopérations	27	7. Le maintien des lieux d'échanges entre professionnels en favorisant une dynamique partenariale (Pôle social et coordination GUP)	Moyens humains : Pour le pôle social : moyens humains du service Cohésion sociale, Coordinatrice APS/VDN sur le REP						
5- Prévenir et agir contre la délinquance	13- Favoriser le civisme	Sensibiliser et éduquer au civisme	28	1. La déclinaison locale du plan départemental de prévention de la délinquance dans le cadre du CLSPD (détermination des orientations et définition d'un plan d'actions spécifique au QPV)	Moyens humains						
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	16 - Favoriser la remobilisation des publics en difficulté d'insertion professionnelle notamment des jeunes	Accueillir au sein des services municipaux des demandeurs d'emploi en contrat aidé et les accompagner dans leurs parcours de formation professionnelle	37	1 - Accueil au sein des services municipaux des demandeurs d'emploi des publics éligibles aux contrats CIVIS/CAE (Ville et CCAS)	Moyens humains : Direction des ressources humaines mutualisé ville de Niort/CCAS	Nombre de demandeurs d'emplois accueillis					
6 - Développer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté	18 - Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	Consolider et développer les clauses d'insertion dans la commande publique	40	1-Développer les clauses sociales dans la commande publique de la ville de Niort	Moyens humains et financiers : les moyens de droit commun de la Ville de Niort.	Nombre de marchés incluant des clauses d'insertion	Nombre d'heures d'insertion bénéficiant aux habitants		Typologie des publics en insertion bénéficiaires des clauses (DELD, BRSA, jeunes de – 26 ans, seniors, TH)		
Favoriser la citoyenneté		Mener des actions d'information civique	50	3. La diffusion des supports de communication dans les quartiers prioritaires visant à inciter le citoyen à s'inscrire sur les listes électorales et à user de son droit de vote	Moyens humains : préparation des supports de communication	Taux de participation aux élections	Evolution des inscriptions aux bureaux de vote				

Engagement de la Ville de Niort

Objectifs Stratégiques	Objectifs Opérationnels	Titre Fiche action	N° action	Actions	Moyens mobilisés	Indicateurs quantitatifs (de façon générale, les indicateurs distingueront (quand ce sera possible) la part des bénéficiaires des QPV dans la ville, ainsi que les caractéristiques par genre et âge (< 26 ans))			Indicateurs qualitatifs		
						Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du programme Eco-école	Nombre d'établissements participants au programme Eco-école		Nombre de participants et partenaires impliqués dans le programme Eco école		
Favoriser la citoyenneté		Mener des actions d'information civique	50	4. Promouvoir et élargir l'éco-citoyenneté dans les écoles labellisées Eco-école (Coubertin et Ferry) (Programme international d'éducation au développement durable)	Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers Moyens humains : Coordinatrice, référent, parents, enseignants, parents d'élèves, eco animateurs, diététicienne et équipe de restauration	Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du programme Eco-école	Nombre d'établissements participants au programme Eco-école		Nombre de participants et partenaires impliqués dans le programme Eco école		
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	1. Préparer à l'entrée à la vie citoyenne	Moyens humains : à préciser	Nombre d'élèves participants aux cérémonies d'accueil à la citoyenneté française					
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	2. La poursuite des actions de découverte des métiers de l'espace public à destination des 5 écoles des quartiers prioritaires (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance »)	Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers Moyens humains et financiers : moyens du périscolaire (moyens humains et de coordination de la ville de Niort)	Nombre d'actions de découverte des métiers de l'espace public	Nombre de participants selon les écoles	Nombre d'enfants inscrits aux ateliers			
Favoriser la citoyenneté		Permettre des temps de découverte et de sensibilisation	51	4. Favoriser l'éducation à la sécurité routière lors de l'accueil périscolaire (Action à rapprocher avec l'OS 5 « Prévention de la délinquance »)	Dispositifs : 3ème axe du plan d'action du plan d'action du dispositif « Accueil périscolaire renforcé en quartier prioritaire » : des projets d'animation partenariaux complémentaires à l'offre d'ateliers (Ville de Niort) Moyens humains des partenaires :	Nombre d'ateliers menés					